

l'humanitaire sous l'emprise du néolibéralisme

Bertrand Bréqueville

L'HUMANITAIRE
SOUS L'EMPRISE
DU NÉOLIBÉRALISME

Préface par Boris Martin

ÉDITIONS **Charles Léopold Mayer**

38, rue Saint-Sabin – 75011 Paris/France

www.eclm.fr

Maison d'édition de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme (www.fph.ch), les **Éditions Charles Léopold Mayer** (ECLM) offrent un service éditorial aux acteurs de la transition écologique, sociale et économique. Elles éditent ainsi des ouvrages qui doivent leur permettre de développer, mettre en forme et diffuser leur plaidoyer, autour de quatre grands thèmes : transition vers des sociétés durables, gouvernance légitime et coopérations régionales, éthique et responsabilité, information citoyenne. Les ECLM sont membres de la Coredem (Communauté de sites ressources pour une démocratie mondiale, www.coredem.info), et de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (www.alliance-editeurs.org).

Vous trouverez des compléments à cet ouvrage, notamment une bibliographie, sur le site de la maison d'édition : www.eclm.fr

L'auteur

Diplômé de l'École supérieure des géomètres et topographes, **Bertrand Bréqueville** s'est engagé rapidement dans l'action humanitaire. Dès 1999, à l'âge de 24 ans, il rejoint Action contre la faim en Albanie. Son parcours de terrain se poursuit en Afghanistan et en Haïti principalement. Il est aujourd'hui chargé de recrutement à Médecins du monde après y avoir été le responsable opérationnel de plusieurs programmes dans différents pays du continent africain de 2009 à 2020.

Soucieux d'extraire les débats d'un certain conformisme, il se tourne vers l'écriture pour partager ses réflexions sur l'humanitaire. Entre 2013 et 2015, il publie, au sein de l'Observatoire des

questions humanitaires, une série d'articles dans lesquels il questionne la place des ONG vis-à-vis du changement social, la doctrine humanitaire et le rapport de l'humanitaire à la démocratie, le tout en tâchant toujours d'esquisser les contours possibles d'un nouveau paradigme. En 2018, il écrit sur le forum de la revue *Alternatives humanitaires* un texte dénonçant la dépolitisation des ONG et le renoncement de certains humanitaires face à la doxa néolibérale et au secteur privé lucratif.

Partenaire de diffusion

Créée en 1980, **Médecins du Monde France**, association médicale militante de solidarité internationale, s'engage depuis plus de 40 ans à soigner les populations les plus vulnérables, à témoigner des entraves constatées quant à l'accès aux soins, à obtenir des améliorations durables des politiques de santé pour tous et à dénoncer les atteintes à la dignité et aux droits humains.

En France, comme à l'international dans plus de 30 pays, ses actions ont pour but de faciliter l'accès au système de santé en s'investissant dans des contextes d'urgence comme dans des programmes sur le long terme. Soucieux d'aller au-delà du soin, Médecins du Monde porte l'ambition d'effectuer des changements forts, sur le long terme, pour défendre un système de santé juste et universel et se pose ainsi comme l'une des dernières associations indépendantes financièrement et politiquement.

Médecins du Monde soutient l'exercice de réflexion mené dans cet ouvrage par Bertrand Bréqueville qui décrypte et questionne les liens entre l'humanitaire et le néolibéralisme, mais rappelle que les propos tenus dans ce livre n'engagent que leur auteur.

© Éditions Charles Léopold Mayer 2021

Essai n° 246

ISBN : 978-2-84377-229-0

Mise en pages : La petite Manufacture – Delphine Mary

Conception graphique : Nicolas Pruvost

REMERCIEMENTS

Fruit de longues réflexions, l'écriture de ce livre a notamment été rendue possible par le soutien sans faille et précieux que ma famille m'a toujours apporté. Un merci tout particulier à ma chère mère, Nicole, ma première lectrice, qui a su m'accompagner dans le cheminement de mes idées. Merci également à Guillaume et à Mathis.

Bien sûr, ma profonde reconnaissance va aussi à mes amis de longue date, toujours présents quand il le faut : Arnaud Chevallier, Ludovic Gin et Sylvain Cliquennoy.

Un grand merci à Boris Martin pour sa critique minutieuse, ses conseils avisés, son appui efficace et l'honneur qu'il me fait de préfacier mon ouvrage. Source d'inspiration, son essai *L'Adieu à l'humanitaire ? Les ONG au défi de l'offensive néolibérale* n'aura fait que renforcer ma détermination à écrire sur le thème de l'humanitaire et de sa relation avec le néolibéralisme. Les travaux de Caroline Broudic sur les conséquences d'une dépolitisation des questions humanitaires m'ont donné une motivation supplémentaire pour me pencher sur le sujet. Je lui dois également des remerciements pour la rigueur de ses commentaires et la justesse de ses remarques.

J'adresse de même toute ma gratitude à mes bêta-lectrices et bêta-lecteurs : Laurent Abramowitz, Pierre Beze-Beyrie, Cyril Brossaud, Julien Chauveau, Géraldine Cogi, Aurélie Defretin, Joël Le Corre, dont les conseils de lecture sont toujours très pertinents, et Valérie Piloti. Leur regard amical et bienveillant, mais néanmoins force de propositions, m'a permis d'avancer. Merci également à Violaine Gagnet pour les différents contacts qu'elle s'est proposé d'initier.

Écrire demande d'avoir du temps. Merci donc à Julien Dussart de m'avoir accordé celui, ô combien précieux, nécessaire à la réalisation de ce projet.

Enfin, je tiens à remercier celles et ceux parmi mes amis et collègues qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont témoigné leur soutien. Mention spéciale à Mathilde Laval pour son accueil dans « sa gare ». Ce séjour hivernal dans les Alpes mancelles aura été propice à la réflexion et au travail dans un cadre serein.

À mon père

*« Quand les hommes ne peuvent changer
les choses, ils changent les mots. »*
Jean Jaurès, Congrès socialiste international, 1900.

PRÉFACE

Par Boris Martin

Que *L'Adieu à l'humanitaire ?* ait inspiré Bertrand Bréqueville au point qu'il s'attelle dans *L'Humanitaire sous l'emprise du néolibéralisme* à en prolonger la problématique ne pouvait que me ravir. Il est toujours satisfaisant pour un auteur de voir son travail provoquer une étincelle qui éclaire sa propre réflexion et en amorce d'autres. Que, par un effet retour, Bertrand Bréqueville me propose de préfacer son ouvrage ne fait que m'honorer.

On nous dira que nos deux titres n'inspirent pas l'optimisme et, peut-être même, qu'ils représentent une attaque en règle du secteur humanitaire et du monde des organisations non gouvernementales (ONG) en particulier. Il n'y aurait rien de plus erroné. Nos deux ouvrages ne font que défendre ceux que David Rieff appelle « les derniers des justes, ces humanitaires¹ ». Des années passées parmi eux n'ont fait que me convaincre de la pertinence d'une autre phrase de Rieff: « Il n'y a rien de petit ou d'insuffisant dans ce qu'ils font, sauf dans la mesure humaine tragique que tout effort est insuffisant, toute gloire transitoire, toutes les solutions inadaptées aux situations, toute aide dérisoire par rapport aux besoins². » Et c'est bien parce que l'engagement de ces humanitaires mérite toute notre admiration que celle-ci doit s'accompagner d'une attention aux périls qui guettent les ONG. Leur prise en tenaille croissante par l'écosystème néolibéral est de ceux-là. *L'Humanitaire sous l'emprise du néolibéralisme* puise à cette même inquiétude de les voir dépouillées de leur capacité de révolte, empêchées de changer la marche du monde, en somme vidées de leur substance.

Le plus inquiétant est d'observer l'inconséquence assez générale avec laquelle le secteur humanitaire appréhende ce que j'appelais l'« offensive néolibérale ». Bertrand Bréqueville, lui, va plus

1. David Rieff, *L'Humanitaire en crise*, Le Serpent à plumes, 2004, p. 295.

2. *Ibid.*

loin, dénonçant son « glissement vers un humanitarisme satisfait de lui-même, résultat d'une absence de regard critique sur sa propre doctrine, [qui] le rend toujours plus impuissant face à un néolibéralisme conquérant ». En cela, il trouve un allié de poids en Rony Brauman qui alertait déjà en 1992 : « L'humanitaire dérape dans l'humanitarisme, le second étant un dérivé dégradé du premier, comme le moralisme par rapport à la morale³. » Comment se fait-il alors que, mis en garde depuis si longtemps, l'humanitaire ait aussi peu résisté à ce glissement ?

Bertrand Bréqueville observe trois postures qui auraient valeur explicative. La première est à l'œuvre chez ceux qui prônent un « rapprochement avec le secteur privé lucratif », les apôtres du « partenariat bien compris », ces tenants de la « capitulation en rase campagne », pour reprendre la formule de l'auteur. La deuxième se retrouve chez ceux qui considèrent que l'humanitaire serait « victime de la force d'enrôlement du néolibéralisme » : c'est le syndrome du lapin pris dans les phares de la voiture, « aveuglé ». La dernière est celle du « détachement, souvent habilement dissimulé derrière un pragmatisme qui fleure bon le terrain ». Au nom de l'engagement contre les fléaux qui ravagent la planète, les ONG renonceraient trop souvent à entrer dans la bataille contre le système qui les produit. Bertrand Bréqueville ayant le sens de la formule – ce qui rend son texte souvent savoureux –, on ne se privera pas de le citer quand il paraphrase Bossuet : « Il y a quelque chose de tragique dans cet humanitaire-là qui en viendrait presque à chérir les causes systémiques des maux qu'il entend soulager. »

De fait, ces maux ne manquent pas et les ONG sont toujours en première ligne pour panser les plaies. Les crises, nombreuses, multiformes, parfois récurrentes, souvent complexes qui forment leur quotidien et parfois l'actualité médiatique les vouent à l'action. Et qu'on ne se méprenne pas : elles ne s'y laissent pas enfermer, s'évertuant également à traiter des thèmes essentiels qui subsument ces crises. Parce qu'elles y voient des accélérateurs de ces dernières ou des contraintes à leur action, les ONG se saisissent de ces thèmes

– sécurité, nouvelles technologies, épidémies ou encore changement climatique – et y réfléchissent.

Mais tout se passe comme si – au-delà des postures décrites par Bertrand Bréqueville – elles ne voyaient pas que la plupart de ces thèmes sont, d'une manière ou d'une autre, connectés à cette « rationalité néolibérale » qu'évoque l'auteur. Ainsi la sécurité questionne-t-elle, notamment, le rôle inquiétant des sociétés militaires privées. Et si, en humanitaire comme ailleurs, les nouvelles technologies offrent des opportunités, elles ne doivent pas exonérer les ONG d'une sérieuse prudence vis-à-vis des entreprises qui les développent. Enfin, chacun en convient aisément aujourd'hui, les épidémies comme le changement climatique doivent être appréhendés au prisme des industries lourdes, notamment polluantes. Si l'on ajoute les questions de gouvernance qui, au sein même des ONG, se patinent de plus en plus des règles du management privé, on réalise qu'aucun sujet – ni la manière de le traiter – n'échappe désormais à l'emprise de la machine néolibérale.

À vrai dire, aucun domaine n'y échappe. Et chacun peut s'en rendre compte dans son quotidien. Les services sociaux, les hôpitaux, l'enseignement supérieur et la recherche, la science en général, la culture, l'agriculture et l'alimentation, ou encore la presse succombent à cette emprise. La géographie elle-même n'y résiste pas : en février dernier, le conseil municipal de la ville de Vendôme a vendu pour 10 000 euros le nom de la commune au groupe LVMH pour « toute création de collection ou de produits liés à la joaillerie de luxe⁴ ». Ces petites touches par lesquelles le système étend son empire peuvent paraître bien anecdotiques. Elles ne le sont pas.

Dans *L'Adieu à l'humanitaire ?*, j'avais montré comment – à petits pas – la logique libérale qui s'était d'abord appliquée aux collectivités locales par le biais des partenariats public-privé s'était ensuite transportée aux associations nationales via les contrats à impact social⁵. De là, ces derniers avaient été transposés aux associations

3. Rony Brauman, « Contre l'humanitarisme », 1^{er} juin 1992, CRASH. <https://www.msf-crash.org/fr/publications/guerre-et-humanitaire/contre-lhumanitarisme>

4. Blaise Mao, « La ville de Vendôme vend son nom à LVMH contre des emplois », *Usbek & Rica*, 9 février 2001. <https://usbeketrica.com/fr/la-ville-de-vendome-vend-son-nom-a-lvmh-contre-des-emplois>

5. Des mécanismes financiers « innovants » sur lesquels Bertrand Bréqueville revient en détail.

internationales de développement. Nous étions en 2015 et je m'interrogeais benoîtement sur le moment où nous verrions ces mécanismes adoptés par les organisations humanitaires. Il n'aura pas fallu attendre deux ans pour que cela advienne. En 2017, la première « obligation à impact humanitaire » voyait le jour, sous l'impulsion d'une banque suisse qui « aurait investi des sommes colossales dans des entreprises fabriquant des armes proscrites internationalement », nous apprend Bertrand Bréqueville.

Car celui-ci s'était déjà engagé dans cette réflexion, reprenant en quelque sorte le flambeau. Dans mon propre essai, je m'étais attaché à décrire – en l'appliquant aux ONG – la dynamique de ce système néolibéral qui, par certains aspects, est d'une plasticité fascinante. Chemin faisant, j'esquissais l'hypothèse d'une alliance objective entre les entreprises et l'État pour expliquer la facilité désarmante avec laquelle il enserrait peu à peu le monde humanitaire. Mais demeurait cette question : pourquoi les ONG avaient-elles autant de difficultés à s'en convaincre – une étape essentielle, on en conviendra – avant, le cas échéant, de s'en défendre ? Succombaient-elles à cette vanité de croire qu'elles pourraient résister à l'avancée du rouleau compresseur, voire en dévier la trajectoire ?

Prenant le relais de ces interrogations auxquelles je n'avais pas vraiment trouvé de réponse, Bertrand Bréqueville a décidé d'aller voir loin et en profondeur : il est entré dans la matrice humanitaire, en a décrypté le code génétique et en ressort avec une hypothèse. Selon lui, « l'humanitaire n'est pas un à-côté du néolibéralisme, il en est le compagnon de route ». Et cela n'a rien d'infamant en soi, là encore, tant l'explication est historique et systémique. Se construisant sur les cendres – qu'il n'a pas peu contribué à attiser – du tiers-mondisme, l'humanitaire moderne est apparu au camp libéral comme l'allié rêvé dans sa lutte contre le communisme et pour la victoire de l'économie de marché. La fin de l'Histoire ayant été décrétée par Fukuyama et la machine néolibérale étant devenue plus qu'un système économique – une idéologie, sinon la seule –, la mue de l'humanitaire vers l'humanitarisme n'avait plus qu'à s'amorcer.

Ce qui serait infamant, c'est de la laisser parvenir à maturité. Ce qui serait une faute à l'aulne de l'histoire admirable des ONG humanitaires, c'est qu'elles refusent de se détacher de cette filiation et de se hisser au-delà de leurs origines pour combattre les effets

délétères d'un système qui s'est développé au-delà du raisonnable. Car désormais, comme enivrée par le « principe de mouvement » qui l'anime, la machine libérale s'attaque à ses propres compagnons de route. L'humanitarisme néolibéral qui vient serait en quelque sorte le reflet atrophié, dévoyé et trompeur de l'humanitaire, comme le portrait de Dorian Gray qui, dans l'ombre, en silence, se paraît de tous les stigmates dont son modèle était étrangement indemne.

Puisque l'humanitarisme néolibéral dont Bertrand Bréqueville appelle à l'éradication n'est pas complètement advenu, il est encore temps de préparer la mère des batailles, celle qui rassemblera toutes les autres. Des services sociaux à la presse en passant par la recherche ou le monde de la culture, les énergies ne manquent pas pour retrouver le sens du bien commun contre la somme des intérêts à court terme. Dans leur propre camp, les ONG ne manqueraient pas d'alliés en agrégeant, fortes de leur poids réputationnel et financier, la société civile tout entière. La pandémie de la Covid-19 pourrait-elle représenter un catalyseur ? Bertrand Bréqueville le suggère. Cet événement-monde aura en tout cas révélé les conséquences mortelles auxquelles ce système néolibéral livré à lui-même peut mener, autant que les inégalités sociales qu'il a générées. Parce que, là aussi, les ONG humanitaires ont bien souvent été en première ligne, elles devraient garder la main, s'engager dans la bataille et ainsi retrouver leur substance.

Pour y parvenir, le livre de Bertrand Bréqueville dessine de nombreuses pistes aussi stimulantes que son analyse est pointue – et donc parfois piquante –, argumentée et constructive. Je ne peux que souhaiter à son auteur qu'il inspire, à son tour, de nouvelles réflexions, une prise de conscience et surtout une véritable mobilisation pour défendre un humanitaire de combat.

Boris Martin est éditeur indépendant et auteur. Il a publié plusieurs ouvrages consacrés à l'action humanitaire dont Critique de la raison humanitaire (dir. avec Karl Blanchet, préface de Rony Brauman, Le Cavalier Bleu, 2006) et L'Adieu à l'humanitaire ? Les ONG au défi de l'offensive néolibérale (Éditions Charles Léopold Mayer, 2015). Il est également l'auteur de récits (« C'est de Chine que je t'écris... », Seuil, 2004 ; L'Iconoclaste, Éditions du Pacifique, 2014) et de nouvelles (Hong Kong, un parfum d'éternité, Elytis, 2010).

INTRODUCTION

La pandémie actuelle de Covid-19 a déjà emporté près de trois millions de vies humaines tout en aggravant profondément les inégalités sociales partout dans le monde. Comme le rappelle Oxfam dans son dernier rapport, il s'agit d'un monde dans lequel, depuis quarante ans, les 1 % les plus riches gagnent plus de deux fois les revenus cumulés de la moitié la plus pauvre de la population mondiale. La pandémie a précipité des centaines de millions de personnes supplémentaires dans le dénuement. Alors que les 1 000 milliardaires les plus fortunés de la planète ont retrouvé leur niveau initial de richesse en seulement neuf mois, il faudra plus d'une décennie aux personnes les plus pauvres pour se remettre des conséquences économiques de la Covid-19. Oxfam explique également que les richesses accumulées par les 10 milliardaires les plus riches – dont un certain Bernard Arnault – depuis le début de la crise sanitaire seraient suffisantes pour empêcher quiconque de tomber dans la pauvreté et pour financer un accès universel au vaccin contre ce coronavirus¹.

À l'aube de la deuxième décennie du XXI^e siècle, la nocivité des politiques économiques néolibérales n'est plus à démontrer tant elle s'observe tous les jours aux quatre coins de la planète. La pandémie actuelle de Covid-19 ne l'a rendue que plus criante, non seulement en révélant l'ampleur des inégalités sociales, mais aussi en faisant éclater au grand jour les fragilités de certains systèmes de santé. À ce sujet, les statistiques de l'OCDE sont tout simplement édifiantes. Rien qu'en France, le nombre total de lits d'hôpitaux pour 1 000 habitants est passé de 8,49 en 1997 à 5,98 en 2017², ce qui correspond à la suppression de plus de 100 000 lits. Plusieurs milliers

1. Esmé Berkhout et al., *Le Virus des inégalités. Réunifier un monde déchiré par le coronavirus grâce à une économie équitable, durable et juste*, trad. Pierre Le Grand et Jérôme Richard, Oxfam International, janvier 2021. <https://www.oxfam.org/fr/publications/le-virus-des-inegalites>

2. OCDE (2020), « Lits d'hôpitaux » (indicateur).

de suppressions supplémentaires ont été mises en œuvre depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron. En dix ans, 8 milliards d'euros d'économies ont été imposées à l'hôpital public et, avant l'épidémie de Covid-19, 600 millions d'économies supplémentaires étaient demandées pour 2020³. Ce sont bien les politiques d'austérité, sous-tendues par la logique économique néolibérale, qui, conjuguées à un gel du taux des cotisations sociales en vigueur depuis la fin des années 1970, ont littéralement démolé notre système de santé au cours des dernières décennies⁴. Pendant ce temps, les dividendes versés aux actionnaires de Sanofi n'ont fait qu'augmenter. Ils ont ainsi été multipliés par 11,5 entre 2000 et 2020, passant de 350 millions à quatre milliards d'euros⁵. Mais le néolibéralisme ne se résume pas à une question de politique économique ou à des chiffres.

Depuis Michel Foucault et ses cours de 1978-1979 au Collège de France, publiés sous le titre *Naissance de la biopolitique*, nombreux sont celles et ceux qui ont cherché à mieux cerner le néolibéralisme au-delà de ses différences avec le libéralisme classique. S'appuyant sur la notion foucauldienne de « rationalité gouvernementale », le philosophe Pierre Dardot et le sociologue Christian Laval voient dans le néolibéralisme un processus continu et dynamique conditionnant les conduites et les pratiques des individus aussi bien que celles des États. Le néolibéralisme repose sur une extension de la logique concurrentielle du capitalisme. Cette logique a besoin d'institutions, de normes, d'incitations et, par conséquent, des États. Conditionnées par le néolibéralisme, les politiques publiques portées par les États sont également déterminantes pour le « système ».

3. André Grimaldi et Frédéric Grenu, « L'hôpital, le jour d'après », *Le Monde diplomatique*, avril 2020, p. 17.

4. Historiquement, en France, les hôpitaux publics sont financés par les cotisations sociales. Le gel de longue date de leur taux a probablement ouvert la porte à des modes de financement pour le moins discutables, tels que la tarification à l'activité, introduite en 2004. En juillet 2020, au terme d'une concertation de plusieurs semaines lancée à la suite de la crise sanitaire, le ministre de la Santé, Olivier Véran, annonçait la réduction de la part de la tarification à l'activité dans le financement des hôpitaux.

5. Olivier Petitjean, « En vingt ans, les dividendes distribués aux actionnaires du CAC 40 ont augmenté de 269 % », *Bastamag*, 13 novembre 2020. <https://www.bastamag.net/CAC40-veritable-bilan-Observatoire-des-multinationales-dividendes-actionnaires-emploi>

Selon les auteurs, le capitalisme néolibéral parvient ainsi à faire accepter le cadre normatif et les règles de fonctionnement dont il a besoin. Ce *mode de pouvoir* n'est pas sans effet sur les différents échelons de la société, qui finissent par intégrer ce fonctionnement et l'obligation de compétitivité qu'il induit. D'après Pierre Dardot et Christian Laval, s'ensuit une concurrence généralisée à tous les niveaux (des salariés aux sociétés elles-mêmes) et qui tend à faire de chaque individu un « capital humain⁶ ». Et les auteurs de résumer ainsi ce qu'est le néolibéralisme : « une “raison-monde” qui a pour caractéristique d'étendre et d'imposer la logique du *capital* à toutes les relations sociales jusqu'à en faire la forme même de nos vies⁷ ». Selon eux, le néolibéralisme peut donc être vu comme un « fait social total » que vient encore renforcer une rationalité « capable d'enrôler dans sa logique d'autres idéologies en concurrence avec lui sur le marché des “identités culturelles” ». Les auteurs prennent l'exemple de la Turquie où les réformes néolibérales menées par Recep Tayyip Erdogan n'entrent d'aucune manière en contradiction avec la réislamisation de la société encouragée par le président turc depuis plusieurs années⁸. En fait, le capitalisme néolibéral se satisfait des idéologies qui ne le remettent pas en cause dans ses fondements. Le néolibéralisme n'a aucun problème, par exemple, à lutter contre les discriminations et les inégalités autres que celles induites par les rapports sociaux de production, à être « inclusif » ou à se teinter de vert « écolo » dès lors que cela sert ses intérêts.

La complexité apparente de la rationalité néolibérale ne doit pas masquer la réalité de ses effets en termes politiques, économiques, sociaux et individuels. L'heure n'est pas forcément à l'optimisme et le temps semble malheureusement faire le jeu du néolibéralisme. Il est difficile de prédire ce que sera l'ensemble des répercussions politiques, économiques et sociales de la pandémie de Covid-19 à long terme. On aimerait croire à des lendemains qui chantent, au retour des « jours heureux » et à la vieille rengaine du « Plus rien ne sera

6. Pierre Dardot et Christian Laval, *Ce cauchemar qui n'en finit pas. Comment le néolibéralisme défait la démocratie*, La Découverte, 2016, p. 71 sq.

7. *Ibid.*, p. 10.

8. *Ibid.*, p. 11.

jamais comme avant ». Toutefois, il est peu probable que la pandémie fasse chuter le système capitaliste néolibéral. Ce dernier saura sûrement s'accommoder de quelques aménagements à la marge à partir du moment où il y va de sa survie. Certes, il y aura probablement, notamment dans la filière sanitaire, des relocalisations qui nécessiteront une certaine dose de protectionnisme, mais il convient d'avoir en tête que le néolibéralisme n'est pas réductible à la mondialisation. Il se satisfera d'une démondialisation partielle et temporaire. Le capitalisme néolibéral a su délocaliser en Chine quand cela était dans son intérêt, autrement dit pour bénéficier de coûts de production moins élevés, il saura relocaliser provisoirement afin de contenter une opinion publique chauffée à blanc. Il y a fort à parier que les délocalisations reprendront à moyen terme et que l'Inde remplacera tôt ou tard la Chine dans le rôle d'usine du monde. De même, la Covid-19 semble avoir eu raison de l'orthodoxie budgétaire et des mécanismes du Pacte de stabilité et de croissance de l'Union européenne, mais les dérogations n'ont pas vocation à durer. Une fois la crise passée et digérée grâce à un minimum de relance keynésienne, on peut craindre que le naturel ordolibéral allemand ne revienne au galop et qu'un plafonnement des dépenses publiques ne redevienne vite la règle au sein de la zone euro. La pandémie ne devrait pas non plus éteindre la concurrence entre les États au vu de l'empressement stratégique que certains d'entre eux ont eu à lever les restrictions les plus fortes liées aux confinements. Ajoutons à cela la tentation de quelques États de profiter de la situation pour modifier le droit du travail ou prendre des mesures autoritaires, et il se pourrait bien que le système tire en fait profit de la crise. Comme l'ont montré les réflexions de la journaliste Naomi Klein dans *La Stratégie du choc*, il n'y a rien de mieux qu'une population en état de choc ou de sidération pour lui faire accepter les réformes nécessaires au déploiement de la logique néolibérale⁹.

Tout au long de l'année 2019, et avant que la pandémie de Covid-19 ne les mette temporairement en sommeil, les conflits sociaux et les mouvements de contestation se sont multipliés à travers

le monde : l'Algérie, Haïti, Hong Kong, le Chili, la Catalogne, le Soudan, l'Irak, l'Égypte... sans oublier la France avec les Gilets jaunes et les mobilisations contre la réforme des retraites. Malgré les restrictions liées aux confinements, la fin de l'année 2020 et le début de l'année 2021 tendent à montrer que la situation sanitaire n'est pas parvenue à éteindre toutes les contestations. Ces différents mouvements font suite à Occupy Wall Street, aux Printemps arabes et au mouvement des Indignés en 2011, au mouvement de la place Taksim d'Istanbul début 2013, à la montée du zadisme symbolisée par la lutte de Notre-Dame-des-Landes à partir de 2014, à Nuit debout en 2016... Pour différents que soient ces mouvements dans leurs origines, leurs sociologies, leurs revendications ou leurs niveaux de violence, ils illustrent tous, malgré tout, une même volonté de ne plus subir. Ces résistances sont salutaires, car elles portent en elles les germes d'une possible (re-)politisation de la société sans laquelle il sera impossible de sortir du néolibéralisme. Elles soulignent également le caractère universel ou, à tout le moins, universalisable des luttes contre le capitalisme néolibéral mondialisé. À côté de ces résistances, divers mouvements ou initiatives (coopératives, jardins partagés, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, mouvement des communs, mouvement de la décroissance, *buen vivir*...) sont autant de points d'appui pour une société alternative en devenir. Ce ne sont pas de simples « isolats », comme l'économiste et philosophe Frédéric Lordon les appelle parfois un peu dédaigneusement. Reste à savoir si l'agrégation de ces différents mouvements suffira à faire vaciller un jour le système.

Pendant ce temps, des femmes et des hommes luttent « simplement » pour leur survie. Le tableau humanitaire reste sombre en divers points du globe. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que seulement près de la moitié de la population mondiale était couverte par des services de santé essentiels en 2017¹⁰. D'après plusieurs agences onusiennes, près de 690 millions de personnes n'avaient pas assez à manger en 2019 ; les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19 pourraient faire

9. Naomi Klein, *La Stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, Montréal, Léméac / Arles, Actes Sud, 2008.

10. *Les Soins de santé primaires sur la voie de la couverture sanitaire universelle : rapport mondial de suivi 2019 – résumé d'orientation*, Genève, OMS, 2019 (WHO/HIS/HGF/19.1). Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

basculer 83 à 132 millions de personnes supplémentaires dans la sous-alimentation¹¹. Selon l'Unicef et l'OMS, une personne sur trois dans le monde n'a pas accès à de l'eau salubre¹². Enfin, avant la pandémie de Covid-19, l'ONU estimait à 168 millions le nombre de personnes qui auraient besoin d'aide humanitaire en 2020. Bien que son montant tende plutôt à progresser régulièrement, passant de 26,3 à 31,2 milliards de dollars entre 2015 et 2018 avant de redescendre à 29,6 milliards en 2019, la réponse humanitaire internationale ne parvient à couvrir que 64 % des besoins identifiés sur le terrain, d'après le *Global Humanitarian Assistance Report 2020*. Le même rapport indique qu'environ 30 % de cette réponse humanitaire internationale transite par les ONG humanitaires, ce qui illustre bien le poids financier qu'elles représentent¹³. Cependant, l'aide est très concentrée puisque, comme le rapporte *Le Monde diplomatique*, seulement douze ONG internationales et institutions onusiennes se sont partagé les deux tiers des financements humanitaires mondiaux en 2017¹⁴. Ce ne sont là que quelques chiffres...

Guerres, ventes d'armes par les puissances occidentales, phénomènes climatiques, habitudes de consommation des pays riches, dégradation environnementale qui affecte les moyens d'existence et favorise la propagation des épidémies, dépendance grandissante des paysans vis-à-vis des semenciers, accaparement des terres agricoles, industries extractives peu regardantes sur la santé et l'environnement, entassements urbains, flux financiers illicites, programmes d'ajustement structurel et autres politiques inadaptes... la liste des causes est longue et bien connue. Il serait absurde, sous prétexte que l'enjeu humanitaire est de sauver des vies et rien d'autre, de ne pas procéder à un minimum d'analyse. Nous faisons

donc l'hypothèse, somme toute raisonnable, que la plupart des situations auxquelles l'action humanitaire contemporaine tente de répondre sont le résultat direct ou indirect des méfaits du système capitaliste néolibéral mondialisé. Bien sûr, le capitalisme n'a pas attendu l'hégémonie néolibérale pour produire la plupart de tous ces effets mortifères. Néanmoins, par la manière dont il façonne les subjectivités, le néolibéralisme tend à légitimer la violence des rapports de production capitalistes ou à la faire passer pour inévitable, ce qui rend les résistances d'autant plus difficiles et nécessaires à la fois. Dès lors, il est primordial pour l'humanitaire – en tant que manifestation concrète de la solidarité humaine envers les plus défavorisés et en tant que doctrine – d'interroger la nature de sa relation avec le néolibéralisme. Beaucoup a été écrit sur l'humanitaire, mais assez peu sur son rapport au capitalisme néolibéral. Dans son ouvrage *L'Adieu à l'humanitaire ? Les ONG au défi de l'offensive néolibérale*, même s'il le fait surtout sous l'angle de l'influence grandissante des entreprises multinationales prises comme symbole connu de l'effet de système qui s'est mis en place, l'écrivain Boris Martin est l'un des rares à se pencher sur ce rapport¹⁵.

Inévitablement, l'humanitaire et le néolibéralisme interagissent. Les organisations non gouvernementales (ONG) humanitaires sont même de mieux en mieux intégrées dans le système néolibéral mondialisé. Il s'agit d'apprécier la nature des interactions en question. L'humanitaire se satisfait-il du néolibéralisme ? Ne lui rend-il pas service en fin de compte ? Ou au contraire, seul ou par le biais de coalitions, est-il en mesure de lui opposer une résistance ? Ces questions ne sont pas anodines. Le rapport de l'humanitaire au néolibéralisme doit s'apprécier notamment à l'aune de la place que les ONG humanitaires souhaitent se donner dans les processus de transformation sociale, le tout alors que d'aucuns exhortent certaines d'entre elles à « rompre avec l'institutionnalisation¹⁶ ».

11. FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO, *The State of Food Security and Nutrition in the World 2020*, part. II : *Transforming Food Systems for Affordable Healthy Diets*, Rome, FAO, 2020.

12. *Progress on Household Drinking Water, Sanitation and Hygiene 2000-2017: Special Focus on Inequalities*, New York, United Nations Children's Fund (UNICEF) and World Health Organization (WHO), 2019.

13. Development Initiatives, *Global Humanitarian Assistance Report 2020*. <https://devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2020/>

14. Frédéric Thomas, « Prendre le monde sans changer le pouvoir », *Le Monde diplomatique*, avril 2020, p. 7.

15. Boris Martin, *L'Adieu à l'humanitaire ? Les ONG au défi de l'offensive néolibérale*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2015.

16. Michel Maietta, « Origine et évolution des ONG dans le système humanitaire international », *La Revue internationale et stratégique*, dossier *Devenirs humanitaires* (dir. Michel Maietta et Stéphanie Stern), n° 98, été 2015, p. 59.

Un demi-siècle après les débuts du sans-frontiérisme, étape d'une incontestable importance dans l'histoire de l'humanitaire moderne, l'humanitaire peut-il se renouveler de manière substantielle? Et si oui, pourquoi et comment? Il n'est pas question ici de retracer toute l'histoire de l'humanitaire. Néanmoins, tout en nuancant certaines idées convenues, il importe de se pencher sur certains aspects particuliers de la genèse du sans-frontiérisme.

Comme nous le verrons dans un premier chapitre, la route du sans-frontiérisme croise très tôt celle du néolibéralisme. L'humanitaire a probablement sous-estimé la portée de cette rencontre précoce et son rôle dans l'intégration de l'humanitaire dans le système capitaliste néolibéral mondialisé.

Cette intégration rend les ONG humanitaires de plus en plus perméables aux influences et aux intérêts du néolibéralisme, ce que nous étudierons dans un deuxième chapitre. Nous distinguerons alors différentes situations de relative impuissance ou de mise sous influence : celles inscrivant certains droits (par exemple, les droits sociaux) dans une pure logique humanitaire, celles imposant aux ONG humanitaires des concepts neutres en apparence, mais idéologiquement chargés et, pour certains, préalablement vidés de leur potentiel de radicalité (par exemple, la protection sociale, la résilience, l'*empowerment*, le capital humain...), et celles induisant un rapport décomplexé au secteur privé lucratif.

En dépit de ces nombreuses influences, l'humanitaire dispose encore de son propre imaginaire. Celui-ci est fait de représentations et d'abstractions telles que les principes régissant l'humanitaire (humanité, impartialité, neutralité et indépendance), ou encore l'espace humanitaire, cet espace emblématique dans lequel les ONG humanitaires revendiquent le droit d'agir selon leurs principes. La communication joue un rôle essentiel dans la construction et la consolidation de cet imaginaire. Nous verrons dans un troisième chapitre à quel point cet imaginaire surpuissant est en fait le facteur d'une incroyable inertie à même de conduire l'humanitaire vers ce que nous appellerons l'*humanitarisme*. Pour cela, nous étudierons comment il contribue à faire de l'humanitaire une doctrine, voire une idéologie, qui, en plus de revendiquer son apolitisme, dépolitise.

La problématique de dépolitisation nous amènera, dans un quatrième chapitre, à considérer le rapport de l'humanitaire à la démocratie et, par conséquent, au politique. Sans négliger les jeux de pouvoir ni les déficits démocratiques structurels, souvent délétères, au sein des ONG humanitaires, la question essentielle sur laquelle nous nous pencherons sera néanmoins celle de la place donnée aux personnes concernées par l'aide humanitaire dans les mécanismes décisionnels. Comme nous le verrons, c'est malheureusement et paradoxalement sans véritable culture démocratique que les ONG humanitaires évoluent aujourd'hui dans le système néolibéral mondialisé.

Le temps n'est pas aux prospectives hasardeuses sur l'avenir que certains affectionnent tant. Afin de ne pas être seulement dans une posture critique déconnectée de l'action, le dernier chapitre de cet essai abordera le processus de transformation que l'humanitaire doit enclencher s'il souhaite résister efficacement au néolibéralisme, voire entrer dans une logique d'opposition franche et radicale. Certes, l'humanitarisme que nous déplorons contribue à accroître l'emprise du néolibéralisme sur l'humanitaire – raison qui nous incite à façonner le terme d'«humanitarisme néolibéral». Toutefois, l'humanitaire dispose encore d'un certain nombre de ressorts et de leviers qu'il peut actionner s'il en a la volonté, cette volonté qui, justement, n'a pas manqué aux pionniers du sans-frontiérisme il y a environ cinquante ans. Il s'agit donc pour les ONG humanitaires de se remettre en question. Loin d'être évident dans des structures parfois lourdes et complexes, un tel effort, dont on peut raisonnablement penser qu'il créera des tensions, voire des déchirements, est néanmoins nécessaire. L'enjeu n'est pas la survie organisationnelle des ONG humanitaires, mais plutôt la constitution d'un humanitaire de combat face au néolibéralisme. Il y va de la possibilité d'un autre monde. Encourager l'humanitaire à entreprendre cette remise en question tout en sensibilisant le public à ses enjeux, telle est l'ambition de cet essai.

I. LE SANS-FRONTIÉRISME OU LA RENCONTRE DE L'HUMANITAIRE AVEC LE NÉOLIBÉRALISME

DU BIAFRA À L'AFGHANISTAN, D'UN MYTHE À L'AUTRE

Survenue plus d'un siècle après la création par Henry Dunant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la première convention de Genève, la guerre du Biafra (1967-1970) est souvent présentée comme un tournant majeur dans l'histoire de l'humanitaire moderne. Fin 1968, en violation des règles du CICR prônant la discrétion, des volontaires de la Croix-Rouge française de retour de mission du Biafra, région sécessionniste du Nigeria, prennent la parole pour témoigner auprès de l'opinion publique des horreurs de la guerre et appeler à des solutions politiques. Certains – dont Bernard Kouchner – n'hésitent pas à parler de génocide du peuple Ibo au moment de participer à la création du Comité international de lutte contre le génocide au Biafra¹. Ayant sûrement en tête les silences du CICR face aux atrocités commises dans les camps nazis durant la Seconde Guerre mondiale, d'aucuns voient dans ces actes de témoignage le moment fondateur du sans-frontiérisme. Dans un essai bien documenté, l'historienne Eleanor Davey reconnaît au sans-frontiérisme naissant une « sensibilité à l'héritage de l'Holocauste et à l'idée de complicité² ». Cependant, elle nuance quelque

1. L'analyse historique *a posteriori* montrera qu'il n'y a pas eu de génocide au Biafra.

2. Eleanor Davey, *Idealism beyond Borders: The French Revolutionary Left and the Rise of Humanitarianism, 1954-1988*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. "Human Rights in History", 2015, p. 42.

peu l'idée reçue d'une rupture brutale avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Selon elle, les réflexions qui émergent au moment de la guerre du Biafra (limites de la neutralité traditionnelle, mélange des genres entre politique et humanitaire, éthique de l'engagement) vont bien au-delà du simple témoignage, elles portent essentiellement sur la place à donner à l'aide humanitaire d'une manière générale³. Mais si le sans-frontiérisme issu de ces réflexions – Médecins sans frontières (MSF) est créé en 1971 – fait indéniablement entrer l'humanitaire moderne dans une nouvelle phase, il s'inscrit également dans une certaine continuité. Comme Eleanor Davey le fait remarquer, la première charte de MSF adoptera les principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance qui sont trois des principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge proclamés en 1965⁴. Même s'il souhaite pouvoir s'affranchir de la souveraineté des États et des jeux politiques, le sans-frontiérisme n'est donc pas tout à fait le dépassement de l'humanitaire « classique » du CICR. Le mythe d'une rupture brutale continue pourtant à faire partie du récit qui se transmet d'une génération d'humanitaires à l'autre. Les ONG humanitaires ont tout intérêt à ce que ce mythe perdure, car elles continuent aujourd'hui encore à y puiser un sentiment de supériorité morale à la fois confortable et peu propice à l'introspection. La persistance du mythe, c'est la garantie d'un *statu quo* qui rassure. S'il est essentiel pour n'importe quel mouvement de savoir d'où il vient, la force symbolique et la ténacité du mythe fondateur ne doivent pas masquer les ruptures, qui elles s'inscrivent dans la réalité, provoquées par certaines évolutions ultérieures du sans-frontiérisme.

En pleine guerre froide, les années qui suivent la naissance de MSF sont également celles du réarmement moral du camp capitaliste et d'un progressif basculement de l'opinion publique. L'éclatement au grand jour de la véritable nature de régimes ayant initialement suscité l'espoir d'une voie socialiste différente du socialisme soviétique totalitaire (Cuba, Chine, Vietnam, Cambodge...) bouscule l'extrême gauche et la gauche maoïste, notamment en France.

3. *Ibid.*, p. 32-33.

4. *Ibid.*, p. 45-46.

En 1974, la parution de *L'Archipel du Goulag* d'Alexandre Soljenitsyne, ouvrage qui décrit les camps de travail forcé en Union soviétique à partir de témoignages de prisonniers et de l'expérience de l'auteur, a un énorme retentissement auprès du public et au sein d'une partie de l'intelligentsia française. Il sert d'appui aux travaux des « nouveaux philosophes », André Glucksmann et Bernard-Henri Lévy en tête, qui feront de l'antitotalitarisme leur principal cheval de bataille.

Il importe de bien saisir les véritables mobiles intellectuels de cet antitotalitarisme. Chez André Glucksmann, il se confond commodément avec un anticommunisme sûrement d'autant plus sincère qu'il est tardif. Ancien militant de la virulente Gauche prolétarienne, d'inspiration maoïste, André Glucksmann est un repent. Les débuts de sa florissante carrière littéraire seront grandement portés par l'anti-marxisme-léninisme et la détestation belliqueuse de l'Union soviétique (*La Cuisinière et le mangeur d'hommes*, *Les Maîtres penseurs*, *La Force du vertige...*). De son côté, Bernard-Henri Lévy se lance dans des amalgames douteux quand il s'agit de parler du totalitarisme. En 1977, il déclare dans un entretien au journal *Le Matin* :

Chacun sait aujourd'hui que le rationalisme a été un des moyens, un des trous d'aiguille par quoi s'est faufilee la tentative totalitaire. Le fascisme n'est pas issu de l'obscurantisme, mais de la lumière. Les hommes de l'ombre, ce sont les résistants. [...] C'est la Gestapo qui brandit la torche. La raison, c'est le totalitarisme. Le totalitarisme, lui, s'est toujours drapé des prestiges de la lampe torche du policier. Voilà la « barbarie à visage humain » qui menace le monde aujourd'hui⁵.

Pointant un possible alignement sur les idées développées par Michel Foucault dans son essai *Surveiller et punir* paru deux ans auparavant et une dérive vers une critique unilatérale de l'héritage rationaliste, le philosophe Renaud Garcia y voit une remise en cause de la pensée des Lumières et s'interroge : « N'est-ce pas ainsi que se présente la fameuse "postmodernité" : une époque guérie des illusions rationalistes des Lumières, ayant définitivement remis l'universel

5. Bernard-Henri Lévy, entretien au journal *Le Matin*, 1977; cité in Renaud Garcia, *Le Désert de la critique. Déconstruction et politique*, L'Échappée, 2015, p. 51-52.

et l'*humain* dans le domaine des fantasmes totalisants⁶?» En ce qui concerne Michel Foucault, il convient d'avoir en tête l'ambiguïté de son rapport à l'héritage rationaliste des Lumières. Pour Stéphanie Roza, chargée de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Michel Foucault se réclame parfois d'une critique rationaliste de la raison, mais il ne considère que trop souvent les dérives dont il lui semble opportun d'imputer la responsabilité à la raison des Lumières⁷. Et surtout, l'opposition foucauldienne aux Lumières apparaîtra plus profonde et plus complexe au fil du temps. Voyant de la « piété » chez « ceux qui veulent qu'on garde vivant et intact l'héritage de l'*Aufklärung* », Michel Foucault, en 1984, questionne les Lumières en même temps qu'il questionne la révolution vue par Emmanuel Kant comme « un événement qui serait remémoratif, démonstratif et pronostique d'un progrès permanent qui emporte le genre humain dans sa totalité⁸ ». Il questionne les Lumières parce qu'il questionne la révolution. Stéphanie Roza voit dans ces questionnements une tentative de « démythification » des Lumières. Selon elle, ces questionnements ne sont pas nouveaux, car « Foucault insiste une fois de plus sur le fait que l'actualité (politique) a mis à l'ordre du jour la tâche de réduire les aspirations à l'universel, à la rationalité, au progrès, à leur "historicité"⁹ ».

D'un point de vue strictement moral, André Glucksmann et Bernard-Henri Lévy ont bien évidemment raison de fustiger le totalitarisme, quand bien même il serait communiste. Il n'en reste pas moins que les ressorts de l'antitotalitarisme en vogue à partir des années 1970 apparaissent bien comme étant ceux de la postmodernité, ou du postmodernisme, ce courant contemporain qui repose sur le rejet des concepts dits « modernes » issus des Lumières que sont la raison, le progrès, la vérité, l'humanisme ou l'universalisme. Bien aidés par les médias et soutenus par l'intelligentsia non communiste inquiète d'une possible

6. Renaud Garcia, *ibid.*, 2015, p. 51-53.

7. Stéphanie Roza, *La Gauche contre les Lumières ?*, Fayard, coll. « Raison de plus », 2020, p. 51.

8. Michel Foucault, « Qu'est-ce que les Lumières ? », in *Dits et écrits*, t. II : 1976-1988, Gallimard, coll. « Quarto », 2017 (2001), p. 1498-1507.

9. Stéphanie Roza, *op. cit.*, p. 59.

arrivée de la gauche au pouvoir, les nouveaux philosophes – avec ce que Stéphanie Roza considère être la « caution intellectuelle et politique » de Michel Foucault¹⁰ – parviennent à progressivement reconfigurer le débat intellectuel en France en faisant de l'antitotalitarisme un thème central. La nouvelle philosophie, c'est une « gauche » repentante, désabusée, qui renonce à penser la révolution ou la transformation sociale parce que celle-ci conduirait inexorablement au totalitarisme. L'antitotalitarisme, si justifié soit-il par ailleurs, devient un horizon politique indépassable. Selon Eleanor Davey, les nouveaux philosophes vont voir dans le sans-frontiérisme le fer de lance d'une nouvelle forme d'engagement intellectuel pour les droits de l'homme fondée sur le socle de l'antitotalitarisme¹¹. L'autrice souligne que nouvelle philosophie et sans-frontiérisme ont en commun le rejet de l'idéologie comme justification de la violence¹². Les nouveaux philosophes vont s'impliquer personnellement pour tâcher de mettre en action leurs préceptes.

En 1979, avec d'autres personnalités connues elles aussi pour leur engagement contre le communisme totalitaire (notamment l'essayiste Guy Sorman, qui deviendra quelques années plus tard un fervent admirateur de la révolution néoconservatrice aux États-Unis), Bernard-Henri Lévy sera le cofondateur d'Action contre la faim (ACF). En 1980, André Glucksmann sera un compagnon de route de la première heure de Médecins du monde (MDM) en militant, aux côtés de Michel Foucault entre autres, pour l'accueil en France de réfugiés vietnamiens lors de l'opération « Un bateau pour le Vietnam ». Différentes ONG humanitaires issues du sans-frontiérisme voient le jour. Outre ACF et MDM, Aide médicale internationale (AMI) et Handicap International entrent également en scène, respectivement en 1979 et en 1982. Comme le Pr Philippe Ryfman le souligne, l'Afghanistan envahi par l'Union soviétique à la fin de l'année 1979 sera l'un des théâtres de la montée en puissance

10. *Ibid.*, p. 49-50.

11. Eleanor Davey, *op. cit.*, p. 126.

12. *Ibid.*, p. 174

des ONG humanitaires se réclamant du sans-frontiérisme¹³. Il est tentant de désidéologiser cette séquence « romantique » durant laquelle des humanitaires franchiront clandestinement la frontière pakistano-afghane avec l'aide des moudjahidin afghans et de n'y voir que la mise en action d'une morale. Tout autant que le mythe biafrais, l'aventure dans les maquis afghans participe à la mise en récit du sans-frontiérisme, quasiment intouchable parce que mettant en avant la grandeur morale de l'engagement humanitaire.

DE L'ANTITOTALITARISME À L'ANTI-TIERS-MONDISME

Pourtant, Eleanor Davey considère que, pour ce qui est de MSF en tout cas, c'est à travers le prisme de l'anticommunisme, confondu ici avec l'antitotalitarisme, que la situation en Afghanistan, tout comme celle au Cambodge un an auparavant, est alors interprétée par ses dirigeants¹⁴. Selon elle, cette posture consciemment anticommuniste est rendue possible par un langage présentant les aspects de la neutralité¹⁵. Un anticommunisme plutôt bien assumé se retrouve alors également chez des ONG comme MDM ou Solidarités International. L'anticommunisme de certaines ONG humanitaires va ensuite se prolonger dans la critique du « tiers-mondisme », abusivement vu et présenté comme un avatar du marxisme-léninisme. En 1984, MSF décide de créer la fondation « Liberté sans frontières pour l'information sur les droits de l'homme et le développement » (LSF). Le Dr Claude Malhuret, alors membre de l'équipe de direction de MSF, en sera le président, et le Dr Rony Brauman, alors président de MSF, en sera le directeur. Dans une remarquable étude racontant l'histoire du mouvement associatif de MSF, Laurence Binet et Martin Saulnier rapportent que l'objectif de la fondation LSF est de « mettre en avant les problèmes causés par l'idéologie tiers-mondiste dans de nombreux pays », étant entendu pour LSF que

13. Philippe Ryfman, *Une histoire de l'humanitaire*, La Découverte, coll. « Repères », 2016 (2008), p. 47.

14. Eleanor Davey, *op. cit.*, p. 200.

15. *Ibid.*, p. 214.

« le « tiers-mondisme » soutient l'idée que la richesse du monde occidental s'est construite sur l'exploitation des pays du tiers-monde¹⁶ ». Le document de présentation de la fondation précise :

[...] l'objectif de la fondation Liberté sans frontières est de permettre un débat dégagé des *a priori*. De susciter des recherches pragmatiques hors de l'idée qu'il n'y a qu'un modèle possible et qu'il faut le suivre. D'analyser les problèmes du développement et des droits de l'homme sans faire référence à l'idée d'un tiers-monde dont l'unité n'existe en fait pas. Enfin, de tirer de ces recherches des conséquences pour l'action¹⁷.

La fondation LSF reproche en effet beaucoup de choses à ce qu'elle appelle l'« idéologie tiers-mondiste », et notamment un « diagnostic marqué par le catastrophisme », particulièrement chez l'agronome René Dumont, une « analyse à sens unique des causes du sous-développement » et des « propositions aussi alléchantes que dangereuses¹⁸ ». LSF tend à minimiser les responsabilités des pays industriels et des multinationales et à occulter le poids de certains facteurs économiques dans le sous-développement des pays du tiers-monde. De la traite des esclaves à l'endettement systématique en passant par la détérioration des termes de l'échange des produits primaires du tiers-monde qui continue jusqu'en 1973, l'économiste Philippe Norel, dans *Le Monde diplomatique*, rappellera pourtant les nombreuses formes d'exploitation que les pays du tiers-monde ont connues¹⁹. De plus, certains arguments de la fondation n'ont pas résisté au temps. Force est de constater, à la manière de l'agronome Marc Dufumier, que les diagnostics établis par René Dumont à l'époque (par exemple, « trop de tracteurs et de caféiers », « pas assez de cultures nourricières »), pour catastrophistes qu'ils aient pu paraître, demeurent d'une cruelle

16. Laurence Binet et Martin Saulnier, *Médecins sans frontières, évolution d'un mouvement international associatif. 1971-2011*, MSF, février 2019, p. 49. <http://associativehistory.msf.org>

17. Fondation Liberté sans frontières pour l'information sur les droits de l'homme et le développement, document de présentation, 1985, p. 9.

18. *Ibid.*, p. 2.

19. Philippe Norel, « L'histoire économique face aux sanglots et aux invectives », *Le Monde diplomatique*, mai 1985, p. 16-17.

et «incroyable actualité» quelques décennies plus tard²⁰. Mais ce qui frappe à la lecture du document de présentation de la fondation LSF, c'est surtout la peine que les fondateurs ont à définir précisément ce qu'ils entendent par « tiers-mondisme » au mitan des années 1980, si ce n'est qu'il « plonge ses racines dans le tiers-mondisme politique dont il veut être le dépassement²¹ ». À leur décharge, l'exercice, auquel nous ne nous prêterons pas, est particulièrement fastidieux, voire insoluble. Et pour cause, l'extrême hétérogénéité des courants qualifiés de tiers-mondistes par les anti-tiers-mondistes eux-mêmes fait qu'il est difficile de parvenir à concevoir une doctrine ou une idéologie tiers-mondiste qui soit cohérente et unifiée. Si tiers-mondisme il y a, il y en a plusieurs, et celui intellectualisé de Frantz Fanon et de Jean-Paul Sartre n'est ni celui guévariste de Régis Debray, ni celui du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), influencé par la théologie de la libération, ni celui réformiste de René Dumont. Selon le sociologue Maxime Szczepanski-Huillery, le tiers-mondisme est « d'abord à rechercher dans l'activité interprétative d'une nébuleuse de commentateurs, communauté de lecteurs reliés entre eux par le jeu des gloses, des références et des polémiques croisées²² ». Le tiers-mondisme tel que dénoncé par LSF relève de la « construction sociale d'une figure collective honnie²³ ». Grâce à LSF, le sans-frontiérisme, pourtant déjà en plein essor, s'est donc trouvé dans le « tiers-mondisme » un adversaire fort commode. La campagne de LSF contre le tiers-mondisme atteint son apogée lors du colloque organisé les 23 et 24 janvier 1985 sur le thème « Le tiers-mondisme en question », auquel une organisation comme le CCFD, par exemple, ne sera même pas conviée. René Dumont aura les plus grandes difficultés à se faire inviter. Au-delà de quelques clichés et d'interventions parfois outrancières, comme

20. Marc Dufumier, « Cinquante ans après : quel avenir pour l'Afrique subsaharienne ? », postface de la réédition de *L'Afrique noire est mal partie*, Seuil, 2012, p. xxi.

21. Fondation Liberté sans frontières pour l'information sur les droits de l'homme et le développement, document de présentation, 1985, p. 1.

22. Maxime Szczepanski-Huillery, « "L'idéologie tiers-mondiste" : Constructions et usages d'une catégorie intellectuelle en "crise" », *Raisons politiques*, vol. 18, n° 2, mai 2005, p. 31.

23. *Ibid.*, p. 42.

celle du journaliste Jacques Broyelle trouvant que l'engagement armé des États-Unis au Vietnam était justifié²⁴, ou celle de l'historien Jacques Marseille qui estime que le sous-développement de l'Afrique noire n'est pas dû à la colonisation en soi, mais à une colonisation insuffisamment moderne, et qui s'interroge : « Et si le sous-développement était moins l'héritage de la colonisation que celui de la décolonisation²⁵ ? », la lecture des actes du colloque donne l'impression d'un véritable parti pris de la part des organisateurs. La prétention à des débats dégagés des *a priori* idéologiques apparaît peu crédible. En fait, en liant développement et droits de l'homme, il s'agit pour LSF d'en finir avec le tiers-mondisme, accusé de ne pas suffisamment s'intéresser à la question de la démocratie. La préoccupation « tiers-mondiste » de questionner et de remettre en cause les rapports d'exploitation pouvant exister entre les pays riches et ceux du tiers-monde n'a alors même plus lieu d'être. Dès lors, c'est l'humanitaire d'urgence, non seulement plus spectaculaire et plus médiatique, mais aussi supposément débarrassé des biais idéologiques, qui se trouve consacré et devient ensuite hégémonique. LSF ne parviendra pas à annihiler complètement le discours « tiers-mondiste » ; on en trouvera plus tard des réminiscences dans l'altermondialisme, l'écologie et, dans une moindre mesure, le postcolonialisme, ce dernier étant surtout influencé par la pensée poststructuraliste. Il n'en reste pas moins qu'à l'époque l'agressivité de la campagne de LSF contre le tiers-mondisme surprend, compte tenu de la relative inoffensivité des organisations étiquetées « tiers-mondistes » qui, sur le terrain, ne se voient probablement même pas comme des concurrentes de MSF. Cette campagne scelle en quelque sorte une rupture avec des ONG vues, à tort ou à raison, comme faisant partie de la sphère tiers-mondiste et, par conséquent, discréditées aux yeux du sans-frontiérisme. Ainsi, directeur médical d'ACF en Éthiopie en 1985, Jean-Christophe Rufin parlera du CCFD en des termes peu élogieux, comparant l'organisation

24. Jacques Broyelle, « Commentaire », in Rony Brauman (dir.), *Le Tiers-mondisme en question*, Olivier Orban, 1986, p. 73.

25. Jacques Marseille, « L'héritage colonial français : au-delà des légendes », in Rony Brauman (dir.), *ibid.*, p. 29.

à une banque et caricaturant son mode d'intervention principalement fondé sur des organisations locales alors que celles-ci sont aujourd'hui portées aux nues par le discours humanitaire officiel²⁶. Le CCFD deviendra même une cible privilégiée du très à droite *Figaro Magazine*. Malgré tout, les ONG que le sans-frontiérisme considère comme tiers-mondistes se préoccupent alors sûrement assez peu des étiquettes qui leur sont données. Elles inscrivent surtout leurs actions dans une temporalité très différente de celle du sans-frontiérisme, associé à l'urgence, à l'immédiateté, à l'impératif d'agir rapidement. En affichant clairement son opposition au tiers-mondisme qu'il instrumentalise, le sans-frontiérisme fait de la temporalité des actions un élément discriminant par la même occasion. Il introduit subrepticement l'opposition « urgence vs long terme ». Cette opposition créera ensuite les conditions favorables à l'apparition d'une véritable dichotomie entre « humanitaire » et « développement », qui perdure aujourd'hui dans le champ de la solidarité internationale et que le secteur fait mine de vouloir briser. Comme nous le verrons un peu plus loin, cette dichotomie appartient désormais à l'imaginaire humanitaire.

UN AIR DE FAMILLE

Si la défense des droits de l'homme, l'antitotalitarisme et l'anticommunisme sont des moteurs essentiels du sans-frontiérisme, comme le travail d'Eleanor Davey tend à le démontrer, on ne peut cependant ignorer que certains partisans du néolibéralisme vont reprendre ces différents thèmes à leur compte. Les deux figures de la vague néolibérale des années 1980, Margaret Thatcher au Royaume-Uni et Ronald Reagan aux États-Unis, sont également connues pour leur anticommunisme viscéral – brandi au nom de la démocratie et des droits de l'homme, bien évidemment – et pour le rôle primordial qu'ils vont jouer dans la fin de la guerre froide. Il y a donc une concomitance évidente entre le début de l'hégémonie du néolibéralisme

26. Jean-Christophe Rufin, *Le Piège. Quand l'aide humanitaire remplace la guerre*, J.-C. Lattès, 1986, p. 89-90.

et l'essor du sans-frontiérisme dans les années 1980. Du fait de cette coïncidence, Frédéric Thomas, docteur en science politique, pense que la question du néolibéralisme doit être intégrée à l'étude de la généalogie du sans-frontiérisme. En effet, il estime que celle-ci « participe pleinement du “dépassement” du tiers-mondisme dans le sans-frontiérisme²⁷ ». Il y a bel et bien un lien de parenté entre néolibéralisme et sans-frontiérisme. Nous l'avons vu, Bernard-Henri Lévy sombre dans le postmodernisme pour justifier l'antitotalitarisme des nouveaux philosophes, et c'est dans cet antitotalitarisme que le sans-frontiérisme vient ensuite puiser l'énergie nécessaire à son essor. D'après le philosophe Patrick Juignet, c'est également la post-modernité qui a laissé le champ libre au développement de l'idéologie néolibérale. Auparavant, cette dernière était en gestation depuis le colloque Walter Lippmann de 1938 ou la création de la Société du Mont-Pèlerin en 1947. Citant la déconstruction, l'anti-humanisme, la relativisation des thèses morales et le doute sur la vérité et la science, Patrick Juignet considère que les théories post-modernes engendrent un « relativisme généralisé [qui] favorise l'idéologie néolibérale, car il disqualifie les valeurs qui pourraient la limiter²⁸ ». Il est vrai que postmodernisme et néolibéralisme ont en commun le pragmatisme et la prépondérance accordée au « ici et maintenant ». Ce sont donc les mêmes ressorts postmodernes qui ont indirectement permis au sans-frontiérisme de prendre son essor et au néolibéralisme d'entrer dans sa phase hégémonique au début des années 1980. Il est sûrement plus facile d'établir un tel lien de parenté avec le recul dont nous disposons aujourd'hui qu'il y a environ quarante ans. Néanmoins, l'identification de ce lien de parenté permet d'appréhender différemment l'anti-tiers-mondisme du sans-frontiérisme. Cet anti-tiers-mondisme n'est pas que l'expression d'une posture antimarxiste. Il est tout autant, si ce n'est plus, alimenté par le néolibéralisme. L'analyse des profils

27. Frédéric Thomas, « Généalogie du sans-frontiérisme », *Le regard du Cetri*, 29 décembre 2016. <https://www.cetri.be/Genealogie-du-sans-frontierisme#nb3>

28. Patrick Juignet, « Néolibéralisme. De l'idéologie néolibérale à la pratique du gouvernement », *Philosophie, science et société* [en ligne], 2018. <https://philosciences.com/philosophie-et-societe/ideologie-croyance-societe/151-ideologie-neoliberal>

des intellectuels dont LSF s'entoure ou s'inspire (par exemple, Raymond Aron, Jean-Claude Casanova, Jean-François Revel...), soigneusement passés au crible par le journaliste Alain Gresh dans *Le Monde diplomatique* en mai 1985, fait clairement ressortir une sociologie de droite bien trempée, tout à fait compatible avec le néolibéralisme. Alain Gresh parvient à identifier des liens entre certains de ces intellectuels et l'économiste Jacques Garello, fervent admirateur de Milton Friedman, l'un des principaux penseurs de la doctrine néolibérale, celui-là même qui, en 1982, saluait le « miracle économique » chilien²⁹. Par ailleurs, comme Laurence Binet et Martin Saulnier le racontent, les intentions néolibérales de Claude Malhuret et sa proximité avec la Heritage Foundation, le très droitier lobby étatsunien conservateur, sont pointées du doigt par Philippe Laurent, alors directeur général de MSF Belgique :

Au moment de l'Éthiopie, ça commence déjà à être tendu. Ça tombe pile-poil avec le démarrage de Liberté sans frontières. [...] Malhuret me donne un document et me dit : «Voilà, j'en ai marre du communisme, ce n'est pas latéral, il y a des choses qui ne vont pas, l'ogre communiste est en train de tondre la vallée, etc. On va créer une fondation.» En fait, une machine de guerre qui est l'équivalent des machines de guerre qu'il y avait peut-être à gauche autour du tiers-mondisme, etc., et lui la met au service du néolibéralisme. [...] Je vous lis quelques passages comme ça... «d'autre part, donner à ces appareils de production idéologique les moyens qui leur manquent aujourd'hui. L'idée de départ est simple, puisque le libéralisme a fait ses preuves et que l'objectif est de le défendre, pourquoi ne pas appliquer à la production des idées les mêmes recettes qui ont fait le succès de la libre entreprise dans le domaine matériel ». [...] Donc il est dans la vague néolibérale du début des années 1980. Et alors, il fait référence à un «organisme identique à certaines fondations américaines, Heritage Foundation, par exemple». Heritage Foundation, c'est vraiment la droite américaine qui a permis à Reagan d'être élu contre Carter. Malhuret est allé visiter la Heritage Foundation. [...] MSF [France] a fait son colloque «Liberté sans frontières» au retentissement extraordinaire. C'était une charge contre la gauche, et tout ça en faveur malgré tout d'une droite libérale³⁰.

29. Alain Gresh, «Une fondation au-dessus de tout soupçon», *Le Monde diplomatique*, mai 1985, p. 18-20.

30. Laurence Binet et al., *Famine et transferts forcés de population en Éthiopie. 1984-1986*, étude de cas, MSF, 2013, p. 27.

Directeur de recherche au Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaire (CRASH), Fabrice Weissman confirme les connexions étatsuniennes de Claude Malhuret, MSF recevant même plusieurs financements de la National Endowment for Democracy (NED), fondation dont l'objectif est d'exporter le *soft power*³¹ étatsunien par le biais d'organisations de la société civile³². La fondation LSF, à rebours de ses propres prétentions, est donc dans l'idéologie, une idéologie néolibérale plutôt bien assumée. Même s'il est difficile de se représenter aujourd'hui l'ampleur de la polémique, il convient de préciser que la démarche de LSF ne fait alors pas forcément l'unanimité au sein de la communauté des ONG humanitaires. La querelle sera d'ailleurs très vive entre MSF France et MSF Belgique, et ira jusqu'à une rupture temporaire des relations entre les deux sections³³. Trois décennies plus tard, si l'on en juge par le remarquable travail de Laurence Binet et de Martin Saulnier, l'institution MSF est d'une grande transparence sur cette période «Liberté sans frontières» – transparence qui l'honore. Rony Brauman lui-même n'évacue pas le sujet quand il s'agit d'évoquer cette séquence. Il reconnaît « beaucoup d'absurdités » et y voit surtout l'origine de la « tradition d'indépendance » de MSF³⁴. Cependant, sur le plan matériel, les raisons de ladite indépendance de MSF sont sûrement davantage à rechercher du côté des techniques de collecte de fonds utilisées par la Heritage Foundation et dont l'ONG s'est inspirée bien avant toutes les autres grandes ONG humanitaires. Malgré la grande transparence de MSF, la période LSF est somme toute assez peu évoquée dans le récit humanitaire³⁵. Sûrement d'abord parce

31. Le *soft power* désigne l'ensemble des moyens d'influence et de persuasion autres que militaires, diplomatiques ou économiques qu'un État peut mobiliser pour orienter les positionnements d'autres acteurs dans une direction servant ses intérêts politiques.

32. Fabrice Weissman, « Silence, on soigne ! », Les mots sont importants (LMSI), 26 décembre 2011. <http://lmsi.net/Silence-on-soigne2>

33. Laurence Binet et Martin Saulnier, *Médecins sans frontières, évolution d'un mouvement international associatif. 1971-2011*, MSF, février 2019, p. 48 sq. <http://associativehistory.msf.org>

34. Interview du Dr Rony Brauman : «MSF, 40 ans d'aventure humanitaire», 23 novembre 2011. <https://www.msf.fr/actualites/interview-du-dr-rony-brauman-msf-40-ans-d-aventure-humaine>

35. La fondation LSF sera mise en sommeil en 1989.

qu'elle touche à un autre mythe, celui d'un engagement neutre, apolitique et complètement désidéologisé. Peut-être aussi parce qu'une bonne partie de la communauté humanitaire issue du sans-frontiérisme ne sait pas aujourd'hui si et comment elle doit l'assumer. Le reproche qui peut être fait à MSF n'est pas seulement, via la fondation LSF, d'avoir instrumentalisé le « tiers-mondisme » au nom de l'antitotalitarisme et de l'anticommunisme – anticommunisme que Rony Brauman et Claude Malhuret reconnaîtront des années plus tard, selon Eleanor Davey³⁶. Il est aussi d'avoir cédé aux sirènes du néolibéralisme. D'ailleurs, aujourd'hui encore, Rony Brauman s'intéresse assez peu à la critique du néolibéralisme. Que cela plaise ou non, la séquence LSF tend à prouver une absence d'incompatibilité ou, à tout le moins, une certaine porosité intellectuelle entre le sans-frontiérisme et le néolibéralisme, qui trouve un début d'explication dans leur lien de parenté. Cette caractéristique originelle, si anecdotique ou conjoncturelle puisse-t-elle paraître, n'est pas sans importance. Ce ne sont pas seulement les nouvelles générations d'humanitaires identifiés par Boris Martin comme « formés dans des masters Carrières internationales et Entrepreneuriat social », et supposément plus réceptifs à la doxa néolibérale, qui sont à blâmer pour le défi que le néolibéralisme pose aujourd'hui aux ONG humanitaires³⁷. Ce sont aussi et surtout certains « dinosaures » du sans-frontiérisme qui, trop occupés qu'ils étaient à en finir avec le « tiers-mondisme », ont manifestement refusé de voir dans le néolibéralisme une menace potentielle pour la suite. Par conséquent, ils n'ont pas jugé opportun de se préoccuper de rendre l'humanitaire moins perméable aux idées néolibérales. Le pouvaient-ils seulement ? À leur décharge, il est vrai que le néolibéralisme victorieux n'avait alors pas encore montré toute l'étendue de sa dangerosité, notamment celle des programmes d'ajustement structurel dans les pays du Sud, et que, à l'exception notoire de Michel Foucault, peu d'intellectuels s'étaient

36. Eleanor Davey, *op. cit.*, p. 203.

37. Boris Martin, *L'Adieu à l'humanitaire ? Les ONG au défi de l'offensive néolibérale*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2015, p. 102.

efforcés de chercher à le comprendre. Néanmoins, les influences néolibérales que l'humanitaire contemporain subit ne sont pas dues à de simples facteurs générationnels. Elles s'expliquent aussi, au moins en partie, par cette porosité originelle entre le sans-frontiérisme et le néolibéralisme que l'épisode LSF a rendue évidente.

L'HUMANITAIRE, COMPAGNON DE ROUTE DU NÉOLIBÉRALISME

Avec la chute du mur de Berlin en 1989 et la dislocation de l'Union soviétique en 1991, la guerre froide se termine. Les grandes puissances occidentales en sortent renforcées dans leur sentiment de supériorité morale. Elles n'ont alors aucune raison de percevoir les ONG humanitaires issues du sans-frontiérisme comme des opposantes au vu de leurs trajectoires pendant les années 1980. Le sans-frontiérisme ne porte aucun projet alternatif au capitalisme. De plus, pendant la décennie suivante, il va avoir tendance à uniformiser le paysage des ONG humanitaires. C'est ce que l'universitaire Hugo Slim confirme quand il explique que les ONG anglo-saxonnes redécouvrent « les principes et les pratiques de l'humanitaire traditionnel » et adhèrent aux « préceptes de la Croix-Rouge et de MSF³⁸ ». C'est l'heure de gloire du sans-frontiérisme, une gloire furtive. La fin de la guerre froide signifie également la fin d'un certain confort pour les ONG humanitaires. Au début des années 1990, le rayonnement de l'humanitaire est tel que le mot « humanitaire » lui-même va échapper au contrôle des organisations humanitaires, qui s'estiment alors en être les seules dépositaires. Pour le chercheur Antoine Heemeryck, « les ONG ont porté l'idéologie humanitaire, mais sans la maîtriser ». Il estime qu'ensuite « tout un ensemble d'acteurs se sont saisis

38. Hugo Slim, « Les radicaux de l'establishment : un aperçu historique des ONG britanniques », in Karl Blanchet et Boris Martin (dir.), *Critique de la raison humanitaire*, Le Cavalier Bleu, 2006, p. 46-47.

de cette ouverture pour s'assurer une légitimation³⁹». C'est flagrant en ce qui concerne les États qui s'appuient parfois sur une interprétation abusive de ce qu'ils pensent être un « droit d'ingérence » pour justifier certaines interventions politico-militaires : la Somalie (1993), le Rwanda (1994) le Kosovo (1999), puis l'Afghanistan (2001) et la Libye (2011), pour ne citer que ces exemples-là. Notons au passage qu'à l'occasion de certaines de ces interventions, nos anciens nouveaux philosophes se sont révélés être de zélés va-t-en-guerre. Les États n'hésitent plus à qualifier d'humanitaires leurs guerres, leurs bombardements ou certaines de leurs stratégies. La mise en avant d'un « droit » d'ingérence permet, dans les années 1990, le développement d'une « rhétorique humanitaire globalisante », ce que Nathalie Herlemont-Zoritchak déplore⁴⁰. Non seulement les États, mais aussi, au tournant des années 2000, les multinationales et la philanthropie sauront faire un bon usage de cette rhétorique humanitaire globalisante pour servir leurs intérêts. Alors que son usage devrait se limiter aux ONG humanitaires, à leurs actions, opinions et doctrines, le qualificatif « humanitaire » se retrouve maltraité, galvaudé, utilisé à tout-va et à toutes les sauces, usé jusqu'à la corde. Pour les tenants du néolibéralisme, le mot « humanitaire » n'est plus qu'un adjectif pouvant tout qualifier et, par conséquent, tout justifier. Cette utilisation abusive, voire outrancière, du qualificatif « humanitaire » rend de moins en moins lisible le contenu doctrinal de son substantif, l'humanitaire, tel que les ONG humanitaires le conçoivent, notamment sur la base des principes humanitaires fondamentaux (humanité, impartialité, neutralité, indépendance). Qu'elles l'acceptent ou non, l'incapacité des ONG humanitaires à défendre et à faire valoir, à partir des années 1990, leur propre doctrine face aux coups de boutoir répétés des États et des multinationales est à la fois la cause et le symptôme de leur intégration dans le système capitaliste néolibéral mondialisé. Elles ont sous-estimé la force d'enrôlement du

néolibéralisme. Malgré ses velléités historiques d'indépendance, le sans-frontiérisme n'aura pas été en mesure d'empêcher l'arrimage de l'humanitaire moderne au néolibéralisme. C'est moins un reproche qu'un constat. L'humanitaire n'est pas un à-côté du néolibéralisme, il en est le compagnon de route.

39. Antoine Heemeryck, « De l'idéologie humanitaire à la philanthropie postcommuniste : évolutions idéologiques et pratiques des organisations non gouvernementales », *Revue de l'Institut de recherche sur la qualité de la vie*, vol. 20, n° 1-2, 2009, p. 77.

40. Nathalie Herlemont-Zoritchak, « "Droit d'ingérence" et droit humanitaire : les faux amis », *Humanitaire*, n° 23, 2009. <https://journals.openedition.org/humanitaire/594>

II. L'HUMANITAIRE FACE AU NÉOLIBÉRALISME : ENTRE IMPUISSANCE ET MISE SOUS INFLUENCE

LA LOGIQUE HUMANITAIRE DES DROITS SOCIAUX DANS LE NÉOLIBÉRALISME

La fin de la guerre froide marque la victoire de la démocratie libérale et des droits de l'homme. La mort de l'utopie socialiste tend à faire de ces derniers le nouvel idéal ultime. À l'époque, le politologue étatsunien Francis Fukuyama, dans une lecture néolibérale de la chose, croit même y déceler « la fin de l'Histoire ». Les années 1990 voient ensuite le glissement définitif des « droits de l'homme » vers les « droits humains ». Dans son essai intitulé *Not Enough: Human Rights in an Unequal World*, l'historien étatsunien Samuel Moyn revient sur ces évolutions. Notons tout d'abord qu'il est de ceux qui distinguent clairement les droits de l'homme (*rights of Man*) des droits humains (*human rights*). La distinction n'est pas que sémantique. Samuel Moyn rappelle à juste titre que les droits de l'homme sont l'héritage des déclarations du XVIII^e siècle. Ils renvoient à une conception politique et citoyenne, liée au symbole de l'État-nation et à la construction d'une citoyenneté, là où les droits humains – aussi appelés « droits fondamentaux » – apparaissent plus vagues, et surtout moins ambitieux politiquement parlant.

Samuel Moyn remonte d'abord aux années 1970 durant lesquelles les « besoins essentiels » (*basic needs*) deviennent du jour au lendemain le nouveau paradigme de la pensée du développement, et les « droits humains » presque aussi soudainement l'objet des ambitions réformistes. Alors que les pays du tiers-monde

prônent le « nouvel ordre économique international » en exprimant des revendications qui portent notamment sur le prix des matières premières, l'industrialisation, les transferts de technologie et le contrôle de l'activité des multinationales, Samuel Moyn voit dans cette rencontre entre besoins essentiels et droits humains la notion de suffisance supplanter celle d'égalité matérielle et laisser augurer d'une logique « humanitaire ». L'historien rapporte les inquiétudes du mouvement des non-alignés face à cette tendance, notamment celles exprimées auprès de l'Organisation des Nations unies par Vijaya Lakshmi Pandit – la sœur de Jawaharlal Nehru –, pour qui « l'équité et la justice sociale sont les principales conditions requises pour la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels partout dans le monde ». Pour Samuel Moyn, il ne fait alors pas de doute que les droits humains sont mis en avant pour pointer du doigt les faiblesses des pays qui réclament le nouvel ordre économique international, rendant illégitimes leurs revendications pour plus de justice sociale à l'échelle de la planète. La tendance se poursuit et l'auteur estime que, dès les années 1980, alors que le socialisme est moribond et les demandes des pays prônant le nouvel ordre économique international dédaignées, les droits humains ne sont déjà plus une aspiration à l'égalité matérielle et, dans leur triomphe, ils ne sont plus que les instruments d'une lutte contre la pauvreté mondiale fondée sur une vision minimaliste des besoins essentiels¹. Le triomphe simultané des droits humains et du néolibéralisme pose évidemment la question de leur relation, d'après Samuel Moyn. L'historien est clair sur ce point : l'hégémonie du néolibéralisme n'est pas la conséquence de la révolution des droits humains. Il considère plutôt que c'est davantage le recul du socialisme à partir des années 1970 qui explique la montée en puissance du discours des droits humains. Cependant, il estime que, privés de toute ambition de justice sociale, les droits humains se révèlent impuissants face à l'explosion des inégalités engendrées par le néolibéralisme dont ils deviennent l'acolyte par la force des choses².

1. Samuel Moyn, *Not Enough: Human Rights in an Unequal World*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2018, p. 119 sq.

2. *Ibid.*, p. 173 sq.

Même si leur relation n'est ni causale ni nécessaire, le néolibéralisme s'accommode fort bien de cet accompagnement par des droits humains aux ambitions revues à la baisse. Les ONG humanitaires peuvent difficilement rester insensibles aux conclusions de Samuel Moyn compte tenu de la place importante que les droits humains occupent historiquement dans le discours humanitaire. Encore faut-il savoir de quoi nous parlons. Les droits humains de l'action humanitaire sont-ils ceux dont Samuel Moyn déplore l'évolution et le recentrage sur les besoins essentiels ? Dans son document de présentation, la fondation LSF considérait que « seuls les régimes démocratiques qui conjugu[ai]ent une acception libérale des droits de l'homme à un degré élevé d'évolution économique » parvenaient à « concilier les libertés formelles avec un degré important de liberté réelle³ ». Abstraction faite du parti pris, il est intéressant de relever que, dans sa réflexion, LSF ne semblait pas opposer les droits naturels et politiques issus de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (droit à la liberté, droit à la propriété, à la sûreté, droit de résistance à l'oppression, libertés de pensée et d'expression) aux droits économiques, sociaux et culturels, les « droits à », ceux que Raymond Aron appelait les « droits-créances » pour les distinguer des « droits-libertés ». Il est question de ces « droits-créances » dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, et encore davantage dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966. En toute logique, certains droits sociaux (par exemple, droit à la santé, droit à l'alimentation, droit à l'eau, droit à l'éducation...) ont une résonance particulière dans l'agenda humanitaire. À première vue, il n'y a rien de surprenant à ce qu'une ONG comme Action contre la faim, par exemple, se penche sur la question du droit à l'alimentation.

À partir des années 1990, certaines ONG humanitaires vont ainsi commencer à mener des actions et à faire du plaidoyer en faveur des droits sociaux dans leurs pays d'intervention et à l'échelle internationale, non sans que cela génère parfois de nombreuses discussions internes. Que peuvent réellement attendre d'une approche par

3. Fondation Liberté sans frontières pour l'information sur les droits de l'homme et le développement, document de présentation, 1985, p. 4-7.

les droits sociaux les personnes concernées par l'humanitaire? *A priori* moins que ce que l'esprit de la Déclaration de 1948 pouvait laisser espérer... Selon Samuel Moyn, en effet, la Déclaration de 1948 concevait les droits sociaux, notamment le droit à l'alimentation, avant tout comme un moyen de parvenir à une citoyenneté plus avancée, chaque État national étant alors encouragé à améliorer le niveau de vie dans son pays dans une logique d'État providence ou d'État social. Puis les droits sociaux ont progressivement été associés à la simple fourniture de services sociaux minimaux, et l'historien de déplorer une nouvelle fois la logique humanitaire grandissante dans laquelle ils s'inscrivent désormais – logique humanitaire illustrée par l'établissement de standards minimaux, de normes, de critères, d'éléments clés ou d'outils juridiques permettant d'apprécier l'applicabilité, l'opérationnalité et l'effectivité de ces droits⁴. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas ici de nier l'importance des droits sociaux en tant que droits fondamentaux, ni de les remettre en cause. Ils peuvent contribuer à réduire certaines inégalités. Leur utilité est indéniable, notamment quand il s'agit d'aborder les discriminations ou les situations d'extrême dénuement. Cependant, il importe d'être conscient de leurs limites. Les excès du néolibéralisme réduisent considérablement leur effectivité. De plus, les droits-créances peuvent même objectivement servir les intérêts du néolibéralisme en maintenant les populations indigentes au-dessus d'un seuil suffisamment élevé pour éviter contestations sociales et remises en cause politiques du système.

Faisant référence à Bertolt Brecht pour qui « la nourriture vient en premier, la morale ensuite⁵ », Samuel Moyn doute en quelque sorte que les prétentions morales des droits sociaux soient suffisantes⁶. L'approche par les droits sociaux ne remet pas en question les déterminants liés au pouvoir et à la répartition des richesses. En ce qui concerne le problème de la faim, par exemple, une approche par le droit à l'alimentation soulèvera *a priori* moins de questions politiques qu'une démarche fondée sur la souveraineté alimentaire.

4. Samuel Moyn, *op. cit.*, p. 192 sq.

5. « *Erst kommt das Fressen, dann kommt die Moral.* »

6. Samuel Moyn, *op. cit.*, p. 134.

Dans un tout autre domaine, le droit au logement opposable a très bien su faire montre de son utilité en France, mais il demeure grandement insuffisant. Tant que le régime de propriété privée sera ce qu'il est, qui plus est dans un contexte d'inégalités croissantes, il y aura malheureusement des inégalités de logement et du mal-logement, et la possibilité de judiciarisation n'y changera pas grand-chose. Pour Pierre Dardot et Christian Laval, la reconnaissance et l'effectivité des droits-créances ne sont possibles que si les citoyens sont politiquement impliqués dans les productions communes permettant de satisfaire leurs besoins, ce qui implique la mise en place par les citoyens eux-mêmes d'institutions à même de les faire devenir des « coproducteurs conscients du commun⁷ ». Dans le néolibéralisme, rien de tout cela ne semble possible pour l'instant. Les droits sociaux n'y sont aujourd'hui rien d'autre que des droits fondamentaux à l'effectivité pour le moins douteuse. Ils sont historiquement passés d'une logique de justice sociale à une logique de subsistance, d'une rhétorique de l'égalité matérielle à une rhétorique de réduction de la pauvreté. Dans le champ de la solidarité internationale en particulier, ils sont effectivement devenus les droits des pauvres, des indigents. De plus, les « droits à » et l'approche qui les commande amènent inévitablement le débat des droits humains sur le terrain de la morale. Mais quel ignoble personnage faudrait-il être pour nier aux plus pauvres un certain nombre de « droits à » ? Les droits sociaux, difficilement contestables dans leur justesse, se retrouvent ainsi privés de toute dimension ou ambition politique et pèsent finalement assez peu face aux inégalités matérielles croissantes induites par le néolibéralisme.

LA PROTECTION SOCIALE AU SERVICE DU NÉOLIBÉRALISME ?

Des droits sociaux à la protection sociale, il n'y a qu'un pas. Dans le néolibéralisme, la protection sociale est elle aussi devenue

7. Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, La Découverte, 2014, p. 544.

un outil de lutte contre la pauvreté, un instrument du contrôle social. Comme Caroline Broudic, spécialiste en analyse socio-économique dans des contextes de crise, le fait remarquer, la protection sociale, telle que promue notamment par la Banque mondiale dans les pays dits « en développement », a perdu toute visée universaliste en reposant sur une approche ciblée sur la base de critères d'éligibilité. Rappelant les effets catastrophiques des programmes d'ajustement structurel mis en place dans les années 1980-1990 et se traduisant par un net recul de l'État social, l'auteurice explique que, dans sa stratégie 2012-2022, la Banque mondiale ne considère à aucun moment le service public, qu'elle juge peu efficace, comme vecteur possible de la protection sociale. Cette position de la Banque mondiale a bien évidemment ouvert la voie à une forme de privatisation de la protection sociale à laquelle les ONG humanitaires, par extension, peuvent être amenées à prendre part par la mise en place de « filets sociaux » (par exemple, transferts monétaires ou alimentaires).

D'après Caroline Broudic, outre que l'approche fondée sur un ciblage strict n'est pas sans poser un certain nombre de questions (par exemple, capacité d'identifier les pauvres, stigmatisation, clientélisme...), la gestion de la pauvreté par les filets sociaux se révèle essentiellement technique, occultant les aspects économiques, politiques ou sociaux de ladite pauvreté. De plus, le modèle défendu par les institutions internationales verrait la protection sociale comme un moyen de soutenir la croissance économique avant d'y voir un principe de justice sociale. Caroline Broudic estime que « la protection sociale est un simple amortisseur des tensions créées par le système lui-même » et qu'elle rend service au système en quelque sorte. Selon elle, la conséquence est une dépolitisation de l'analyse de la pauvreté et de ses causes systémiques liées à différentes formes d'exploitation. Enfin, elle considère que la stratégie de protection sociale élaborée et promue par la Banque mondiale pour les pays en développement ne peut que reproduire les inégalités économiques et sociales dans la mesure où elle repose sur l'égalité des chances inspirée de la méritocratie anglo-saxonne, et non pas sur l'égalité

des droits⁸. La protection sociale telle que pensée par le néolibéralisme fait s'éloigner la perspective d'une « démocratie sociale ». Cette dernière, d'après Pierre Dardot et Christian Laval, nécessiterait la mise en place d'institutions dont les citoyens auraient la responsabilité démocratique de décider les grandes orientations stratégiques en vue de couvrir les besoins jugés les plus importants⁹¹⁰.

La logique humanitaire des droits sociaux dans le néolibéralisme, décriée par Samuel Moyn, s'étend donc au domaine de la protection sociale en y produisant les mêmes effets. Il n'est plus question de justice sociale ni d'égalité matérielle, mais de subsistance, de lutte contre la pauvreté et de contrôle social. En effet, il s'agit de maintenir des populations entières au-dessus d'une ligne de flottaison délimitant une paix sociale fragile, mais indispensable à la survie du système. On comprend, en y réfléchissant bien, la violence sociale inouïe que cela représente. Les programmes de lutte contre la pauvreté, auxquels certaines ONG humanitaires participent aujourd'hui, contribuent malheureusement plus au maintien du système capitaliste néolibéral (lutte contre la pauvreté pour toujours plus de consommation et toujours plus de croissance) qu'au changement social et politique (lutte contre les inégalités). Caroline Broudic montre bien à quel point la protection sociale, telle que conçue et mise en œuvre actuellement dans le secteur de la solidarité internationale, n'est pas du tout incompatible avec la doxa néolibérale. Le capitalisme néolibéral n'en attendait peut-être pas autant de la part de ces ONG humanitaires disant lutter contre la pauvreté.

8. Caroline Broudic, « Les ONG, cheval de Troie du néolibéralisme ? », *Humanitaire* [en ligne], n° 39, 2014, mis en ligne le 12 décembre 2014, consulté le 18 février 2020. <https://journals.openedition.org/humanitaire/3056>

9. Pierre Dardot et Christian Laval, *op. cit.*, p. 510-511.

10. En France, le modèle de sécurité sociale tel que conçu par le ministre communiste du Travail Ambroise Croizat en 1946 s'en approchait en reposant sur l'implication des syndicats de travailleurs dans la gestion des caisses de sécurité sociale. Par la suite, l'introduction du paritarisme et une étatisation bureaucratique grandissante ont considérablement limité la portée démocratique du modèle envisagé par Croizat.

LA RÉSILIENCE OU LA NATURALISATION DES CRISES

La résilience est d'abord un terme scientifique. En mécanique, elle désigne la résistance d'un matériau au choc, tandis qu'en zoologie elle caractérise la « capacité de reproduction d'une espèce animale inemployée en raison d'une ambiance hostile, mais susceptible d'une expansion soudaine si cette ambiance s'améliore » (Husson 1970)¹¹. Quel lien peut-on faire entre résilience d'un côté et humanitaire et solidarité internationale de l'autre, est-on en droit de se demander. C'est dans le cadre des premiers programmes de réduction des risques de catastrophes, dans les années 1990, que la résilience fait son apparition dans le vocabulaire de l'aide. Elle est officiellement introduite dans le Cadre d'action de Hyogo en 2005. Le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes la définit de la manière suivante :

la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée à des dangers de résister, d'absorber, de s'accommoder, de s'adapter, de se transformer et de se remettre des effets d'un danger de manière opportune et efficace, y compris par la préservation et la restauration de ses fonctions et structures de base essentielles à travers la gestion des risques¹².

On y retrouve, appliqués aux groupes, certains des préceptes de la psychanalyse étatsunienne qui s'est déployée à partir des années 1950 et qui voit dans la résilience la capacité d'une personne de résister à un traumatisme, de le surmonter et même d'en faire un nouveau point de départ. La résilience fait désormais indiscutablement partie de ces concepts, neutres en apparence, imposés par les institutions internationales et les bailleurs de fonds institutionnels aux ONG humanitaires. Elle est intégrée à la Norme humanitaire fondamentale sur la qualité et la redevabilité depuis 2015. L'Office humanitaire de la Commission européenne (ECHO) a développé un marqueur de résilience qui doit être intégré à tous les projets humanitaires qu'il subventionne, y ajoutant ainsi une complexité supplémentaire. Cependant, le principal problème lié à la

résilience ne réside pas tant dans la technicisation croissante des projets humanitaires qui en découle que dans l'intérêt que le néolibéralisme peut y trouver.

Il est difficile de dire s'il y avait des arrière-pensées néolibérales dès le Cadre d'action de Hyogo en 2005. Toujours est-il que la résilience est, par exemple, l'un des trois piliers de la stratégie de protection sociale de la Banque mondiale en cours jusqu'en 2022 : « la résilience pour les plus vulnérables, grâce à l'assurance contre les effets d'une dégradation de vie causée par divers chocs ». Cela sous-entend que les chocs peuvent être autres que purement naturels. Comme le souligne Caroline Broudic, « la politique consiste donc ici à atténuer les effets des crises, mais sans remettre en question le système économique dominant générateur de ces chocs (volatilité des prix des produits alimentaires, crises économiques et financières, catastrophes « naturelles »...)»¹³. La résilience refuse de voir le caractère systémique des chocs, elle tend à naturaliser les crises.

Un autre aspect de la résilience favorable au néolibéralisme est le retrait de l'État qu'elle sous-entend. Le géographe Alain Musset dénonce ainsi la potentielle nocivité du concept de résilience :

[...] car il permet de supposer, par exemple, que la prévention et la limitation des risques « naturels » ou industriels n'ont pas besoin de se fonder sur des politiques publiques d'aménagement territorial, mais plutôt sur la capacité endogène des individus et des groupes sociaux à faire face aux menaces (risques potentiels) et aux catastrophes (conséquences du risque). Paradoxalement, en favorisant la capacité d'adaptation et de résistance, la faculté de résilience des habitants pauvres et marginalisés peut renforcer leur degré de vulnérabilité¹⁴.

En fin de compte, la résilience est une bonne illustration de la facilité avec laquelle le système néolibéral peut s'approprier des mots qui lui sont *a priori* étrangers et leur donner une teneur conceptuelle ou doctrinale susceptible de servir ses intérêts. Mais il y a plus grave. Il arrive aussi que le néolibéralisme s'arroge

11. <https://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9silience>

12. <https://www.undrr.org/terminology/resilience>

13. Caroline Broudic, art. cité.

14. Alain Musset, « De l'inclusion à la résilience : les mots magiques de la "ville juste" », in *De quoi le droit à la ville est-il le nom ? Représentations, usages et instrumentalisation du droit à la ville*, Ritimo, coll. « Passerelle », n° 15, 2016. www.citego.org/bdf_fiche-document-1096_fr.html

un concept existant et le vide de son potentiel subversif pour en faire un concept constructif, un concept qui lui soit favorable, mettant ainsi les ONG humanitaires qui font reposer certaines de leurs actions sur ce concept dans une situation potentiellement ambiguë. Il en va ainsi de l'*empowerment*.

L'EMPOWERMENT (LE MOINS RADICAL POSSIBLE) À DÉFAUT D'ÉMANCIPATION

Au cours de l'été 2019, l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol a gracieusement offert des écrans publicitaires grand format à l'ONG Amref Health Africa. Les voyageurs ne pouvaient pas les rater. Sur les écrans, quatre jeunes femmes africaines, possiblement massais et parées de tenues aux couleurs chatoyantes, marchent dans la savane d'une allure à la fois sereine et résolue, et ce, alors que l'orage semble menacer. Écrit en superposition et en lettres capitales blanches au niveau des pieds des marcheuses, le message est simple et percutant : «*We empower*». De Save the Children à MDM en passant par l'Amref et ACF, nombreuses sont les ONG humanitaires qui revendiquent aujourd'hui faire de l'*empowerment*. La notion est et restera difficile à traduire dans la langue de Molière, l'*empowerment* désignant à la fois le processus qui donne du pouvoir et un état, celui d'avoir la capacité d'agir.

La sociologue Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, professeure d'économie et d'études de genre, reviennent sur l'histoire du terme *empowerment*. Il est à la fois très ancien et polysémique dans la langue de Shakespeare. C'est à partir des années 1970 qu'il commence à être utilisé par les « nouveaux mouvements sociaux », notamment aux États-Unis (mouvements féministes, mouvements d'éducation populaire, mouvements liés au Black Power...). Le mouvement des femmes battues est l'un des premiers à employer le terme d'*empowerment* « pour décrire le processus d'acquisition d'une "conscience sociale" ou "conscience critique" permettant aux femmes de développer un "pouvoir intérieur", d'acquérir des capacités d'action à la fois personnelles et collectives, et de s'inscrire dans une perspective de changement social ». D'après Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, l'*empowerment* donne des « pouvoirs

d'agir » individuels et collectifs. À partir de là, le terme va être utilisé comme « expression d'une critique sociale et féministe ». Il y a alors de la radicalité subversive et un objectif d'émancipation dans cet *empowerment* des années 1970 qui conteste le capitalisme et les rapports sociaux, raciaux et de genre dans leurs fondements. Puis, à partir des années 1980-1990, la notion va progressivement être intégrée dans les politiques nationales et internationales d'inspiration libérale ou néolibérale, ce qui affaiblira considérablement sa portée radicale. Ainsi, « en ayant recours à la notion de "chaîne d'équivalences" [...], qui permet de comprendre le sens d'une notion au regard des concepts ou propositions avec lesquels elle est employée et qui contribuent à la constituer », Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener identifient trois modèles d'*empowerment* permettant de cerner les différents enjeux : le modèle radical, le modèle social-libéral et le modèle néolibéral.

Le modèle radical, celui issu des années 1970, s'inscrit donc dans une logique de transformation sociale, il « prend sens dans une chaîne d'équivalences qui lie les notions de justice, de redistribution, de changement social, de conscientisation et de pouvoir, celui étant exercé par ceux d'"en bas" ».

Dans le modèle social-libéral, « l'*empowerment* prend place dans une chaîne d'équivalences au côté des notions d'égalité, d'opportunité, de lutte contre la pauvreté, de bonne gouvernance, d'autonomisation et de capacité de choix ». L'égalité dont il est question dans ce modèle est *a priori* davantage une égalité des chances qu'une égalité matérielle.

Enfin, le modèle néolibéral inscrit l'*empowerment* dans un traitement de la pauvreté et des inégalités purement gestionnaire. Faisant fi de l'émancipation et de la justice sociale, l'*empowerment* néolibéral incite les individus à être mieux préparés aux opportunités et aux aléas de l'économie de marché et du monde du travail, à ne plus être que des *Homo economicus* en quelque sorte¹⁵.

15. Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, « L'*empowerment*, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », *Idées économiques et sociales*, vol. 3, n° 173, 2013, p. 25-32. DOI 10.3917/idee.173.0025. <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-25.htm>

Dans son acception néolibérale ou même sociale-libérale, l'*empowerment*, largement dépolitisé, rejoint donc l'idée que le néolibéralisme se fait de la protection sociale ou de la résilience telle que nous l'avons vue auparavant¹⁶. Il ne remet pas en cause les fondements structurels ou institutionnels de la pauvreté et du sous-développement. Au mieux permet-il aux personnes concernées de survivre dans la pauvreté et de caresser l'espoir de pouvoir en sortir un jour. Comme l'explique l'anthropologue swazi-britannique Jason Hickel, cet *empowerment*-là rejette en quelque sorte la responsabilité de la pauvreté sur les pauvres eux-mêmes, les structures sociales dans lesquelles ils évoluent étant vues comme des obstacles à l'autonomisation des individus empêchant les politiques néolibérales de produire tous leurs effets escomptés. L'*empowerment*, notamment celui des femmes et des filles tel que promu par des institutions comme la Banque mondiale, le FMI ou certains bailleurs de fonds, sert finalement à justifier les politiques néolibérales. Il cherche à faire conjurer l'accès au marché du travail et au crédit – ce qui ne fait pas nécessairement sortir les personnes concernées de leur asservissement ou des répressifs rapports sociaux de production qui les affectent – et les sacro-saintes libertés individuelles célébrées par la culture occidentale, notamment celle de désirer¹⁷. Les réflexions de Jason Hickel rappellent quelque peu celles que le sociologue et philosophe Michel Clouscard a développées dès 1981, notamment dans *Le Capitalisme de la séduction*¹⁸.

Partant de là, quand certaines ONG humanitaires disent faire de l'*empowerment*, il est légitime d'en questionner les intentions. Il est probable que toutes ces ONG ne conçoivent pas l'*empowerment* de la même manière. Combien y voient le moyen d'une mobilisation politique des personnes concernées contre le système et les institutions

16. Notons que le revenu universel, trop souvent considéré comme étant une mesure de gauche, relève de la même logique néolibérale ou sociale-libérale de l'*empowerment*, de la protection sociale ou de la résilience.

17. Jason Hickel, "The 'Girl Effect': Liberalism, Empowerment and the Contradictions of Development", *Third World Quarterly*, vol. 35, n° 8, 2014, p. 1355-1373. <http://dx.doi.org/10.1080/01436597.2014.946250>

18. Michel Clouscard, *Le Capitalisme de la séduction. Critique de la social-démocratie libérale*, Delga, 2015 (1981).

objectivement responsables de leur situation ? Combien y voient une pratique émancipatrice ? Toute la difficulté, qui plus est pour les ONG humanitaires francophones confrontées à l'obstacle de la traduction, réside dans la polysémie et l'ambivalence du terme "*empowerment*" du fait de sa préemption par le néolibéralisme. Il est intéressant de noter que, face à cette ambiguïté, certains milieux militants de la gauche étatsunienne renoncent même désormais à parler d'*empowerment*. Celui-ci fait aujourd'hui partie de l'imaginaire du néolibéralisme. D'ailleurs, la philosophe Hourya Bentouhami y voit en fait une variante de la logique participative du néolibéralisme, « l'équivalent pour les classes subalternes des pays du Sud du management et de la logique de l'auto-entreprenariat dans les pays du Nord¹⁹ ». Contrairement à la notion d'émancipation qui sous-entend l'existence d'une forme d'oppression ou d'aliénation, l'*empowerment* coopté par le néolibéralisme n'est plus associé à la critique sociale. Face à ce constat, l'enjeu est de taille pour les ONG humanitaires, il est tout aussi sémantique que méthodologique.

ET DEMAIN L'INTERSECTIONNALITÉ ?

L'intersectionnalité suivra-t-elle la même trajectoire que l'*empowerment* ? La notion d'intersectionnalité trouve ses origines dans une remise en question du féminisme de la première vague qui était perçu comme étant trop influencé par les femmes blanches des couches moyennes occidentales. Originellement, l'intersectionnalité est une méthodologie qui permet de prendre en considération différentes sources d'oppression et d'apprécier comment elles interagissent les unes avec les autres. Elle met également l'accent sur le vécu de l'oppression par la personne concernée. L'intersectionnalité s'est appliquée en premier lieu aux femmes noires subissant la double oppression du patriarcat et du racisme. C'est d'ailleurs une féministe noire, la juriste afro-américaine

19. Hourya Bentouhami, « Travail effectif, subalternité globale et production de valeur », in François Cusset, Thierry Labica et Véronique Rauline (dir.), *Imaginaires du néolibéralisme*, La Dispute, 2016, p. 143.

Kimberlé Williams Crenshaw, qui a inventé le terme à la fin des années 1980. L'intersectionnalité telle que conçue initialement est clairement un outil intéressant dans l'analyse des inégalités autres qu'économiques. Elle s'inscrit dans une certaine radicalité politique qui souhaite ajouter les questions de genre et de race aux questions de classe dans une perspective de lutte contre le système.

Par la suite, l'intersectionnalité est rapidement devenue un inépuisable sujet d'études académiques et universitaires. Son utilisation croissante par certains milieux militants, notamment ceux de l'extrême gauche postmoderne, semble paradoxalement l'avoir vidée de sa radicalité initiale, ce qui l'a rendue compatible avec le néolibéralisme. S'appuyant sur les travaux de Myra Marx Ferree, la sociologue Sara Salem estime que « l'intersectionnalité est passée d'une théorie radicale, qui reposait sur une forte critique de l'inégalité, à une théorie qui met l'accent sur la diversité et l'inclusion des groupes marginalisés dans les institutions néolibérales²⁰ ». Ce qui est advenu de l'intersectionnalité ressemble fort à ce qui s'est passé pour l'*empowerment*.

Au cours des dernières années, certaines ONG humanitaires, notamment anglo-saxonnes, ont commencé à se pencher sur l'intersectionnalité et à l'intégrer dans leurs analyses et leurs projets ciblant les femmes. La branche étatsunienne d'Oxfam, en particulier, semble consciente de la nécessité de ne pas voir l'intersectionnalité comme une simple théorie ou un outil pour mesurer des discriminations, et elle invite à retrouver les racines radicales de l'intersectionnalité telle que pensée par Kimberlé Crenshaw²¹. Néanmoins, si l'un des enjeux est bien de voir comment des discriminations peuvent façonner une action politique, on peut se demander, à l'image de Sara Salem, si l'acceptation néolibérale de l'intersectionnalité n'a pas d'ores et déjà pris le dessus

sur son acception radicale des origines²². Les discours sur la diversité et l'inclusion ne sont qu'une pseudo-repolitisation de l'intersectionnalité. Les réflexions sur l'intersectionnalité commencent désormais à être diffusées en dehors des milieux universitaires et militants. Si certaines ONG humanitaires souhaitent travailler sur la question de l'intersectionnalité, il est urgent qu'elles le fassent avant que les principaux bailleurs de fonds institutionnels ne leur imposent une vision néolibérale et déradicalisée de la chose, comme ils l'ont fait pour l'*empowerment*.

Il est vrai que l'intersectionnalité pose de nombreuses questions, dont celle du passage du particulier à l'universel. Si la logique de sa version néolibérale, qui exalte les diversités, est poussée jusqu'au bout, l'intersectionnalité revient à définir les individus exclusivement sur la base de ce qui les différencie les uns des autres, et non pas sur la base de ce qui leur est commun. La constatation d'intérêts divergents risque alors d'entraîner des dynamiques identitaires au détriment de la solidarité entre les différents groupes opprimés. C'est même sûrement déjà le cas. Selon Renaud Garcia, « la relégation du thème de l'aliénation dans les marges de la critique sociale a ouvert le champ à des formes de luttes identitaires et affinitaires démultipliées, fondées sur l'exploitation de nouveaux modes de relations [...]»²³. Il en déplore les conséquences, la difficulté à désormais « engager un nombre significatif de personnes dans des combats communs » n'étant pas la moindre²⁴. Stéphanie Roza abonde dans le sens de Renaud Garcia. La chargée de recherches au CNRS reproche à Kimberlé Crenshaw de « [hiérarchiser] les différentes dimensions de l'identité des individus en fonction de critères que son analyse ne suffit pas à justifier : la couleur [...] et le sexe sont considérés comme décisifs, alors que la condition sociale serait accessoire ». Le risque est alors grand pour l'analyse d'être surdéterminée par des objectifs identitaires²⁵. Intersectionnalité et déconstruction doivent donc être maniées avec précaution, y compris dans l'humanitaire.

20. Sara Salem, « Les racines radicales de l'intersectionnalité », *Lava*, n°5, juillet 2018. <https://lavamedia.be/fr/les-racines-radicales-de-lintersectionnalite/>

21. Jenny Enarsson, "Re-Politicising Intersectionality. How an intersectional perspective can help INGOs be better allies to women's rights movements", *Oxfam Intersectionality Series*, Oxfam America, 2015.

22. Sara Salem, art. cité.

23. Renaud Garcia, *Le Désert de la critique. Déconstruction et politique*, L'Échappée, 2015, p. 181.

24. *Ibid.*, p. 183

25. Stéphanie Roza, *La Gauche contre les Lumières ?*, Fayard, 2020, p. 104-105.

Comme pour l'*empowerment*, la question de la méthodologie est cruciale pour les ONG humanitaires désireuses d'investir ce domaine. Ce sont bien les influences postmodernistes, dont celle du poststructuralisme, qu'il conviendrait d'analyser plus longuement²⁶. De manière incontestable, le poststructuralisme irrigue désormais certains champs de l'action humanitaire (par exemple, questions liées au genre, aux identités de genre ou aux orientations sexuelles). Dans le même temps, en promouvant la reconfiguration des rapports sociaux autres que ceux de production, le poststructuralisme ne représente aucune menace sérieuse pour le capitalisme néolibéral. Au contraire, il lui rend objectivement service en ringardisant le concept d'universalisme. Tout en ayant l'occasion d'apparaître progressiste sur les questions dites « sociétales », le néolibéralisme ne peut rien rêver de mieux qu'une société divisée en une multitude de communautés derrière lesquelles luttes sociales et perspectives d'émancipation collective s'effacent. Une critique approfondie des influences du poststructuralisme sur l'humanitaire permettrait vraisemblablement de mieux cerner la relation que celui-ci entretient avec le néolibéralisme. L'emprise des théories poststructuralistes empêche vraisemblablement l'humanitaire d'entrer dans un authentique rapport de force avec le néolibéralisme.

L'HUMANITAIRE, MACHINE À INVESTIR

En poussant jusqu'au bout la logique concurrentielle dans les domaines public et privé et dans toutes les activités humaines possibles et imaginables, la rationalité néolibérale transforme l'être humain en capital humain dans une logique d'auto-entreprenariat. Notons que Michel Foucault avait très bien perçu cette transformation quand il expliquait :

26. Le poststructuralisme, fortement inspiré par les travaux de Michel Foucault, considère que rien ne saurait être « naturel » ou « essentiel », que la réalité est « construite » et qu'elle est le résultat de pratiques et de discours qu'il convient de « déconstruire ».

[...] Il faut que la vie même de l'individu – avec par exemple son rapport à sa propriété privée, son rapport à sa famille, à son ménage, son rapport à ses assurances, son rapport à sa retraite – fasse de lui comme une sorte d'entreprise permanente et d'entreprise multiple²⁷.

Selon Wendy Brown, « le but constant et omniprésent du capital humain, qu'il s'agisse [...] de travailler [...] ou de s'inventer une nouvelle vie, est d'entrepreneurialiser (*sic*) ses projets, d'accroître sa valeur et d'améliorer sa notation et son classement²⁸ ». Plusieurs ONG humanitaires n'hésitent plus désormais à parler de « capital humain » dans certains de leurs documents. Cela peut paraître surprenant à première vue. Néanmoins, dans la logique néolibérale, comme le souligne Caroline Broudic, le renforcement du capital humain (pour ceux qui peuvent travailler) est en quelque sorte le pendant de la protection sociale (pour les personnes les plus démunies et ne pouvant pas travailler)²⁹. Certaines ONG humanitaires participant à des programmes dits « de protection sociale », il n'y a donc rien d'incohérent à ce que les mêmes ou d'autres mènent des actions de renforcement du capital humain. Cette cohérence illustre surtout le niveau de pénétration des termes de la rationalité néolibérale dans le champ humanitaire.

Ainsi, pour Humanité & Inclusion (HI), « la priorité [est] d'investir dans le capital humain, sans oublier les groupes défavorisés, afin de permettre à la main-d'œuvre d'acquérir les nouvelles compétences dont le marché du travail aura besoin³⁰ ». De son côté, Save the Children, tout en se réjouissant d'un partenariat avec Accenture, voit dans la jeunesse une énorme source de capital humain et d'opportunités économiques, mais dont il faut accroître l'employabilité³¹. La plus grande clarté revient à ACF qui estime qu'il

27. Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*, EHESS / Seuil / Gallimard, 2004, p. 247.

28. Wendy Brown, *Défaire le démos. Le néolibéralisme, une révolution furtive*, trad. Jérôme Vidal, Éditions Amsterdam, 2018 (2015), p. 39.

29. Caroline Broudic, art. cité.

30. Alice Bauwens, Hervé Bernard et Céline Trublin, *Vers une mondialisation inclusive. Les politiques et pratiques pour promouvoir l'emploi des personnes handicapées*, Lyon, Humanité & Inclusion, 2019.

31. <https://www.savethechildren.org/us/about-us/become-a-partner/corporations/accenture> (consulté le 23 mars 2020).

faut investir dans la population pour construire le capital humain et qui, perspectives de gain de PIB à l'appui, s'en explique :

Dans l'économie du futur, une fusion des technologies brouillera les frontières entre les sphères physiques, numériques et biologiques. Les emplois peu qualifiés seront remplacés par l'intelligence artificielle et les travailleurs humains devront avoir des compétences plus complexes. Ce changement, souvent appelé « la quatrième révolution industrielle », a le potentiel de conduire à des gains à long terme en matière d'efficacité, de productivité et, finalement, de qualité de vie pour les populations du monde entier. Les pays vont devoir investir dans leurs populations s'ils espèrent être compétitifs. [...] Renforcer le capital humain demande d'investir dans un panel d'interventions et de programmes qui ciblent le développement au début de la vie d'une personne. [...] Investir dans le capital humain en améliorant la nutrition, la santé, la stimulation et les soins dans la petite enfance favorise le développement individuel ainsi que la richesse nationale et la croissance économique³².

Tout y est ou presque : disparition annoncée ou fantasmée de pans entiers du travail humain, efficacité, productivité, investissements, compétitivité, richesse nationale, croissance économique... On manque de tomber à la renverse en voyant à quel point certaines ONG humanitaires ont intégré le discours et le mode de pensée du néolibéralisme. Il s'agit donc de préparer les bénéficiaires de l'aide humanitaire à la dure loi du marché et d'en faire des capitaux humains, de bons petits soldats du néolibéralisme œuvrant à la prospérité économique de leur pays avant tout.

Avec l'introduction assumée du capital humain dans le discours de certaines ONG humanitaires, une étape est incontestablement franchie, qui modifie la nature même de la relation entre les acteurs humanitaires et les personnes concernées par l'humanitaire. Nous sommes en effet aux antipodes du paradigme du don tel que le sociologue Alain Caillé, nourri par les réflexions de l'anthropologue Marcel Mauss et son *Essai sur le don*, le conceptualise à travers le cycle « demander, donner, recevoir et rendre ». Selon lui,

32. ACTION et Action contre la faim, *Investir dans la petite enfance pour développer le capital humain. Des solutions pratiques et des outils pour les parlementaires*, p. 2. <https://www.actioncontrelafaim.org/publication/investir-dans-la-petite-enfance-pour-construire-le-capital-humain-solutions-pratiques-et-outils-pour-les-parlementaires/>

« le don est un opérateur de reconnaissance », il permet au donataire d'être reconnu comme sujet, mais comme un sujet capable d'être donateur par la suite³³. Bien sûr, l'asymétrie considérable entre la personne qui donne et celle qui reçoit, qui est engendrée par l'aide humanitaire, n'est pas sans poser de questions. Néanmoins, nous pouvons prendre en considération la précision primordiale qu'Alain Caillé apporte en se fondant sur les théories du *care* :

Car même s'il était exclu que le soignant puisse recevoir quoi que ce soit de la part d'un soigné privé de tout, de parole et de mobilité par exemple, il n'en reste pas moins qu'il peut se percevoir lui-même dans sa propre vulnérabilité future et anticiper les soins qu'il pourra être appelé à demander et qu'il voudra recevoir des autres dans le respect de sa propre subjectivité. C'est dans une telle perspective que peuvent être évités les écueils opposés de l'indifférence ou de la pitié³⁴.

La théorie du capital humain et sa vision économiciste des sujets font sortir l'aide humanitaire du paradigme du don, et ce, dans la mesure où l'immédiate inaptitude de la personne aidée à rendre ainsi que la perspective pour la personne aidante de pouvoir demander et de vouloir recevoir s'effacent devant des considérations utilitaristes à plus long terme. Il n'y a plus de réciprocité possible. Les perspectives de future croissance économique deviendraient-elles un critère pour la fourniture de l'aide humanitaire ? Au fond, cette vision utilitariste rappelle le discours sur l'état de l'Union prononcé par le président Barack Obama en 2013 et qui, comme Wendy Brown le souligne, ne défendait plus les engagements en faveur de l'égalité, de la liberté et de l'inclusion en eux-mêmes, mais les subordonnait « au projet de croissance économique, à la compétitivité et à la valorisation du capital³⁵ »... Au temps (lointain) d'un libéralisme classique, les ONG humanitaires pouvaient, à la manière des États, intervenir pour amoindrir certains des effets négatifs induits par le système. À l'époque du néolibéralisme triomphant, celles qui adhèrent à la théorie du capital humain ne sont même plus

33. Alain Caillé, *Extensions du domaine du don. Demander-donner-recevoir-rendre*, Arles, Actes Sud, coll. « Questions de société », 2019, p. 124.

34. *Ibid.*, p. 125.

35. Wendy Brown, *op. cit.*, p. 25-29.

le « service après-vente » du système capitaliste, elles sont à son service tout court. Cela ne signifie pas nécessairement qu'elles se considèrent elles-mêmes comme telles, mais c'est sûrement ainsi que le système les perçoit. En s'appropriant de la sorte le concept de capital humain issu de la rationalité néolibérale et en cherchant à l'opérationnaliser de manière aussi zélée, l'humanitaire risque de ne plus parvenir à se démarquer du néolibéralisme.

L'ARGENT N'A PAS D'ODEUR DANS L'ENFER PAVÉ DE BONNES INTENTIONS DU NÉOLIBÉRALISME

Dans sa logique de marchandisation à l'infini, le néolibéralisme ne manque pas d'imagination. Les contrats à impact social (CIS) ont ainsi vu le jour il y a quelques années. Originaires de pays anglo-saxons comme le Royaume-Uni, ces contrats d'un type nouveau se sont progressivement multipliés dans plusieurs pays et sur tous les continents. Début 2021, il y aurait plus de 200 contrats de ce type en cours ou en préparation pour un montant total d'investissements avoisinant les 400 millions d'euros, selon la plateforme Social Finance³⁶. Un CIS repose sur un montage financier dans lequel un investisseur privé finance un projet à vocation sociale, notamment préventive, qui est mis en œuvre par un acteur de l'économie dite « sociale et solidaire » (par exemple, une association à but non lucratif) et qui, autrement, nécessiterait la mobilisation de fonds publics. En ces temps où la réduction des dépenses publiques est devenue un dogme, l'approche est imparable... Si les objectifs initialement fixés sont atteints, autrement dit si un impact social est constaté, l'autorité publique procède au remboursement de l'investisseur, auquel s'ajoutent bien évidemment primes et intérêts. Si les objectifs ne sont pas atteints, l'investisseur n'obtient pas de remboursement, mais son investissement peut alors être considéré comme un don ouvrant droit à une possible défiscalisation. L'autorité publique doit également rémunérer les intermédiaires financiers que sont

36. <https://sibdatabase.socialfinance.org.uk/>

les banques, ainsi que les cabinets d'expertise qui viendront évaluer le projet. Si un tel dispositif peut permettre à des associations de mettre en œuvre quelques-uns de leurs projets, il n'est pas sans poser un certain nombre de questions. En effet, il risque de coûter de l'argent à l'État tout en accélérant son désengagement du social, ce dernier se trouvant ainsi privatisé en quelque sorte, avec, qui plus est, des marges bénéficiaires potentiellement importantes pour les investisseurs. Rôle facilitateur de l'État, socialisation des risques, privatisation des profits... il est difficile ou franchement malhonnête de ne pas voir dans un tel mécanisme contractuel la quintessence du néolibéralisme. Si nous voulions être cyniques, nous pourrions dire que les CIS permettent de rentabiliser la misère et l'exclusion générées par le système capitaliste et désormais insuffisamment prises en charge par des services publics disposant de moins en moins de ressources.

Les secteurs de l'humanitaire et du développement sont eux aussi désormais concernés par ces CIS ou par des dispositifs s'en inspirant, ce que Boris Martin avait analysé et anticipé dès 2015³⁷. En 2017, le CICR a ainsi créé la toute première « obligation à impact humanitaire » visant à financer des nouveaux centres de réadaptation physique au Nigeria, au Mali et en République démocratique du Congo, trois pays touchés par la guerre³⁸. Le projet est coparrainé par la banque suisse Lombard Odier qui, d'après le Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA), aurait investi des sommes colossales dans des entreprises fabriquant des armes proscrites internationalement³⁹.

37. Boris Martin, *L'Adieu à l'humanitaire ? Les ONG au défi de l'offensive néolibérale*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2015, p. 81 sq.

38. CICR, communiqué de presse du 6 septembre 2017. <https://www.icrc.org/fr/document/creation-de-la-premiere-obligation-impact-humanitaire-pour-transformer-le-financement-de>

39. <https://www.gssa.ch/financement-du-materiel-de-guerre/>

C'est à ce genre de situation cynique et paradoxale que ces nouveaux dispositifs de financement peuvent mener⁴⁰.

Indépendamment des paradoxes possibles, il se trouve au sein du secteur humanitaire des ONG qui font la promotion de ces mécanismes innovants. Ainsi, Save the Children voit de nombreuses potentialités dans les contrats à impact humanitaire ou sur le développement, notamment dans le domaine de la santé maternelle et infantile. Elle encourage même le gouvernement étatsunien à en prendre acte tout en admettant, il est vrai, que le secteur manque encore de recul sur le réel impact de ces dispositifs⁴¹.

Du côté des ONG françaises, c'est Alima (Alliance for International Medical Action) qui porte le débat. Et de quelle manière ! Dans un article quelque peu provocateur paru dans le numéro d'*Alternatives humanitaires* de novembre 2017, celui qui est alors son directeur financier, Mathieu Dufour⁴², vante les vertus de l'entrepreneuriat social et présente comme révolutionnaires les nouveaux mécanismes de financement tels que les contrats à impact social. Tout en considérant « la non-lucrativité comme [un] critère obsolète », Mathieu Dufour va jusqu'à « imaginer la mort de cette rupture théorique entre le privé et les ONG pour envisager un ensemble d'acteurs avec des techniques et des financements différents œuvrant selon les maîtres-mots de la redevabilité et de l'impact envers les populations en souffrance⁴³ ». Pourtant, comme il est expliqué dans une réponse à l'article de Mathieu Dufour, les subventions publiques et la collecte

auprès du public restent largement suffisantes pour financer le plus gros des ONG humanitaires aujourd'hui. Alors que l'accroissement des financements des actions humanitaires est aujourd'hui porté en grande partie par les États et les institutions internationales, certaines personnes comme Mathieu Dufour refusent de voir la différence de nature, fondamentale, entre des subventions publiques – si imparfaites soient-elles parfois – et l'argent du secteur privé lucratif et de la finance. Au contraire, à l'appui de son propos, Mathieu Dufour cite Thierry Allafort-Duverger, ancien président d'Alima et actuel directeur général de MSF : « À l'échelle de la planète, les lignes économiques changent, les lignes politiques changent, il faut bien que l'action humanitaire change aussi. » Et qu'elle change, bien sûr, en s'alignant sur la doxa néolibérale et ses préceptes⁴⁴.

En 2015, Stéphanie Stern, alors chercheuse à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris), invitait déjà les ONG humanitaires à « sortir d'une certaine forme d'antilibéralisme primaire et [à] définir une nouvelle approche de l'entreprise dans la solidarité⁴⁵ ». Certes, les discours bienveillants vis-à-vis du secteur privé lucratif ne sont pas nouveaux dans l'humanitaire. Cependant, ils prennent désormais une tournure s'apparentant de plus en plus à une rupture, au sein du monde des ONG humanitaires, entre certains qui regarderaient vers le passé et d'autres se présentant comme « pragmatiques » et prenant de haut, au passage, leurs éventuels détracteurs. À l'occasion du Sommet humanitaire mondial d'Istanbul en 2016, Michel Maietta, qui était alors directeur de recherche à l'Iris, estimait qu'il n'y avait pas d'autre solution pour les ONG humanitaires que de travailler en réseau avec les entreprises et le secteur privé, et déclarait non sans un certain aplomb : « Beaucoup d'ONG se réfugient encore derrière des discours

40. Par la suite, le rapport décomplexé du CICR aux mécanismes d'investissement du capitalisme néolibéral ne s'est pas démenti. La célèbre institution genevoise fondée par Henry Dunant coprésidente, avec la Banque mondiale, le Crédit suisse et les Pays-Bas, l'initiative d'investissement humanitaire lancée par le Forum économique mondial en janvier 2019. Très claire dans ses intentions et ses connivences, l'initiative vise en fait à transformer l'humanitaire en un thème d'investissement comme un autre pour lequel il convient de mobiliser des capitaux et de réduire les risques liés aux investissements. <https://www.weforum.org/projects/humanitarian-investing-initiative>

41. Andrew Wainer, Smita Baruah et Jill Carney, *Investing in Maternal and Child Health: Development Impact Bonds. Potential and Early Learning*, Save the Children, septembre 2018. <https://www.savethechildren.org/content/dam/usa/reports/health/maternal-and-child-health-sept-%202018.pdf>

42. En 2021, Mathieu Dufour est membre du conseil d'administration d'Alima.

43. Mathieu Dufour, « Les ONG ont-elles le monopole des bonnes intentions ? », *Alternatives humanitaires*, n° 6, novembre 2017, p. 30-39. <http://alternatives-humanitaires.org/fr/2017/11/17/ong-ont-monopole-bonnes-intentions%E2%80%89/>

44. Bertrand Bréqueville, « C'est un processus de dépolitisation des ONG, une capitulation en rase campagne... », *Alternatives humanitaires*, avril 2018. <http://alternatives-humanitaires.org/fr/2018/04/09/cest-processus-de-depolitisation-ong-caWainer,pitulation-rase-campagne/>

45. Stéphanie Stern, « Le secteur privé représente-t-il une menace pour le secteur humanitaire ? », *La Revue internationale et stratégique*, dossier *Devenirs humanitaires* (dir. Michel Maietta et Stéphanie Stern), n° 98, été 2015, p. 110.

militants et passésistes pour ne pas évoluer. C'est un combat perdu d'avance⁴⁶. » Il n'y a pas de pragmatisme éclairé à voir dans de tels positionnements, mais plutôt un renoncement. C'est une capitulation en rase campagne face à la force d'enrôlement du néolibéralisme et de son discours⁴⁷.

Certains appellent donc de leurs vœux un rapprochement entre l'humanitaire et le secteur privé lucratif. La philanthropie semble être une passerelle toute trouvée. En France, plusieurs dizaines de fondations d'entreprise à vocation « humanitaire » sont désormais répertoriées. Mais la philanthropie s'y est développée nettement plus lentement que dans les pays anglo-saxons, notamment aux États-Unis, berceau des très grosses fondations, dont la célèbre Fondation Bill et Melinda Gates. Qui mieux que cette fondation incarne aujourd'hui le philanthrocapitalisme et l'hégémonie culturelle du néolibéralisme? Bien sûr – que l'on pense à Carnegie, Ford ou Rockefeller –, le capitalisme n'a pas attendu le néolibéralisme pour produire des ultrariches qui créent ensuite leur fondation philanthropique par pur opportunisme. Néanmoins, l'extrême bienveillance actuelle à l'égard de la Fondation Bill et Melinda Gates est le signe d'une normalisation de la philanthropie « opportuniste ».

Dotée d'un budget annuel de plus de quatre milliards d'euros, administrée par Bill Gates, son épouse Melinda et un autre milliardaire étatsunien célèbre, Warren Buffett, la Fondation Bill et Melinda Gates est aujourd'hui le plus grand mécène de la planète. Ses missions incluent notamment la lutte contre la pauvreté, la santé (lutte contre le virus du sida, la tuberculose et le paludisme), l'éducation et la promotion d'une agriculture intensive, le tout dans une centaine de pays à travers le monde. L'argent des milliardaires représente une sorte de graal, un enjeu tout particulier pour certaines ONG humanitaires, anglo-saxonnes comme françaises, peu regardantes dans leurs recherches effrénées de financements et qui courent littéralement après Bill Gates ou Warren Buffett. Au-delà des milliards de dollars que la Fondation Bill et Melinda Gates brasse, l'influence qu'elle a prise, notamment dans un secteur

comme celui de la santé, est foncièrement antidémocratique et pose de réelles questions.

Dans un essai à la fois passionnant et salutaire, le journaliste Lionel Astruc tente de montrer le vrai visage et les dessous de la Fondation Bill et Melinda Gates. On ne devient pas milliardaire en gardant les mains propres. Qu'il soit possible de devenir milliardaire ou ne serait-ce que millionnaire, autrement dit de disposer de ressources indécentement supérieures à ce qu'une vie correcte demande, suffit à prouver que quelque chose ne tourne pas rond dans ce système. Milliardaire, Bill Gates l'est devenu grâce à Microsoft dont il reste l'un des principaux actionnaires. Chiffres à l'appui, Lionel Astruc explique comment Microsoft, par des « stratagèmes complexes d'évitement fiscal », doit plus d'argent au fisc étatsunien que la Fondation Bill et Melinda Gates n'en distribue chaque année à travers les financements qu'elle accorde un peu partout dans le monde⁴⁸. Le journaliste décortique également la manière dont la Fondation fait fructifier son capital pour lui permettre de subventionner ensuite ses actions. L'argent que la Fondation Bill et Melinda Gates consacre à son activité caritative provient en grande partie des investissements réalisés par un trust d'actifs, un fonds d'investissement, dans des entreprises à la réputation discutable. Ces entreprises incluent ou ont inclus des entreprises de l'armement (par exemple, BAE Systems), des entreprises du secteur pétrolier (par exemple, Shell, Total...), des entreprises agroalimentaires (par exemple, Kraft, Nestlé, Unilever...), ou associées à l'agriculture industrielle (par exemple, Monsanto) ou à la malbouffe (par exemple, McDonald's, Coca Cola...)⁴⁹. Par ailleurs, comme le rapporte Lionel Astruc, certains des choix faits par la Fondation Bill et Melinda Gates ne sont pas anodins, celle-ci promouvant activement, notamment en Afrique, les semences hybrides et les OGM qui accroissent la dépendance des paysans aux géants de l'agrochimie⁵⁰.

46. Bruna Basini, « L'humanitaire passe en mode business », *Le Journal du dimanche*, 22 mai 2016.

47. Bertrand Bréqueville, art. cité.

48. Lionel Astruc, *L'Art de la fausse générosité. La Fondation Bill et Melinda Gates*, Arles, Actes Sud, 2019, p. 49-51.

49. *Ibid.*, p. 51-56.

50. *Ibid.*, 61-68.

Dans le secteur de la santé, l'un de ses domaines de prédilection, la Fondation use de tout son poids financier auprès de l'OMS et de certains États pour privilégier certains combats ou certaines campagnes de vaccination en particulier. Ainsi, la lutte contre la poliomyélite, alors qu'il ne reste que très peu de cas aujourd'hui, tourne à l'obsession chez Bill Gates et se voit accorder la priorité au détriment d'autres problèmes de santé (par exemple, rougeole, pneumonie, diarrhée, sous-nutrition maternelle et infantile...) que les populations concernées considèrent pourtant comme prioritaires. Dans les faits, la Fondation Bill et Melinda Gates dispose d'un réel pouvoir d'influence sur les politiques publiques sanitaires, quand elle ne les contourne pas tout simplement. Elle parvient à imposer ses choix, souvent en décalage avec les réalités du terrain. La Fondation n'ayant de comptes à rendre à personne, si ce n'est à Bill et à Melinda Gates eux-mêmes, Lionel Astruc estime que son pouvoir colossal auprès de l'OMS et des gouvernements constitue un « véritable problème de démocratie⁵¹ ». Enfin, le journaliste pointe du doigt d'évidents conflits d'intérêts, notamment en 2014 quand le trust d'actifs de la Fondation investit dans Berkshire Hathaway, conglomérat étatsunien dont le directeur général n'est autre que Warren Buffett, administrateur de la Fondation à laquelle il a par ailleurs cédé la plus grosse partie de sa fortune⁵². C'est ce même Warren Buffett qui, par ailleurs, est à la recherche d'ONG partenaires pour mettre en œuvre des programmes de santé sexuelle et reproductive qu'il souhaite financer en Afrique de l'Ouest.

Qu'il prenne l'allure moderne et cool de la finance dite « solidaire », l'aspect jugé innovant de certains mécanismes de financement ou le doux visage de la philanthropie, le néolibéralisme reste le néolibéralisme. Les inégalités économiques étant inhérentes à ce système, il est illusoire de penser qu'il puisse ne serait-ce que contribuer à les réduire. L'argent des entreprises, notamment celles qui investissent dans des contrats à impact social, et du philanthropisme ou même d'une philanthropie plus « classique », dont il y aurait aussi sûrement beaucoup à dire, est en fait de l'argent qui

pourrait revenir aux États et aux ONG humanitaires si les mécanismes de redistribution de la richesse étaient plus efficaces et surtout politiquement plus courageux qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Malheureusement, les ONG humanitaires semblent ne plus avoir aucun recul sur les stratagèmes du néolibéralisme. C'est tout juste si quelqu'un comme Warren Buffett n'est pas présenté comme un militant gauchiste sous prétexte qu'il soutient – en souhaitant garder l'anonymat ! – des projets pour les droits sexuels et reproductifs des femmes, projets certes essentiels, mais qui ne devraient pas empêcher d'être lucide sur la nature systémique de telles accumulations de richesses permettant à quelques-uns de devenir des philanthropes. N'oublions pas que c'est ce même Warren Buffett qui, sans fausse pudeur cette fois-là, déclarait en 2005 : « Il y a une guerre des classes, c'est un fait », avant d'ajouter : « Mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène cette guerre et qui est en train de la gagner. » Il est difficile de dire si le célèbre milliardaire exprimait ainsi une satisfaction ou un regret, mais force est de lui reconnaître une grande lucidité.

On peine à croire que le système économique actuel puisse résorber les inégalités matérielles qui lui sont inhérentes. Ayons en tête ce que Milton Friedman lui-même disait : « La responsabilité sociale de l'entreprise est d'augmenter ses profits⁵³. » Au lieu de chercher à le marginaliser, certaines ONG humanitaires légitiment l'argent des multinationales, des Gates, des Buffett, des Soros et compagnie. Ce faisant, elles légitiment également le pouvoir ou l'influence que les milliardaires ont sur certaines politiques publiques sans aucun contrôle démocratique. Elles font le jeu du néolibéralisme, elles rendent acceptable et renforcent le système qui permet cela, celui qui affaiblit les services publics et la notion de bien commun, et qui permet à quelques milliardaires de ne plus savoir comment utiliser leur argent, si ce n'est par le biais de fondations, quand des millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

51. *Ibid.*, p. 77-88.

52. *Ibid.*, p. 56.

53. Milton Friedman, in *The New York Times Magazine*, 13 septembre 1970 ; cité in Patrick Juignet, « Néolibéralisme. De l'idéologie néolibérale à la pratique du gouvernement », *Philosophie, science et société* [en ligne], 2018. <https://philosciences.com/philosophie-et-societe/ideologie-croyance-societe/151-ideologie-neoliberal>e

III. L'IMAGINAIRE TOUT- PUISSANT DE L'HUMANITAIRE, UNE ILLUSION ?

L'humanitaire ne s'illusionne-t-il pas avec des mots ? Ne s'est-il pas construit tout un imaginaire paralysant finalement la réflexion ? Face à une certaine inertie, on est en droit de se poser ces questions. L'action humanitaire, notamment celle qui est issue du sans-frontiérisme, est indissociable des droits de l'homme qui, au fil du temps et sous l'influence grandissante du néolibéralisme, se sont progressivement mués en droits humains¹. C'est là une donnée historique. L'ingérence humanitaire, peu importe qu'elle soit perçue comme un droit, un devoir ou une responsabilité de protéger, postule l'universalité des droits humains. Pour l'anthropologue Bernard Hours, « elle présume une société civile mondiale qui n'existe pas, donnant un mandat universel (comme des droits) à des intervenants dont la nationalité, les ressources, l'idéologie seraient neutralisées ou occultées comme par enchantement² ». À certains égards, leur antitotalitarisme revendiqué et le contexte particulier de la guerre froide pouvaient donner aux ONG humanitaires l'illusion d'être neutres et indépendantes, et ce, d'autant plus que le sans-frontiérisme se voyait aussi comme une réaffirmation des principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. De fait, les années 1980 ont été essentielles dans la consolidation d'une doctrine et la construction d'un imaginaire immanent à cette doctrine.

1. Quand nous parlons des droits humains dans la suite de nos réflexions, c'est davantage pour constater l'évolution des droits de l'homme en droits humains, notamment dans le discours humanitaire, que pour l'approuver.

2. Bernard Hours, « Une morale très politique », *Le Monde diplomatique*, septembre 2008, p. 21.

L'humanitaire se représente le monde et son rapport à celui-ci à travers des principes et des concepts qui guident son action et auxquels il donne des significations particulières. Les circonstances spécifiques de la guerre froide et le dénigrement du tiers-mondisme par une certaine frange du sans-frontiérisme ont, dans un premier temps, permis à cet imaginaire de jouer un rôle moteur et d'affermir la doctrine humanitaire. En revanche, il n'est pas insensé de se demander si, dans le cadre du néolibéralisme et en l'absence de toute réflexion critique, cet imaginaire n'est pas devenu une source d'illusions et d'inertie transformant la doctrine humanitaire en – pour parler comme le penseur communiste italien Antonio Gramsci – « une idéologie au sens défavorable du mot, c'est-à-dire un système dogmatique de vérités absolues et éternelles³ ». Selon Rony Brauman, « l'humanitaire dérape dans l'humanitarisme, le second étant un dérivé dégradé du premier, comme le moralisme par rapport à la morale », dès lors que le discours humanitaire commence à « prétendre à un statut de système explicatif global⁴ ». Nous pouvons donc définir l'humanitarisme comme étant le résultat du déperissement de la doctrine humanitaire en une idéologie au sens péjoratif du terme⁵. Il est essentiel d'insister sur cette dévalorisation, mais il convient aussi de chercher à comprendre les raisons d'une telle transformation. Au contact du néolibéralisme, la doctrine humanitaire, si aucun effort n'est fait pour la renouveler, ne peut que dégénérer en une idéologie stérile et l'humanitaire ne peut que conduire à l'humanitarisme. C'est en tout cas une hypothèse qui nous semble crédible. Notons par ailleurs que Bernard Hours n'hésite pas à évoquer l'« idéologie humanitaire » qu'il considère comme étant le « volet moral du monde global néolibéral⁶ ».

3. Antonio Gramsci, « Historicité de la philosophie de la praxis », *Cahiers de prison*, in *Textes choisis*, Le Temps des Cerises, 2014 (1983), p. 209-213.

4. Rony Brauman, « Contre l'humanitarisme », CRASH, 1^{er} juin 1992. <https://www.msf-crash.org/fr/publications/guerre-et-humanitaire/contre-lhumanitarisme>

5. L'humanitarisme tel que nous le définissons ici n'a donc rien à voir avec une traduction française de l'anglais *humanitarianism*, parfois utilisé pour désigner l'humanitaire (en tant que concept ou doctrine).

6. Bernard Hours, « l'idéologie humanitaire », *Journal des anthropologues* [en ligne], n° 77-78, 1999. <http://journals.openedition.org/jda/3084>

AUX FONDEMENTS DE LA DOCTRINE HUMANITAIRE : DES PRINCIPES PRÉSUMÉS INFAILLIBLES

Les principes humanitaires de base (indépendance, neutralité, impartialité, humanité), tous issus ou inspirés des principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge proclamés en 1965 et révisés en 1986, constituent indéniablement un pan important de l'imaginaire humanitaire. Les ONG humanitaires ainsi que certaines agences onusiennes et même quelques institutions de financement disent mettre en œuvre leurs actions selon ces principes qu'elles considèrent comme consubstantiels à l'aide humanitaire⁷. Ainsi, défendre les principes humanitaires, c'est défendre l'humanitaire en tant que doctrine, et vice versa. Les principes humanitaires constituent en quelque sorte le socle d'un ethos humanitaire. Pour les puristes, une action ne respectant pas ces principes ne saurait être qualifiée d'humanitaire en tant que telle. Bien que les principes humanitaires soient ancrés dans le droit international humanitaire (DIH), lui-même fondé sur la quatrième convention de Genève de 1949 relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre et sur les protocoles additionnels de 1977 et 2005, il est légitime de se demander – comme cela a déjà pu être initié dans un article dont de nombreux éléments sont repris ici⁸ – quelle véritable substance il peut leur rester et à quelle réalité vivante et tangible ils peuvent encore correspondre compte tenu du galvaudage du qualificatif « humanitaire » dont nous avons parlé plus tôt.

L'indépendance

Commençons par l'indépendance. Le principe d'indépendance signifie que l'action humanitaire doit être détachée de toute visée

7. Plusieurs centaines d'organisations dans le monde sont signataires du code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les ONG lors des opérations de secours en cas de catastrophe, lequel inclut l'engagement d'adhérer aux quatre principes humanitaires de base.

8. Bertrand Bréqueville, « En finir avec l'humanitaire ? », Observatoire des questions humanitaires, Iris / Save the Children, avril 2014. www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/obs_questions_humanitaires/fr-bertrand-brequeville-avril-2014.pdf

politique, économique, militaire ou autre dans les zones où elle est mise en œuvre. Avec une incroyable force d'autopersuasion, les ONG humanitaires en arrivent bien souvent à être convaincues de leur indépendance au seul prétexte qu'elles gardent la main sur le choix de leurs programmes et de leur ciblage. Qui plus est, cette indépendance semble être à géométrie variable. En effet, comme le relève Boris Martin, « l'un des axiomes qui circule dans les ONG françaises pour justifier le recours au partenariat avec les entreprises (essentiellement des multinationales) est le suivant : l'indépendance absolue n'existant pas, il nous faut choisir nos dépendances relatives⁹ ». Qui peut sérieusement croire que le choix des dépendances garantit l'indépendance ? Tant de contorsions intellectuelles prêtent à sourire. Qu'est-ce que l'indépendance au juste, si ce n'est l'état d'un système qui ne dépend que de lui-même ? Aujourd'hui, combien d'ONG humanitaires peuvent se targuer d'une réelle indépendance ? Combien peuvent réellement faire d'elles-mêmes – c'est-à-dire par la seule volonté de leurs membres – le choix d'intervenir là où elles veulent, quand elles veulent, sans les coups de projecteur médiatiques et sans l'aide financière des principaux bailleurs de fonds institutionnels ? Pour le sociologue Bernard Duterme décrivant, peu de temps après le violent séisme qui a ravagé Haïti en 2010, ce qu'il appelle les invariants de l'aide humanitaire, il n'y a « pas de donateurs sans journalistes, pas d'humanitaires sans donateurs, pas de journalistes sans audience... ils se nourrissent mutuellement¹⁰ ». Que les donateurs soient majoritairement le grand public, comme c'est le cas pour MSF, ou des bailleurs de fonds institutionnels, ne change pas fondamentalement la donne. L'aide humanitaire en réponse à une situation de détresse dépend en premier lieu de la couverture médiatique qui est donnée à la situation en question. Par ailleurs, et même s'ils peuvent laisser aux ONG humanitaires une plus ou moins grande part d'autonomie, il est douteux que des bailleurs de fonds institutionnels issus de grandes puissances comme les États-Unis, la France

ou le Royaume-Uni n'aient jamais d'arrière-pensées politiques, économiques ou autres. L'indépendance prétendue des ONG humanitaires relève de l'abus de langage. Un tel abus de langage n'est pas dramatique en soi. Certaines ONG humanitaires semblent faire de l'indépendance une fin en soi, alors que les conditions de faisabilité d'une réelle indépendance ne sont tout simplement pas réunies dans le système humanitaire tel qu'il est structuré aujourd'hui. Il s'agirait pour les ONG humanitaires de le reconnaître afin de ne pas risquer de tomber dans un sectarisme stérile, voire l'isolement.

La neutralité

Quid de la neutralité ? Le principe de neutralité signifie avant tout que l'aide humanitaire ne doit favoriser aucun camp lors de conflits armés. Dans la pratique, son champ d'application va bien au-delà des seules hostilités militaires puisqu'il s'agit également, pour les ONG humanitaires, de ne pas prendre part aux débats et aux controverses, notamment celles d'ordre politique ou idéologique. Jean-Christophe Rufin observe que cette neutralité-là – constat qu'il établit dès 1986 dans *Le Piège. Quand l'humanitaire remplace la guerre* – « n'a plus rien à voir avec ce dont rêvait Dunant ». Selon lui, « elle a perdu son sens actif » dans la mesure où « elle ne désigne pas la capacité de résister aux pressions militaires et aux manipulations politiques¹¹ ». Henry Dunant craignait également que « l'idée naïve de "neutralité" n'inspirât un sentimentalisme naïf », comme le suggère François Cusset¹². Avec le principe de neutralité, la plupart des ONG humanitaires se placent aujourd'hui « confortablement » au-dessus de la mêlée, se tiennent sciemment à l'écart de certaines questions internationales et des sujets qui fâchent, se contentent de soulager et font ça plutôt bien, alertent, témoignent ou dénoncent parfois en dignes héritières des *French doctors*, mais elles se gardent bien, la plupart du temps, d'émettre un quelconque avis sur les déterminants et les causes structurelles des maux qu'elles soulagent ou pensent

9. Boris Martin, *L'Adieu à l'humanitaire ? Les ONG au défi de l'offensive néolibérale*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2015, p. 107.

10. Bernard Duterme, « Catastrophes humanitaires en pays pauvres », *Le Monde*, 17 février 2010.

11. Jean-Christophe Rufin, *Le Piège. Quand l'aide humanitaire remplace la guerre*, J.-C. Lattès, 1986, p. 314.

12. François Cusset, *La Décennie. Le grand cauchemar des années 1980*, La Découverte, 2008, p. 33.

soulager. Ce faisant, sous couvert de cette neutralité apolitique, la plupart des ONG humanitaires refusent de voir le caractère pourtant éminemment politique des situations dans lesquelles elles interviennent. Elles se rendent ainsi complices du système à l'origine de ces souffrances humaines en laissant le soin aux fautifs de résoudre les problèmes, ce qu'ils ne font que trop rarement, si ce n'est jamais. Elles se placent d'elles-mêmes dans la position d'un pompier quelque peu inefficace. Le contexte spécifique de la guerre froide avait permis au sans-frontiérisme d'apparaître neutre, et ce, bien que sa neutralité revendiquée fût, comme nous l'avons vu, factice, voire fallacieuse.

Dans le cadre du système néolibéral, sauf à lui reconnaître effectivement un pouvoir neutralisant parce que dépolitisant, une démarche purement et strictement neutre ou consistant à sauvegarder une apparence de neutralité se conçoit beaucoup plus difficilement. Mais la neutralité existe-t-elle seulement ? Jean Jaurès, refusant de voir la laïcité assimilée à la neutralité lors des débats sur l'école laïque au début du *xx^e* siècle, se plaisait à dire : « Il n'y a que le néant qui soit neutre. » Selon Jean Jaurès, la neutralité n'existe pas ou « serait comme une prime à la paresse de l'intelligence, un oreiller commode pour le sommeil de l'esprit¹³ ». Des ONG humanitaires neutres, intellectuellement paresseuses ou spirituellement endormies, sans avis assumé et revendiqué sur certains des déterminants des catastrophes ou des situations dans lesquelles elles opèrent, c'est sûrement ce que nombre d'États et de multinationales en tout genre peuvent rêver de mieux.

Dans des contextes bien précis, la neutralité, lorsqu'elle est couplée avec l'impassibilité, peut même s'avérer néfaste en entretenant des situations ou des *statu quo* délétères. Dès qu'il en a l'occasion, Rony Brauman – par ailleurs conscient de la grande valeur symbolique qu'a l'épisode dans le récit de l'aventure MSF – ne manque pas de rappeler comment, pendant la famine en Éthiopie en 1984,

le gouvernement éthiopien avait interprété la neutralité silencieuse des ONG humanitaires comme un assentiment aux transferts forcés de population, dont il est sûr qu'ils ont entraîné un nombre considérable de décès¹⁴. Autre époque et autre lieu : dans le cas du conflit israélo-palestinien, la posture consistant à s'en tenir passivement et imperturbablement aux résolutions de l'ONU relève-t-elle vraiment de la neutralité ? Quelle réelle signification peut avoir une neutralité reposant sur un projet de partition du territoire de la Palestine historique en deux États indépendants ? Les faits historiques sont ici particulièrement têtus. Ce projet a prouvé à quel point il était incapable de conduire à la paix. Comme l'expliquent très bien l'écrivain Éric Hazan et le cinéaste israélien Eyal Sivan, « la partition de la Palestine historique en deux États *n'est pas une solution, mais un discours* [...], un discours de guerre drapé dans une rhétorique de paix, qui permet de justifier les faits accomplis comme ceux à venir¹⁵ ». Dans le cas de la Palestine, pour les ONG humanitaires qui y travaillent, une posture résolument différente pourrait ainsi vouloir dire appuyer des solutions politiques insuffisamment explorées. D'après l'historien Ilan Pappé, qui souligne au passage que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) avait appelé à la création d'un État démocratique laïque dans toute la Palestine historique dès 1968 avant de devoir repenser sa stratégie au début des années 1970, l'idée d'une solution à un État progresse au sein d'une jeunesse palestinienne sceptique à l'égard de celle à deux États. Bien sûr, comme Ilan Pappé le précise, les réflexions sur une solution à un État reposent sur une lecture du conflit israélo-palestinien très différente de celle qui guide la « solution » à deux États, la situation qui prévaut aujourd'hui en Palestine pouvant s'apparenter à celle de l'apartheid en Afrique du Sud, et ce, encore davantage depuis la publication par Israël de la loi fondamentale « Israël, État-nation du peuple juif » en juillet 2018¹⁶. Le souci de

13. Jean Jaurès, « Neutralité et impartialité », *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*, 4 octobre 1908, in *Pour la laïque et autres textes par Jean Jaurès*, Le Bord de l'eau, coll. « Bibliothèque républicaine », 2006.

14. « Faut-il avoir foi dans les principes humanitaires ? », compte rendu du Stand Up de l'humanitaire organisé le 20 octobre 2016 à Paris, Observatoire des questions humanitaires, Iris, décembre 2016.

15. Éric Hazan et Eyal Sivan, *Un État commun entre le Jourdain et la mer*, La Fabrique, 2012, p. 11.

16. Ilan Pappé, "One-State Solution & The Way Forward For Palestine", Rebel, 23 juillet 2018. <http://www.rebelnews.ie/2018/07/23/one-state-solution-the-way-forward-for-palestine/>

neutralité des ONG humanitaires présentes en Palestine leur rend difficile toute prise de recul sur les évolutions en cours dans la nature même du conflit israélo-palestinien et semble les condamner à s'accrocher à la « solution » à deux États, solution pourtant faiseuse de malheurs pour les Palestiniens depuis plus d'un demi-siècle. L'exemple palestinien illustre bien l'impasse dans laquelle la neutralité telle qu'envisagée aujourd'hui peut conduire les ONG humanitaires.

L'impartialité

Bien que neutralité et impartialité soient souvent des synonymes dans le langage courant, l'impartialité dans le langage humanitaire se rapporte davantage à l'idée de non-discrimination. Le principe d'impartialité signifie en effet que l'aide humanitaire doit être fournie sur la seule base des besoins identifiés sans discrimination d'aucune sorte. Or les invariants de l'aide humanitaire décrits par Bernard Duterme mettent à mal son potentiel d'universalité et la rendent incroyablement discriminante à l'échelle de la planète. Par l'influence des médias sur l'opinion publique et, par ricochet, sur les politiques et les bailleurs de fonds institutionnels, une indignation sélective s'opère. Toutes les victimes de guerres ou de catastrophes naturelles ne suscitent malheureusement pas le même émoi. Une discrimination s'installe presque toujours inévitablement entre crises médiatisées et crises oubliées, et les ONG humanitaires elles-mêmes sont souvent les premières à la constater et à la déplorer. Ainsi, alors qu'ils sont bien plus nombreux, les migrants qui tentent de rallier, sur des embarcations de fortune, la péninsule Arabique depuis la corne de l'Afrique, ou le département français de Mayotte depuis l'une des autres îles de l'archipel des Comores, ne semblent pas bénéficier de la même compassion que ceux qui traversent la Méditerranée centrale et qui peuvent être secourus par des ONG telles que SOS Méditerranée. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil de l'humanitaire. Dès 1979, les boat people vietnamiens étaient secourus en mer de Chine par l'opération « Île de lumière » lancée par Bernard Kouchner, vaguement soutenue par Claude Malhuret, mais dénoncée dès le départ par le comité de direction de MSF. Pendant ce temps-là, les réfugiés haïtiens et

cubains de la mer des Caraïbes étaient abandonnés à leur triste sort, comme le rappelle opportunément la sociologue Sylvia Klingberg¹⁷.

L'humanité

Sur la base du principe d'humanité, l'aide humanitaire ambitionne de faire respecter la personne humaine, de soulager les souffrances humaines en toutes circonstances, et en particulier celles des populations jugées les plus vulnérables. Elle ne se donne aucun objectif qui soit au-dessus de la personne, explique Hugo Slim, le principe d'humanité ne laissant aucune place aux considérations d'ordre politique¹⁸. Le principe d'humanité est-il pour autant suffisant ? Est-il humanisant ? « On n'humanise pas le carnage. On le condamne parce qu'on s'humanise », disait Frédéric Passy, colauréat avec Henry Dunant du premier prix Nobel de la paix en 1901. En supposant que le principe d'humanité soit humanisant, peut-il faire de l'humanitaire un humanisme pour autant ? L'essayiste Pierre Rabhi considère que l'humanitaire est d'abord une réponse à un défaut d'humanisme :

Humanitaire. Je n'aime pas vraiment cette notion. Selon moi, c'est par manque d'humanisme qu'on a recours à l'humanitaire. Si l'on avait organisé la vie avec humanisme, on n'aurait pas besoin de l'humanitaire, qui évoque une idée de secourisme et nous place dans la position du pompier pyromane. D'un côté, le système engendre de la misère, de l'autre il cherche à en éteindre le feu¹⁹.

L'écrivain et philosophe Robert Redeker va beaucoup plus loin que Pierre Rabhi. Selon lui, en ne voyant dans les êtres humains que des corps biologiques à sauver, l'humanitaire est la négation de la « nature raisonnable » et de la « nature d'animal politique » de l'homme – deux potentialités définies par Aristote. Pour cette raison, Robert Redeker estime que l'humanitaire n'a rien à voir

17. Sylvia Klingberg, « Le sans-frontiérisme et l'intégration planétaire », *L'Homme et la société*, numéro thématique *Regards sur l'humanitaire*, n° 129, 1998, p. 29-46. www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1998_num_129_3_2958

18. Hugo Slim, *Humanitarian Ethics: A Guide to the Morality of Aid in War and Disaster*, Londres, Hurst & Co., 2015, p. 47.

19. Hors-série spécial Pierre Rabhi, *Kaizen*, n° 1, décembre 2012.

avec l'humanisme, auquel il se substituerait « après la défaite de celui-ci devant l'antihumanisme contemporain²⁰ ». Précisons ici que Michel Foucault, quand il estimait que l'humanisme occidental relevait probablement du « mirage », avait en quelque sorte anticipé cet antihumanisme²¹. Le point de vue de Robert Redeker peut sembler excessif, mais le constat qu'il dresse est plus important que la conclusion qu'il en tire. Partagé par d'autres (par exemple, Bernard Hours, Rony Brauman, Denis Maillard, Philippe Blackburn...), ce constat – l'homme de l'humanitaire n'est pas un animal politique – permet d'établir un point commun entre l'humanitaire et le néolibéralisme sur lequel nous nous pencherons au moment d'aborder le rapport de l'humanitaire à la démocratie dans le quatrième chapitre. La grandeur et la beauté de l'acte humanitaire apportent indiscutablement un supplément d'humanité indispensable, mais qui reste insuffisant.

Loin d'être universels et relevant plus de l'abstraction ou – du fait de leur exclusivité – du dogme religieux que de la réalité palpable, les principes humanitaires, dont le champ d'application va bien au-delà des seuls conflits armés, déterminent donc les manières de voir – ou de ne pas voir – des humanitaires qui présument de leur infailibilité et des garanties qu'ils peuvent donner, notamment d'un point de vue sécuritaire. Les principes humanitaires apparaissent en effet comme une incitation permanente à ne pas voir la véritable nature des crises humanitaires. Ils dénaturent les situations, notamment celles dites « d'urgence », en déterminant une appréhension purement technique des problèmes qui vide ceux-ci de toute substance politique, sociale ou économique, qui les décontextualise à outrance. L'action humanitaire est davantage guidée par de « simples » constatations que par une compréhension ou une conception du monde.

Les bénéficiaires de l'aide humanitaire se retrouvent ainsi plongés dans des situations dont les humanitaires perçoivent bien les causes immédiates, celles des arbres à problèmes alimentant les cadres logiques chers aux bailleurs de fonds institutionnels, mais dont ils s'abstiennent de voir les causes profondes, celles politiques, sociales et économiques auxquelles ils refusent de s'attaquer la plupart du temps. Dans une telle décontextualisation, conséquence de ce que nous appelons l'humanitarisme, peu importent finalement les histoires, les parcours, les opinions et les éventuels projets des personnes concernées par l'aide humanitaire et leur regard sur leur propre situation. Peu importent également leurs relations avec le groupe auquel elles appartiennent ou le milieu naturel dans lequel elles évoluent. L'anthropologue Philippe Blackburn²² considère que l'humanitaire, en particulier celui d'urgence, « valide une représentation de l'humain en tant qu'être privé, apolitique et asocial ». D'après lui, « cette vision de l'individu privé et sans racines » est compatible avec l'idée que le néolibéralisme mondialisé se fait de l'être humain²³. Cette individuation, qui est tout ce qu'il y a de plus occidental, se heurte de plein fouet à la prédominance que la plupart des sociétés accordent encore au groupe et à son attache territoriale. La situation actuelle des migrants et la gestion qui en est faite par certaines ONG humanitaires illustrent assez bien le point de vue de Philippe Blackburn sur la dé-subjectivation que peut engendrer l'humanitaire. En plus de ne pas analyser de manière critique les causes politiques et socioéconomiques des migrations, des ONG humanitaires en arrivent de surcroît à user parfois des mêmes arguments que certains tenants du néolibéralisme, notamment ceux du grand patronat sur les gains de croissance économique du fait d'une plus grande consommation²⁴ – comme si les migrants n'avaient vocation

20. Robert Redeker, « Inhumain humanitaire. Essai sur une écologie de l'humain », *L'Homme et la société*, numéro thématique *Regards sur l'humanitaire*, n° 129, 1998, p. 57-65. www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1998_num_129_3_2960

21. Michel Foucault, « L'homme est-il mort ? », entretien avec C. Bonnefoy, in *Dits et écrits*, t. 1 : 1954-1975, Gallimard, coll. « Quarto », 2017 (2001), p. 568.

22. Philippe Blackburn a travaillé treize ans avec MSF.

23. Philippe Blackburn, « L'humanitaire d'urgence et l'imaginaire néolibéral », *Relations*, n° 771, mars-avril 2014, p. 32-34.

24. En septembre 2015, en pleine vague migratoire, celui qui est alors président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Pierre Gattaz, est soudain touché par la grâce humanitaire. Dans une tribune pour le journal *Le Monde*, il appelle à un accueil des migrants qu'il voit comme une opportunité économique. N'oublions pas cependant que l'intérêt des pays capitalistes de pouvoir disposer d'une main-d'œuvre étrangère bon marché a souvent été constaté.

qu'à être d'heureux consommateurs – et ceux sur la liberté de circulation – comme si les migrations telles qu'elles s'opèrent aujourd'hui étaient davantage la manifestation d'une liberté consciente et effective que l'expression d'une résignation ou le résultat d'un marketing néolibéral bien huilé. C'est faire fi de tout l'environnement socio-économique des migrants pour ne voir en eux que des individus supposément libres. En décontextualisant les situations et en réduisant chaque personne bénéficiant de leurs actions à son corps biologique et à son statut intouchable de victime, certaines ONG humanitaires pensent peut-être préserver une certaine pureté apolitique, mais elles exposent surtout l'humanitaire à des risques de récupération par la politique néolibérale.

L'ESPACE HUMANITAIRE : UN ESPACE À DÉFENDRE OU À CONQUÉRIR ?

Et pourtant, certaines ONG humanitaires parmi les plus pointilleuses continuent de défendre bec et ongles les principes humanitaires, quitte à y consacrer du temps et des ressources. À leurs yeux, ceux-ci conditionnent la nature humanitaire même et la faisabilité de leurs actions. À croire qu'elles existent par et pour ces principes ! Un tel attachement aux principes humanitaires est néanmoins compréhensible si nous considérons qu'ils délimitent un autre versant de l'imaginaire humanitaire : l'espace humanitaire, cet espace symbolique dans lequel les ONG humanitaires, du moins celles qui se considèrent elles-mêmes comme authentiques, sont censées pouvoir intervenir sans entraves et dans le respect des principes humanitaires. C'est sûrement de cet espace-là que Jean-Christophe Rufin parle en 1986 en évoquant certains organismes humanitaires :

Ils se veulent strictement neutres, apolitiques et non confessionnels, c'est-à-dire qu'ils rejettent non seulement tout engagement politique, mais même toute analyse sur ces bases. Leur démarche se veut purement humanitaire. Quelle est la signification de cet aveuglement ? Dans certains cas, il s'agit d'une vision volontariste du monde qui réduit la politique à des gesticulations et des paroles « qu'il suffit » d'ignorer : la bonne volonté peut rendre les hommes à ce qui les unit. Il existerait de la sorte

un espace particulier, serein, que les miasmes de l'ambition et de la violence n'atteindraient pas. Cette vision [...] nie la politique comme ces cercueils douilletts, capitonnés de tulle guilleret prétendent nier la mort. Cet apolitisme dégoûté est un puissant moyen de recueil de fonds. Il rend le public à un dialogue quiet avec les pauvres que personne n'est autorisé à troubler²⁵.

Si allégorique soit-il, l'espace humanitaire a besoin d'être occupé et, si possible, de manière visible et médiatisée. Pour reprendre un néologisme utilisé par Sylvia Klingberg, son occupation n'est ni plus ni moins que l'*humanitarisation* d'un lieu ou d'une population donnés au gré des intérêts politico-médiatiques. Les opérations de sauvetage de migrants organisées par certaines ONG humanitaires en Méditerranée centrale depuis quelques années sont sûrement un bon exemple d'*humanitarisation*. Pour Silvia Klingberg, il n'y a pas d'espace humanitaire à proprement parler. Il n'y a que des espaces à humanitariser ou déjà humanitarisés. Cela fait écho à l'indépendance fantasmée des ONG humanitaires et à leur impartialité circonscrite à des contextes précis et n'empêchant pas la discrimination qui s'opère à l'échelle mondiale et que nous avons précédemment évoquée. Et Sylvia Klingberg d'ironiser : « Leur indépendance presque parfaite vis-à-vis des miséreux qu'ils humanitarisent a pour contrepartie la dépendance croissante à l'égard des appareils étatiques dont le pouvoir et le vouloir de remettre de l'ordre coïncident avec la préférence humanitaire²⁶. »

En fin de compte, l'espace humanitaire tend à se confondre avec l'espace politico-médiatique. Dès lors, il est essentiel, voire vital, pour les ONG humanitaires d'en conquérir des parcelles toujours plus grandes, puis de les occuper, quitte à devoir jouer des coudes et à faire parfois dans la surenchère. Certes, l'*humanitarisation* d'une catastrophe, d'un groupe ou d'une cause vaut labellisation, synonyme d'une plus grande visibilité médiatique et d'un accès possiblement facilité à la générosité du public et aux financements institutionnels. Néanmoins, elle peut entraîner des logiques concurrentielles pour le « contrôle » de l'espace humanitaire qui, si elles permettent d'aborder certains thèmes oubliés ou insuffisamment

25. Jean-Christophe Rufin, *op. cit.*, p. 315.

26. Sylvia Klingberg, art. cité.

traités avec un regard nouveau²⁷, risquent également de fragmenter l'aide humanitaire de manière préjudiciable.

LE DÉVELOPPEMENT, IMPENSÉ DE L'HUMANITAIRE

Par le biais du politique et du médiatique, l'espace humanitaire est donc, nous l'avons vu, restreint d'un point de vue géographique ou populationnel. Dans l'imaginaire humanitaire, il est également censé être limité dans le temps. C'est que l'humanitaire doit en premier lieu répondre au désastre avant d'assurer la transition vers la réhabilitation, puis de laisser la place au développement, et ce, selon un continuum désastre-réhabilitation-développement que le secteur a rebaptisé « nexus humanitaire-développement » depuis quelques années. La différence sémantique est pour le moins subtile, mais le secteur humanitaire est particulièrement friand de concepts qu'il considère chaque fois nouveaux et qui lui donnent l'illusion d'évoluer. Une première question est : le nexus humanitaire-développement est-il une téléologie ? Autrement dit, s'insère-t-il dans un système de relations entre des moyens et des fins ? Selon Cornelius Castoriadis, une téléologie abolit le temps, « car, pour toute téléologie achevée et nécessaire, tout est commandé depuis la fin, laquelle est posée et déterminée dès l'origine du procès, posant et déterminant les moyens qui la feront apparaître comme accomplie²⁸ ».

Ce nexus ne dit pas quand l'humanitaire doit céder la place au développement, d'où un flou susceptible de normaliser l'urgence ou la phase « humanitaire » (par exemple, catastrophe naturelle, déplacements massifs de populations...) en l'inscrivant dans un temps plus ou moins long. Il élargit le champ d'application de l'humanitaire en gommant certaines distinctions qui pouvaient

exister auparavant. Néanmoins, il donne également l'impression d'un fossé à combler entre l'humanitaire et le développement. Il convient ici de rappeler que la critique du tiers-mondisme par le sans-frontiérisme dans les années 1980, notamment en faisant de la temporalité des actions un aspect discriminant, a vraisemblablement joué un rôle déterminant dans l'instauration et la perpétuation d'une opposition entre humanitaire et développement, d'abord dans les esprits, puis dans les pratiques. Peu importe si la sectorisation des tâches entre les ONG « humanitaires » d'un côté et les ONG « développementistes » de l'autre reste encore marquée aujourd'hui du fait de mécanismes de financement eux-mêmes différenciés, le secteur humanitaire n'a de cesse d'affirmer vouloir briser cette dichotomie qu'il a lui-même installée pour ainsi dire. Peu importent les doutes sur la viabilité du développement, le nexus en question tend à faire de celui-ci une pièce rapportée dans l'imaginaire humanitaire, mais aussi et surtout une fin en soi désirable, non questionnable, qui doit arriver quel que soit le temps que cela prenne. Il s'apparente donc bien à une téléologie, il fait du développement la raison d'être de l'Histoire, autrement dit la fin de l'Histoire, mais une fin dont on ne sait quand elle adviendra exactement. En d'autres termes, le nexus humanitaire-développement entérine le bien-fondé du financement des activités qui lui sont liées. C'est le constat que la politologue Marie-Dominique Perrot faisait déjà à propos du continuum quand celui-ci était en vogue à la fin des années 1990²⁹. Cela revient à dire que certaines actions des ONG humanitaires contribuent en quelque sorte au développement, répondant ainsi aux attentes des bailleurs de fonds institutionnels dans le domaine.

Mais cette fin de l'Histoire que représente le développement est-elle réellement désirable ? Dans la pratique, le développement est toujours associé au système capitaliste, souligne Marie-Dominique Perrot³⁰. Le développement fait en effet pleinement partie de

27. Ainsi, de manière provocatrice, l'Iris se demande si la situation des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI) dans le monde n'est pas à même de constituer une crise humanitaire oubliée. <https://www.iris-france.org/128301-lgbti-crise-humanitaire-oublie/>

28. Cornelius Castoriadis, *L'Institution imaginaire de la société*, Seuil, coll. « Points », 1999 (1975), p. 260.

29. Marie-Dominique Perrot, « L'humanitaire et le "développement" en quête de continuité », *L'Homme et la société*, numéro thématique *Regards sur l'humanitaire*, n° 129, 1998, p. 17-28. <https://doi.org/10.3406/homso.1998.2957> www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1998_num_129_3_2957

30. *Ibid.*

l'imaginaire capitaliste depuis longtemps. Le 20 janvier 1949, lors de son discours d'investiture, le président étatsunien Harry Truman utilisa le terme « sous-développées » pour parler de certaines régions du globe, donnant ainsi l'impression d'un simple retard dans un processus normal et linéaire, à savoir le développement. Le nexus humanitaire-développement fait donc se mélanger l'imaginaire humanitaire à l'imaginaire capitaliste.

Inspirés par l'écrivain Felwine Sarr, les rédacteurs du « rapport alternatif sur l'Afrique » (RASA) estiment cependant que « le développement ne peut demeurer le mythe d'une occidentalisation achevée du monde vers l'uniformité culturelle et l'effacement des spécificités³¹ ». De plus, une critique altermondialiste des rapports économiques Nord-Sud peut nous amener à considérer que l'enrichissement des pays développés est rendu possible par certains facteurs maintenant les pays les plus pauvres dans le sous-développement, et notamment le pillage organisé de leurs ressources qui continue, quoi qu'on puisse en penser. C'est d'ailleurs ce que le journaliste Sébastien Broca dénonce quand il pointe du doigt, par exemple, l'économie numérique et les relations profondément inégalitaires que la Silicon Valley « entretient avec des espaces dominés, des mines de coltan africaines aux usines d'assemblage asiatiques en passant par les dépotoirs électroniques ghanéens³² ». Ce n'est qu'un exemple. Les inégalités entre pays dits « développés » et ceux dits « non développés », tout comme les inégalités entre les individus, sont en fait consubstantielles au capitalisme. Selon l'anthropologue Catherine Quiminal, il est dans son intérêt de maintenir de telles inégalités afin de « pouvoir disposer, selon ses besoins, de gisements de main-d'œuvre revêtant différentes formes dans l'histoire : bantoustans, colonisation, immigration, délocalisation³³ ». Le développement et l'un de ses principaux outils, l'aide au développement, reviennent finalement à diviser le monde entre « développés » et

« sous-développés », et ce, avec une violence inouïe dont on finit par ne même plus se rendre compte, mais que Rony Brauman souligne :

[...] par son intitulé même, l'aide au développement réinstitue, sous les auspices de la solidarité, les catégories hiérarchiques héritées de ce passé [colonial]. Comment pourrait-il en être autrement, dès lors qu'est entérinée – serait-ce pour les plus louables raisons – une opposition du type « développé/sous-développé », déclinable par ailleurs dans de multiples variantes plus ou moins euphémisées ? Les critères économiques qui définissent les « pays les moins avancés » comme les critères anthropologiques qui donnent à voir des « peuples attardés » appartiennent les uns et les autres au vocabulaire du dominant³⁴.

Au travers du nexus humanitaire-développement, l'imaginaire humanitaire croit discerner dans le développement un objectif souhaitable, mais il refuse de voir aussi bien la représentation antagoniste du monde qui s'en trouve induite que les causes structurelles (politiques, économiques et sociales) de ce qui, par la force des choses, s'appelle le sous-développement. Que le développement puisse être durable, soutenable, humain ou social ne change absolument rien à cet état de fait. Pour les pays soumis aux aléas géopolitiques, l'humanitaire ne serait qu'une étape obligée sur la longue route censée mener au développement. Loin de combler un fossé qui, dans un contexte de néolibéralisme, ressemble davantage au tonneau des Danaïdes, le nexus humanitaire-développement réduit surtout le champ des possibles s'offrant aux ONG de solidarité internationale, avec le développement, compris ici dans son acception capitaliste et se substituant au progrès, comme seul horizon. S'il enrichit l'imaginaire humanitaire d'un leurre supplémentaire, le nexus humanitaire-développement assèche considérablement celui de la transformation sociale.

31. RASA, *Un rapport pour l'Afrique et par l'Afrique*, numéro zéro, 2018, Dakar, Sénégal, p. 19.

32. Sébastien Broca, « Le numérique carbure au charbon », *Le Monde diplomatique*, mars 2020, p. 3.

33. Catherine Quiminal, « Mondialisation impériale : migrations, rapports sociaux de sexe, exploitation et domination », *Journal des anthropologues* [en ligne], n° 118-119, 2009. <http://journals.openedition.org/jda/4064>. <https://doi.org/10.4000/jda.4064>

34. Rony Brauman, « Mission civilisatrice, ingérence humanitaire », *Le Monde diplomatique*, septembre 2005, p. 2.

IV. HUMANITAIRE ET DÉMOCRATIE : LE GRAND MALENTENDU

Le rapport de l'humanitaire à la démocratie est complexe. Il peut s'appréhender à trois niveaux différents : l'humanitaire comme à la fois facteur et expression d'un appauvrissement de la démocratie, la question du partage du pouvoir avec les personnes concernées par l'humanitaire, et la manière dont la démocratie s'exerce au sein des ONG humanitaires. Malgré certains aspects originels du sans-frontiérisme mettant en avant les vertus de la démocratie libérale, l'humanitaire souffre aujourd'hui d'un déficit chronique de culture démocratique qui s'avère extrêmement dommageable.

L'HUMANITAIRE, REFUGE D'UN MONDE POST-POLITIQUE

En 1989, la chute du mur de Berlin sonne comme « la fin de l'Histoire », pour reprendre les termes utilisés par Francis Fukuyama à l'époque. La disgrâce de l'idéologie marxiste laisse le champ libre au postmodernisme, au dogme néolibéral et au slogan thatchérien du *There is no alternative* – il n'y a pas d'alternative. Mais la nature a peur du vide. Depuis plus de trente ans, l'humanitaire est devenu, selon le point de vue de Caroline Broudic, une idéologie de substitution en quelque sorte¹. Il est une valeur refuge dans un monde post-politique auquel il contribue. Frédéric Thomas a raison d'affirmer que « l'humanitaire est à la fois

1. Caroline Broudic, « Les ONG, cheval de Troie du néolibéralisme ? », *Humanitaire* [en ligne], n° 39, 2014. <https://journals.openedition.org/humanitaire/3056>

un effet de la dépolitisation et un vecteur de celle-ci²». Cette dépolitisation revêt trois aspects quelque peu différents bien que liés entre eux. Il y a tout d'abord la dépolitisation que représente la décontextualisation que nous avons abordée, ce renoncement des ONG humanitaires à combattre les causes profondément politiques des situations dans lesquelles elles interviennent. La dépolitisation se retrouve également dans la négation de la potentialité aristotélienne de l'homme comme animal politique, déjà pointée du doigt par Robert Redeker. Inspiré par les travaux du philosophe Jacques Rancière sur les processus de dépolitisation, le sociologue Benoît Coutu dénonce ainsi les logiques victimaires qu'engendre l'aide humanitaire :

[...] l'ingérence humanitaire au nom des droits humains, loin de participer à un processus de subjectivation politique permettant aux victimes de devenir des sujets politiques s'inscrivant sur la place publique par le biais d'une désidentification et de la création d'un intervalle leur permettant alors de s'extirper de leur position de victime pour devenir des sujets, de faire entendre leur parole en tant que « parole qui compte », et ainsi d'obtenir le pouvoir de participer à un processus d'exposition, de reconnaissance et de réparation du tort qu'ils subissent [...], l'ingérence humanitaire, nous disions, ne fait que reproduire la fixation de catégories identitaires dans un système consensuel propulsant la victime hors de tout processus de subjectivation politique possible et l'enfermant dès lors dans sa seule identité de victime³.

Tout en exonérant le système de la responsabilité de la situation dans laquelle se trouvent les personnes concernées, les efforts sémantiques consistant à rebaptiser les victimes tantôt « bénéficiaires », tantôt « usagers » ou « titulaires » de droits sont largement insuffisants pour éviter leur dépolitisation. Enfin, l'influence des nouveaux philosophes, ceux-ci renonçant à envisager une transformation radicale de la société, a rapidement entraîné l'humanitaire issu du sans-frontiérisme vers la dépolitisation au sens où

Robert Redeker l'entend, à savoir « l'incapacité à envisager l'altérité politique – à lui tracer un visage⁴ ».

D'un côté, l'humanitaire se dit attaché aux droits humains qu'il associe à la démocratie. De l'autre, il dépolitise. Or la question de la démocratie et celle du politique – « le politique comme déploiement [du] caractère politique de l'homme », d'après Robert Redeker⁵ – sont intrinsèquement liées. Il y a là une contradiction originelle qui n'a jamais pu être levée et que la déclaration faite par Michel Foucault en 1981 au moment d'aider les boat people du Vietnam illustre bien :

Parce qu'ils prétendent s'occuper du bonheur des sociétés, les gouvernements s'arrogent le droit de passer au compte du profit et des pertes le malheur des hommes que leurs décisions provoquent ou que leurs négligences permettent. C'est un devoir de cette citoyenneté internationale de toujours faire valoir aux yeux et aux oreilles des gouvernements les malheurs des hommes dont il n'est pas vrai qu'ils ne sont pas responsables. Le malheur des hommes ne doit jamais être un reste muet de la politique. Il fonde un droit absolu à se lever et à s'adresser à ceux qui détiennent le pouvoir⁶.

Michel Foucault perçoit bien l'origine politique du malheur des hommes. Il désigne les coupables et a raison de le faire, mais il tend à faire du seul soulagement des souffrances humaines un objet politique en soi. Le philosophe politique Denis Maillard voit dans la déclaration de Michel Foucault le « credo de l'action humanitaire⁷ ». D'ailleurs, le visiteur attentif ne manquera pas de constater qu'un extrait de cette déclaration figure quelque part dans la grande frise ornant le hall d'entrée du siège parisien de MDM... Alors qu'il semble les relier à la démocratie, l'humanitaire issu du sans-frontiérisme convoque les droits humains aux seules fins de justifier des interventions devant apaiser des souffrances humaines. Il ne les convoque pas pour questionner

2. Frédéric Thomas, « L'humanitaire perdu en chemin ? », Le regard du Cetri, 4 novembre 2019, <https://www.cetri.be/L-humanitaire-perdu-en-chemin>

3. Benoît Coutu, « De la dépolitisation humanitaire », *Aspects sociologiques*, volume 14, numéro 1, avril 2007, https://www.aspects-sociologiques.soc.ulaval.ca/sites/aspects-sociologiques.soc.ulaval.ca/files/uploads/pdf/Volume_14/5_coutu2007_0.pdf

4. Robert Redeker, « Lire Castoriadis, politiser l'existence », conférence prononcée à l'université de Columbia, New York, colloque "Cornelius Castoriadis: Rethinking Autonomy", 1^{er} décembre 2000.

5. *Ibid.*

6. Michel Foucault, « Face aux gouvernements, les droits de l'homme », in *Dits et écrits*, t. II : 1976-1988, Gallimard, coll. « Quarto », 2017 (2001), p. 1527.

7. Denis Maillard, *L'Humanitaire, tragédie de la démocratie*, Michalon, 2007, p. 6.

le politique et la politique. Le rapport de l'humanitaire à la démocratie est donc d'emblée assez pauvre, voire minimaliste. Cela fait écho non seulement à la biologisation de l'humain pointée du doigt par Robert Redeker, Benoît Coutu et d'autres, mais aussi à la logique humanitaire des droits sociaux déplorée par Samuel Moyn... Le problème de l'humanitaire n'est pas tant ce que nous pourrions appeler sa « politisation », autrement dit sa récupération à des fins politiques par les suppôts du néolibéralisme, que la dépolitisation qu'il engendre lui-même à différents niveaux.

Le refus de voir en l'être humain l'« animal politique » tel que conçu dans la pensée aristotélicienne est malheureusement un point commun entre l'humanitaire et le néolibéralisme. L'humanitaire voit dans l'être humain surtout l'animal sensible et, influencé par la rationalité néolibérale, de plus en plus du capital humain. Malgré sa clairvoyance, Michel Foucault ne s'est pas penché sur les effets du néolibéralisme sur la démocratie, ce que lui reproche d'ailleurs Wendy Brown aujourd'hui⁸. Néanmoins, il a bien anticipé la place grandissante qu'*Homo economicus* prendrait au fil des années et le subséquent triomphe de l'individualisme. On se souvient des funestes propos de Margaret Thatcher : *There is no such thing as society*⁹. Il faut reconnaître à la Dame de fer une certaine cohérence. Il ne peut y avoir de société quand il n'y a plus que des individus mus par leurs intérêts propres, ce qui remet clairement en question la démocratie. Pour Wendy Brown, « la représentation des êtres humains comme capitaux humains élimine le fondement même d'une communauté de citoyens démocratique, c'est-à-dire d'un *dèmos* préoccupé par sa souveraineté politique et l'affirmant¹⁰ ». Allant dans le sens de Wendy Brown qui n'hésite pas à parler de dé-démocratisation, Pierre Dardot et Christian Laval estiment que l'emprise néolibérale est telle qu'elle désactive progressivement la démocratie, réduisant ainsi nos chances de sortir

du néolibéralisme¹¹. Dès lors, l'adhésion de certaines ONG humanitaires à la théorie du capital humain n'en est que d'autant plus consternante. En s'appropriant le concept de capital humain issu de la rationalité néolibérale, l'humanitaire dégrade encore un peu plus son rapport à la démocratie. Pris dans un cercle vicieux, il fait surtout s'éloigner l'éventualité d'une sortie du néolibéralisme, alors que celui-ci est en grande partie responsable des maux que les ONG humanitaires pensent sincèrement soulager.

LES ONG HUMANITAIRES PRISES AU PIÈGE DE LA GOUVERNANCE ET DE LA CONCURRENCE

Michel Maietta estime qu'il faut « donner le pouvoir à ceux concernés par l'humanitaire et pas à ceux éloignés du terrain¹² ». L'intention est louable, mais la transformation des bénéficiaires des interventions humanitaires en capitaux humains complique singulièrement la tâche. *L'empowerment* – s'il est pris dans son acception néolibérale – et le renforcement de la résilience dont nous avons déjà parlé participent d'une certaine manière de l'investissement dans le capital humain. Il y a une contiguïté intellectuelle entre protection sociale, résilience, *empowerment* et capital humain. Tous ces concepts apparaissent grandement insuffisants pour permettre un transfert du pouvoir des sièges des ONG humanitaires vers les personnes concernées par l'humanitaire. Des ONG humanitaires peuvent bien s'échiner à accroître leur responsabilité ou leur redevabilité – ces deux termes s'apparentant à l'*accountability* dans la langue de Shakespeare – vis-à-vis de leurs bénéficiaires, ces derniers ne disposent jamais d'un réel pouvoir de délibération dans les choix opérationnels faits par lesdites ONG humanitaires. Il ne s'agit absolument pas de mettre en cause la sincérité des ONG humanitaires

8. Wendy Brown, *Défaire le dèmos. Le néolibéralisme, une révolution furtive*, trad. Jérôme Vidal, Éditions Amsterdam, 2018 (2015), p. 78.

9. « Il n'existe pas de société. » (Notre traduction.)

10. Wendy Brown, *op. cit.*, p. 69.

11. Pierre Dardot et Christian Laval, *Ce cauchemar qui n'en finit pas. Comment le néolibéralisme défait la démocratie*, La Découverte, 2016, p. 7-8.

12. Cité in Karen Lajon, « Médecins du monde, la crise de la quarantaine », *Le Journal du dimanche*, 2 février 2020.

dans leur volonté d'impliquer leurs bénéficiaires, de les consulter et de leur rendre des comptes.

Néanmoins, comme le relève Wendy Brown, la participation, la responsabilité et l'inclusivité ne sont que des éléments de bonne gouvernance au côté du consensus, de l'efficacité, de la productivité et de l'équité¹³. Or, tout en soulignant l'importance prise par le terme « gouvernance » dans un très grand nombre de secteurs, y compris celui des ONG, Wendy Brown estime que « la gouvernance est devenue la principale forme d'administration [du néolibéralisme], la modalité politique à travers laquelle il crée des environnements, structure des contraintes et des incitations et, par là, conduit les sujets¹⁴ ». La gouvernance est un autre aspect de la rationalité néolibérale qui a infiltré le champ humanitaire. Elle conditionne désormais fortement la manière dont les ONG humanitaires gèrent leurs « programmes » et leurs « projets », notamment en les obligeant à réfléchir à de nouvelles méthodes inclusives et participatives, certes *a priori* enthousiasmantes et utiles sur le papier, mais qui ont leurs limites tant que le pouvoir reste entre les mains des ONG humanitaires. Ces dernières ont, par ailleurs, des comptes à rendre à leurs financeurs. Wendy Brown résume le problème en des termes tout à fait applicables aux ONG humanitaires :

Que s'est-il passé? L'inclusion et la participation – indices de démocratie – ont été dissociées des pouvoirs de délibération et du champ illimité de cette dernière, qui seule peut leur donner du sens en tant que conditions d'un gouvernement partagé. Pour le dire autrement, si l'inclusion et la participation sont sans conteste des éléments importants de la démocratie, elles doivent, pour n'être pas simplement des signifiants vides, s'accompagner d'un modeste contrôle sur le cadre et les limites de l'action, ainsi que de la capacité à décider des valeurs et des visées fondamentales. En l'absence de ces conditions, elles ne sauraient être dites démocratiques [...]. Ici, le langage de la démocratie est utilisé contre le *dèmos*¹⁵.

Il n'y a pas de raison d'écarter les ONG humanitaires des réflexions de Wendy Brown sur l'inclusion et la participation.

13. Wendy Brown, *op. cit.*, p. 136.

14. *Ibid.*, p. 128-129.

15. *Ibid.*, p. 135.

Les personnes concernées par l'humanitaire seraient ici le *dèmos* dont elle parle. La question cruciale, au-delà d'un simple technicisme, est celle du sens à donner à l'inclusion et à la participation des personnes concernées par l'humanitaire, ainsi qu'à la redevabilité des ONG humanitaires envers celles-ci. S'agit-il pour les ONG humanitaires de servir les intérêts de leurs bénéficiaires ou leurs intérêts propres? Pour Wendy Brown, la gouvernance « intègre les sujets aux finalités et aux trajectoires des [...] entités qui la mobilisent¹⁶ ». Qu'il s'agisse d'un état de fait ou d'un risque, il importe pour les ONG humanitaires d'en être pleinement conscientes.

Par ailleurs, d'autres composantes de la rationalité néolibérale font courir le risque aux ONG humanitaire de s'enfermer dans leur propre logique. C'est le cas, par exemple, de ce qu'on appelle les « bonnes pratiques » ou les « meilleures pratiques » (*best practices* en anglais), que Wendy Brown définit de la sorte :

[...] les meilleures pratiques se présentent comme relevant d'une connaissance technique validée par l'expérience et le consensus et affranchie de toute normativité, là où l'alternative serait la tradition ou le mandat, mais aussi l'esprit partisan et la polémique sur les buts, les valeurs et les finalités; elles sont issues de la recherche et la citent, en même temps qu'elles en définissent le cadre. Leur autorité et leur légitimité sont confortées par le fait qu'elles substituent à des règles rigides et des ordres venus d'en haut des procédures conçues de façon immanente et validées par l'expérience et le succès¹⁷.

Qu'elles soient issues des expériences du secteur humanitaire ou de celles du secteur lucratif, peu importe. Les meilleures pratiques – et le bon usage des méthodes inclusives et participatives peut en faire partie – finissent par imposer leur logique aux ONG humanitaires qui les convoquent et qui sont encouragées à en promouvoir de nouvelles. Les ONG humanitaires y voient un gage de sérieux et de professionnalisme. Ce que le secteur humanitaire perçoit moins en revanche, c'est que les meilleures pratiques et leur adoption sont devenues un facteur de légitimation des ONG humanitaires non seulement les unes vis-à-vis des autres, mais également vis-à-vis

16. *Ibid.*, p. 139.

17. *Ibid.*, p. 148.

des « partenaires » et des bailleurs de fonds institutionnels. Elles constituent un sentier battu dont il est difficile de sortir. Les ONG humanitaires se doivent d'être compétitives, et les meilleures pratiques participent de cette compétitivité. Selon Wendy Brown, « partout où elles sont importées, les meilleures pratiques installent la concurrence, c'est-à-dire ce que la raison néolibérale présente comme le principe fondamental, bien que construit, des marchés¹⁸ ». Nous pouvons affirmer, à la manière de Frédéric Thomas, que la logique du secteur humanitaire est devenue une logique de marché, qu'il y a un marché de l'humanitaire¹⁹. Parce qu'il y a de leur propre survie organisationnelle, les ONG humanitaires n'ont d'autre choix que d'entrer dans une logique concurrentielle par laquelle elles essaient d'accroître leur visibilité. Cette logique concurrentielle peut conduire à des situations ubuesques que Boris Martin résume de la sorte : « Il faut être présent même lorsqu'on sait que ce sera en partie inutile, *a fortiori* lorsque l'aide sera bienvenue²⁰. »

La compétition qui existe au sein du secteur humanitaire peut prendre la forme d'indécents et outrancières campagnes de communication accentuant la biologisation de l'humain, ou celle d'une bagarre acharnée à laquelle les ONG humanitaires se livrent pour faire valoir leurs thèmes de plaidoyer respectifs auprès des gouvernements et des bailleurs de fonds institutionnels. Notons par ailleurs que le plaidoyer d'une ONG humanitaire, qui repose essentiellement sur l'expertise technique et opérationnelle qu'elle a su développer, s'apparente à du lobbying, activité profondément antidémocratique par essence, tel ou tel plaidoyer n'étant pas nécessairement en phase avec les problèmes réels auxquels sont confrontées les populations concernées par l'humanitaire. Enfin, les ONG humanitaires entrent également en concurrence les unes avec les autres au moment des appels à propositions lancés par les bailleurs de fonds institutionnels.

18. *Ibid.*, p. 147.

19. Frédéric Thomas, « Prendre le monde sans changer le pouvoir », *Le Monde diplomatique*, avril 2020, p. 7.

20. Boris Martin, *L'Adieu à l'humanitaire ? Les ONG au défi de l'offensive néolibérale*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2015, p. 117.

Certes, l'humanitaire n'est pas le seul domaine concerné par de telles dérives concurrentielles. La recherche et les universités ne sont malheureusement pas épargnées. Dans son essai *Bullshit Jobs*, appelé à faire date, l'anthropologue et militant anarchiste David Graeber faisait référence à une étude récente dont il ressort que « les universités européennes auraient dépensé environ 1,4 milliard d'euros par an à préparer des demandes de subvention qui ont été rejetées – des sommes qui, évidemment, auraient pu servir à financer la recherche²¹ ». Les ONG humanitaires consacrent elles aussi énormément de temps et d'énergie à rédiger des demandes de subvention qui seront finalement refusées. L'intégration de nouveaux concepts ou outils rend ces demandes de subvention toujours plus complexes. Elles s'élaborent à partir d'instruments tels que le cadre logique, cet outil de conception et de conduite de projet tourné vers les résultats et incorporant le suivi et l'évaluation. Dispositif à la fois pratique et rationnel, le cadre logique regorge d'indicateurs, mais ceux-ci ne mesurent que ce qui peut être mesuré et atteint, pas nécessairement ce qui compte ou a du sens politique au-delà de l'action proprement dite. Il laisse peu de place au droit à l'erreur. Jean-Louis Vielajus, ancien président de Coordination Sud, n'hésite pas à parler de la « dictature du cadre logique » qui est, selon lui, « la meilleure façon d'assécher toute volonté de changement²² ». Ce genre d'outil alimente ce dont il est le fruit, à savoir la professionnalisation du secteur que les ONG humanitaires ne perdent jamais une occasion de mettre en avant²³. Leur format étant généralement d'une grande rigidité, les demandes de subvention sont devenues

21. David Graeber, *Bullshit Jobs*, trad. Élise Roy, Les Liens qui libèrent, 2018, p. 263.

22. Jean-Louis Vielajus, « La dictature du cadre logique, la meilleure façon d'assécher toute volonté de changement », synthèse du forum « La place des ONG dans le changement social », MDM, Paris, 1^{er} juin 2012.

23. Il y aurait beaucoup à dire sur d'autres dérives engendrées par la professionnalisation de l'humanitaire. Le professionnalisme encourage aussi les carriérismes personnels rendus possibles, notamment chez certaines ONG anglo-saxonnes, par des salaires et des bonus alléchants, comme les polémiques sur les salaires et les primes aux résultats perçus par certains dirigeants de Save the Children et autres l'ont montré en août 2013 et en février 2014. L'attrait de bien meilleurs salaires, que ce soit au sein du système des Nations unies ou chez les principaux bailleurs de fonds institutionnels, incite également certains humanitaires à inscrire leur parcours professionnel dans une logique résolument carriériste et à quitter le secteur des ONG après quelques années.

au fil du temps des exercices extrêmement codifiés et standardisés dont l'enjeu réside dans l'utilisation à bon escient d'un certain nombre de mots-clés, indépendamment des réalités du terrain. La rédaction d'une proposition de projet est désormais une affaire de « spécialistes ». Capables de recruter les meilleurs d'entre eux, les grosses ONG humanitaires raflent la plupart des financements, ce qui se fait naturellement au détriment des ONG plus petites ou locales. Même s'il se trouve des personnes pour apprécier cet exercice d'écriture et le juger intellectuellement stimulant, il serait instructif de chiffrer le coût de préparation de toutes ces demandes de subvention, le tout en ayant à l'esprit que le commentaire de David Graeber sur les universités reste valable pour les ONG humanitaires. Il s'agit bien d'argent qui pourrait être utilisé pour le financement d'actions humanitaires, notamment celles qui sont mises en œuvre par des structures plus petites ou locales. Enfin, à cause de cette concurrence échevelée, les ONG humanitaires courent surtout le risque de faire passer leur logique propre avant celle des intérêts des personnes qu'elles prétendent aider.

AU SEIN DES ONG HUMANITAIRES, UN POUVOIR BIEN GARDÉ

Le transfert d'un véritable pouvoir de délibération aux personnes concernées par l'humanitaire est d'autant plus difficile à envisager que les ONG humanitaires sont des lieux institués de concentration du pouvoir, et ce, bien que certaines d'entre elles aient pu opter pour un mode de fonctionnement plus ou moins décentralisé. Comme cela a déjà pu être fait en d'autres occasions, nous nous penchons ici tout particulièrement sur les ONG humanitaires françaises²⁴. La plupart sont des associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901

24. Bertrand Bréqueville, « Pour un renouveau démocratique des organisations humanitaires », Observatoire des questions humanitaires, Iris / Save the Children, mars 2015. <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2015/03/FR-Bertrand-Brequeville-ONG-et-d%C3%A9mo-mars-2015.pdf>

relative au contrat d'association – la fameuse loi 1901²⁵. Rappelons tout d'abord que la loi 1901 n'impose aucune obligation de démocratie, ses deux principaux piliers étant la libre adhésion et l'auto-organisation des associés. Dans l'esprit de la loi, il revient à ces derniers de garantir l'indépendance de l'association vis-à-vis de la puissance publique, l'indépendance devant ici être vue comme la contrepartie de la liberté accordée par le législateur. De là à dire que certaines associations humanitaires, qui se sont rendues dépendantes de bailleurs de fonds institutionnels du fait de leur modèle de croissance économique, subvertissent l'esprit de la loi 1901, il n'y a qu'un pas, mais c'est là un autre sujet. Quoi qu'il en soit, force est de constater que la grande liberté donnée aux associations françaises par la loi 1901 en matière d'administration n'a pas fait tendre ou ne fait plus tendre celle des ONG humanitaires vers une démocratie radicale. Au contraire, on a plutôt l'impression d'une déviance qui a incité les ONG humanitaires à opter pour des modes d'administration certes garants d'une certaine continuité, mais qui donnent un maximum de marge de manœuvre aux dirigeants.

Cet état de fait complique, voire rend impossible, l'implication de la « base » dans les délibérations réellement engageantes pour l'association (budget, vision et missions sociales, ouverture et fermeture de programmes, modèle économique, partenariats, attitude vis-à-vis des États et des multinationales, positionnements sur les grands thèmes en lien avec l'objet de l'association...). Le point de vue que le sociologue Pierre Bourdieu exprimait en 1983 sur les associations loi 1901 en général s'applique aujourd'hui de manière

25. Le 1^{er} juillet 1901, Pierre Waldeck-Rousseau fait adopter, au terme d'une longue bataille parlementaire, la loi « relative au contrat d'association », d'une portée considérable et qui garantit une des grandes libertés républicaines. Ainsi, tout citoyen dispose du droit de s'associer, sans autorisation préalable. La « loi 1901 » fonde le droit d'association sur les principes issus de la révolution de 1789 : primauté de l'individu, de ses droits et de sa liberté, liberté d'adhérer ou de sortir d'une association, limitation de l'objet de l'association à un objet défini, égalité des membres d'une association, administration de l'association par libre délibération de ses membres. La loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août de la même année constituent les deux textes fondamentaux sur lesquels repose le fonctionnement des associations. L'article 1^{er} de la loi du 1^{er} juillet 1901 définit ce qu'est l'association : « L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices... » <https://www.associations.gouv.fr/liberte-associative.html>

tout à fait valable aux ONG humanitaires : « La transition de l'association vers l'institution, le mimétisme et la reproduction des normes propres à la démocratie de délégation, la sélection des plus compétents, tout concourt à faire de l'association le contraire d'un havre de la démocratie²⁶. »

Le déficit démocratique au sein des ONG humanitaires entraîne une concentration du pouvoir dans les mains d'un petit nombre de personnes, à savoir les administrateurs. Ce que fait ensuite le conseil d'administration de son pouvoir dépend de l'histoire et de la culture de l'ONG, et le niveau de délégation peut être plus ou moins important d'une ONG à l'autre. L'attrait de la fonction présidentielle (parfois vue par certaines ou certains comme un tremplin pour une carrière politique ou diplomatique), le fait que le président soit statutairement élu chaque année par les administrateurs et le mode de renouvellement de ces administrateurs (par tiers chaque année) font de certains conseils d'administration des lieux de campagne électorale quasi permanente où s'exercent des rapports de force parfois violents, souvent délétères et bloquants. Le poids pris par les « experts » dans les décisions est un autre facteur d'inertie. Il faut bien souvent jouer des coudes pour pouvoir sortir du cadre défini par celles et ceux qui voient leur domaine d'expertise comme quelque chose d'inviolable et qui tolèrent assez mal les remises en question.

L'une des principales conséquences du déficit démocratique au sein des ONG humanitaires et de l'inertie qui en découle est le creusement plus ou moins important de trois fossés. Le premier est celui entre les dirigeants et la base (les adhérents, les bénévoles, mais aussi les salariés²⁷), car la base voit d'un mauvais œil ou ne comprend pas les luttes d'influence et les jeux de pouvoir au sommet de l'organisation, les conseils d'administration ayant ici une grande part de responsabilité à travers l'image d'organes suprêmes enfermés dans leur tour d'ivoire qu'ils peuvent renvoyer. L'inclusion et la participation de la base dans certains groupes de travail débouchant sur

un consensus peuvent tout juste donner l'illusion d'un fonctionnement démocratique. Les salariés, en particulier, sont consultés ou invités à prendre part aux travaux de tel comité ou telle commission, mais ils ne participent que trop rarement, si ce n'est jamais, aux prises de décisions qui les concernent et qui ont des effets concrets sur leur travail de tous les jours. À cela s'ajoutent les effets d'un discours managérial de plus en plus prégnant au sein des ONG humanitaires et que les salariés eux-mêmes intègrent de mieux en mieux en se pliant volontiers au jeu des évaluations annuelles de leurs performances. Le deuxième fossé est celui entre la sphère « associative » (administrateurs, adhérents, bénévoles) et la sphère « exécutive » (les salariés), ces deux sphères courant le risque de s'autonomiser l'une par rapport à l'autre et de fonctionner de manière complètement déconnectée. Enfin, le troisième fossé – incontestablement le plus important et le plus grave – est celui entre l'organisation elle-même et les personnes bénéficiant de ses actions. Allant de pair avec ces fossés et l'immense gâchis de potentialités qu'ils représentent, il y a la défense de prés carrés, des cloisonnements, des mises en tension (parfois présentées comme un atout par certains dirigeants d'ONG humanitaires), la peur de la critique et du changement, des difficultés à remettre en question les modes opératoires existants... Bref, il y a le refus de partager le pouvoir. Et le refus de partager le pouvoir, c'est par définition le contraire de la démocratie.

26. Pierre Bourdieu, cité in Martine Barthélémy, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Presses de Sciences Po, 2000, p. 201.

27. En ce qui concerne les salariés, la multiplication des sections syndicales au sein des ONG humanitaires ces dernières années peut être vue comme l'un des symptômes de ce fossé grandissant.

V. DÉSARRIMER L'HUMANITAIRE DU NÉOLIBÉRALISME

L'HUMANITARISME NÉOLIBÉRAL

Depuis plusieurs années maintenant, il est courant d'entendre dire que l'humanitaire est en crise. Pour autant, rares sont les professionnels qui parviennent à mettre des mots sur les difficultés du secteur au-delà du discours sur la complexification des interventions humanitaires. L'issue est d'autant plus difficile à imaginer que les humanitaires refusent ou sont incapables de donner un visage au problème de fond. Certes, différents facteurs viennent probablement exacerber ses effets aujourd'hui, mais cette crise, tout aussi morale qu'organisationnelle, trouve ses origines dans la progressive et sournoise imprégnation de l'humanitaire par la rationalité néolibérale. L'humanitaire s'est laissé emporter dans la spirale de la logique néolibérale. Face à ce problème, on trouve trois postures possibles chez les humanitaires. La première, sûrement la plus répandue, est l'aveuglement, l'humanitaire se retrouvant victime de la force d'entraînement du néolibéralisme. La deuxième posture est le détachement, souvent habilement dissimulé derrière un pragmatisme qui fleure bon le terrain. La déclaration de Pierre Salignon en 2006, quand celui-ci était directeur général de MSF France, l'illustre assez bien :

Nous ne sommes pas dans une posture vis-à-vis du capitalisme, de la mondialisation et de son absence de régulation. En tant que citoyen, le discours des altermondialistes peut m'intéresser, mais dans ma pratique professionnelle, il est complètement décalé par rapport à ma réalité d'acteur de l'humanitaire¹.

1. Cité in Boris Martin, *L'Adieu à l'humanitaire ? Les ONG au défi de l'offensive néolibérale*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2015, p. 101.

Enfin, la troisième posture reconnaît que l'enrôlement de l'humanitaire dans le néolibéralisme a d'ores et déjà fait sauter quelques digues. C'est celle de personnes appelant de leurs vœux un rapprochement avec le secteur privé lucratif et un rapport de l'humanitaire au capitalisme néolibéral plus simple et plus serein. De moins en moins marginale, cette position gagne du terrain, y compris chez des ONG humanitaires se disant militantes. Pour reformuler une célèbre citation apocryphe attribuée à Bossuet, il y a quelque chose de tragique dans cet humanitaire-là qui en viendrait presque à chérir les causes systémiques des maux qu'il entend soulager.

Quelle que soit la posture adoptée, l'appropriation grandissante du mode de pensée néolibéral par les ONG humanitaires est telle que celui-ci n'a plus aucune raison de les percevoir comme des menaces potentielles ou des opposantes. Alors que le contexte particulier de la guerre froide avait permis aux ONG humanitaires de trouver un « juste milieu », le néolibéralisme semble avoir rendu toute distanciation politique impossible. L'humanitaire est désormais un indéfectible compagnon de route du néolibéralisme. Son glissement vers un humanitarisme satisfait de lui-même, résultat d'une absence de regard critique sur sa propre doctrine, le rend toujours plus impuissant face à un néolibéralisme conquérant. Comme nous l'avons déjà dit, tant que l'humanitaire, confronté au néolibéralisme, ne fait pas l'effort de reconsidérer sa doctrine, il ne peut qu'évoluer vers l'humanitarisme. Et c'est cet humanitarisme, véritable impasse « idéologique », qui permet au néolibéralisme d'étendre sa logique à l'action humanitaire. Dès lors, il n'est pas exagéré de parler d'humanitarisme néolibéral. Bien que ses effets se fassent d'ores et déjà sentir, l'humanitarisme néolibéral, du fait de l'extraordinaire malléabilité du système à son origine, n'est pas encore quelque chose de totalement figé, entendant ainsi qu'il serait advenu de manière complète et définitive. Il évolue et mûrit lentement au gré des transformations du néolibéralisme lui-même.

L'humanitaire évolue dans un monde qu'il contribue largement à dépolitiser. C'est un point commun avec le néolibéralisme qui ne peut que se porter à merveille dans un monde post-politique. Rappelons, comme le fait l'ancien directeur de l'ONG Medico International, Thomas Gebauer, que Pierre Bourdieu voyait dans

la « politique de dépolitisation » l'essence même du néolibéralisme². Les ONG humanitaires doivent impérativement en prendre conscience. Leur absence de réaction face au chamboulement de l'humanitarisme néolibéral est d'autant moins compréhensible que la nature mutante du néolibéralisme se révèle chaque jour un peu plus.

Dé-démocratisation selon Wendy Brown, a-démocratie d'après Christian Laval... à n'en pas douter, pour ces deux auteurs, les coups de boutoir du néolibéralisme font dangereusement reculer la démocratie. Non seulement le néolibéralisme annihile toute chance de démocratie directe ou radicale, mais il affaiblit aussi une démocratie libérale déjà imparfaite et insuffisante. Wendy Brown remarque des « éléments de convergence entre certains aspects du fascisme du xx^e siècle et certains des effets fortuits de la rationalité néolibérale aujourd'hui ». En effet, elle pointe du doigt les dérives d'un néolibéralisme que l'on pourrait qualifier de nationaliste et qui fait du projet économique national un véritable objet de sacrifice auquel chacun doit se plier sans aucun bénéfice personnel en retour. Elle estime que ces convergences « apparaissent aussi dans la dévaluation croissante de la politique, du public, des intellectuels, de la citoyenneté éduquée et de toute visée collective, hormis l'économie et la sécurité³ ». Pour Christian Laval, c'est l'autonomie politique de la collectivité, autrement dit sa capacité de décider d'un avenir commun, qui se trouve menacée par les excès de liberté individuelle encouragés par le néolibéralisme. Il le considère bien comme un système totalisant, et il s'en explique ainsi :

Si le néolibéralisme vise une mobilisation totale des énergies de nature économique, s'il favorise des processus d'élimination sociale d'une très grande brutalité, il *totalise* autrement que le totalitarisme classique. Il fait totalité à partir des individus atomisés et des fragments de société par le jeu d'une norme dominante et massive qui est la concurrence. La totalisation s'opère par la diffusion progressive et délibérée d'une norme de performance qui s'impose à chacun par la mise en concurrence

2. Thomas Gebauer, « Repolitiser les ONG pour éviter l'instrumentalisation », *Alternatives Sud*, dossier *ONG : dépolitisation de la résistance au néolibéralisme ? Points de vue du Sud*, Louvain-la-Neuve, Belgique, Cetri et Éditions Syllepse, vol. 24, n° 2, deuxième trimestre 2017, p. 34.

3. Wendy Brown, *Défaire le démos. Le néolibéralisme, une révolution furtive*, trad. Jérôme Vidal, Paris, Éditions Amsterdam, 2018, p. 238-239.

généralisée. La totalisation ne provient donc pas principalement de l'imposition d'une domination venue du haut, elle est déterminée par la mise à l'unisson des subjectivités du fait de la situation faite aux individus⁴.

Le point de vue de Christian Laval rejoint en grande partie celui d'Alain Caillé qui, pour sa part, parle de « totalitarisme à l'envers » ou encore de « parcellitarisme », estimant que le néolibéralisme entraîne une fragmentation extrême de la société inévitablement néfaste à tout ce qui relève du commun⁵. Wendy Brown, Christian Laval et Alain Caillé s'accordent donc à voir dans le néolibéralisme une forme plus ou moins prononcée de totalitarisme.

Quoi qu'il en soit, certains des effets du néolibéralisme (par exemple, illusion de liberté, discours qui s'unifie et s'aseptise, dépolitisation des sujets...) sont comparables à ceux d'un régime totalitaire. Ce point précis devrait résonner aux oreilles des ONG humanitaires. Ces dernières devraient convoquer leur histoire, celle du sans-frontiérisme. L'engagement des premiers humanitaires pour les droits de l'homme reposait sur le socle de l'anti-totalitarisme. Certes, un antitotalitarisme à la neutralité revendiquée parfois douteuse, comme nous avons pu le voir, mais un antitotalitarisme tout de même... Puisque le néolibéralisme s'apparente à un totalitarisme, et afin de ne pas renier leur histoire, les ONG humanitaires devraient donc repenser leurs interventions sous le prisme de l'anti-néolibéralisme. Le voudront-elles ? Le pourront-elles ? L'imprégnation de l'humanitaire par la rationalité néolibérale est telle que l'invention de nouveaux schémas de pensée humanitaire ne sera pas une tâche facile. Les ONG humanitaires qui le voudront devront vraisemblablement se faire violence.

À tout le moins, il s'agit de faire en sorte que l'humanitaire ne soit plus un vecteur de la rationalité néolibérale, ce qui implique nécessairement pour les ONG humanitaires de questionner la nature des relations qu'elles entretiennent avec les bailleurs de fonds institutionnels et le secteur privé lucratif. La question de

la résistance ou d'une opposition frontale au néolibéralisme est bien évidemment posée, même si certains ne vont pas manquer d'invoquer le sacro-saint principe de neutralité. Toutefois, les ONG humanitaires souhaitant entrer dans une lutte revendiquée contre le néolibéralisme en tant que système totalisant devront en premier lieu lutter contre l'humanitarisme néolibéral. Le combat est loin d'être gagné, mais l'évolutivité de l'humanitarisme néolibéral le rend à la fois possible et nécessaire. Cette fois, il ne suffira pas d'en appeler aux fondamentaux et aux principes, comme c'est souvent le cas en temps de crise. C'est la doctrine humanitaire dans son intégralité qui doit être repensée. La lutte est à mener sur plusieurs fronts à la fois : les mots, les financements, les principes et la dé-dépolitisation / repolitisation.

UNE BATAILLE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

Il n'est pas possible de lutter efficacement contre un ennemi en reprenant les éléments de langage de sa propagande. La bataille des mots est donc peut-être la première des batailles à mener. Il y a près d'un quart de siècle, prenant l'exemple des « clandestins », l'anthropologue et sociologue Didier Fassin a déjà montré que les mots pouvaient façonner une politique et déterminer le traitement des personnes concernées. Voici ce qu'il disait à l'époque :

Les mots ne servent pas seulement à nommer, qualifier ou décrire. Ils permettent aussi de fonder les actions et d'orienter les politiques. [...] dès lors qu'il est question de représenter le monde social, les choix lexicaux ont toujours des implications politiques. Les mots ne se contentent pas de dire une réalité. Ils la construisent et la construction qu'ils opèrent sert à la fois à décrire et à prescrire, à donner une certaine image du monde social et à intervenir sur lui pour le transformer. Le travail de déchiffrement du sens des mots est d'autant plus important que le vocabulaire est considéré généralement comme un simple instrument d'enregistrement, par conséquent neutre et transparent⁶.

4. Christian Laval, « L'a-démocratie néolibérale », in François Cusset, Thierry Labica et Véronique Rauline (dir.), *Imaginaires du néolibéralisme*, La Dispute, 2016, p. 93-94.

5. Alain Caillé, *Extensions du domaine du don. Demander-donner-recevoir-rendre*, Arles, Actes Sud, p. 310.

6. Didier Fassin, « "Clandestins" ou "exclus" ? Quand les mots font des politiques », *Politix*, numéro thématique *L'Exclusion. Constructions, usages, épreuves* (dir. Marie-Claire Lavabre). vol. 9, n° 34, deuxième trimestre 1996, p. 77-86. www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1996_num_9_34_1032

Pour les ONG humanitaires confrontées aujourd'hui à l'invasion de leur champ lexical par le vocabulaire du néolibéralisme, il ne s'agit pas simplement de remplacer un mot par un autre ou de s'en faire sa propre définition. Il s'agit plutôt de pouvoir porter un regard critique sur les différents concepts qu'elles mettent en œuvre, que ce soit de leur plein gré ou à la demande des gouvernements et des bailleurs de fonds institutionnels, et de questionner le contenu idéologique de ces concepts en ayant toujours en tête la rationalité néolibérale qui les commande vraisemblablement. Devraient particulièrement passer à la moulinette de l'exercice la résilience, l'*empowerment*, la gouvernance et ses différents éléments (par exemple, participation, responsabilité, inclusivité...), ainsi que le capital humain, entre autres. C'est à la suite d'une analyse approfondie de ce type que les ONG humanitaires seront en mesure de décider de poursuivre, de corriger ou d'abandonner la mise en œuvre de tel ou tel concept en toute conscience, autrement dit de se positionner par rapport au néolibéralisme et à sa rationalité.

Enfin et surtout, les ONG humanitaires se doivent d'aller puiser dans des imaginaires autres que ceux du néolibéralisme. Ceux de l'émancipation, de la justice sociale et du commun, loin d'être des imaginaires d'arrière-garde, peuvent être de bonnes sources d'inspiration, à condition – bien sûr – que ce ne soit pas qu'une histoire de mots et que les actions mises en œuvre ensuite soient pleinement en phase avec les termes et les concepts issus de ces imaginaires. L'émancipation renvoie à la lutte contre l'aliénation (comprise comme l'impossibilité pour certaines potentialités de s'exprimer), les oppressions et l'exploitation. La justice sociale, qui vise une égalité des droits et une solidarité collective rendant possible une répartition juste et équitable des richesses, notamment matérielles, s'appuie au préalable sur une analyse des inégalités qui va bien au-delà de leurs causes immédiates. Trop peu d'ONG humanitaires font aujourd'hui l'effort de se pencher sur ces inégalités. Conceptualisé notamment par Pierre Dardot et Christian Laval, le commun est, quant à lui, un principe qui combine la démocratie radicale – ou l'autogouvernement dans tous les secteurs de la société, comme préfèrent le dire les auteurs – et le droit d'usage, l'action politique à différents niveaux et l'institution de communs,

les communs désignant ici ce qui est pris en charge par une activité de mise en commun⁷.

L'inscription par les ONG humanitaires de leurs actions dans une visée d'émancipation, de justice sociale et du commun permettra deux choses. Premièrement, elles seront en mesure de clairement rejeter les concepts néolibéraux et d'insuffler des « significations imaginaires sociales » – c'est comme cela que Cornelius Castoriadis les appelait – à même de générer de nouvelles pratiques sociales (par exemple, la gratuité, les communs, l'égalité matérielle...). Deuxièmement, l'utilisation par les ONG humanitaires d'un nouveau champ lexical leur permettra de se rapprocher de mouvements sociaux inscrivant déjà leurs actions dans des logiques anti-néolibérales d'émancipation, de justice sociale et du commun, ce qui pourra déboucher sur des coalitions politiques. Qu'y aurait-il de choquant, en effet, à ce qu'une ONG comme Action contre la faim s'allie avec le mouvement paysan international La Via Campesina? Il ne s'agit pas de transformer les ONG humanitaires en mouvements sociaux et encore moins d'ONG-iser les mouvements sociaux, mais d'aligner certains combats humanitaires sur ceux des mouvements sociaux.

L'enjeu de cette bataille des mots est bien la remise en cause de l'hégémonie culturelle du néolibéralisme. En son temps, Antonio Gramsci avait bien saisi l'importance de l'hégémonie culturelle dans la prise et la conservation du pouvoir ainsi que le rôle de la société civile dans la diffusion des thèmes de l'idéologie dominante, allant jusqu'à considérer l'État comme étant la juxtaposition de la société politique (institutions politiques, institutions régaliennes) et de la société civile⁸. Ses réflexions, élaborées alors qu'il était emprisonné dans les geôles mussoliniennes, sont aujourd'hui d'une incroyable acuité dans le contexte du néolibéralisme. Certains éléments des sociétés civiles actuelles (par exemple, le secteur privé lucratif, des universités, des journalistes, des intellectuels, des ONG...)

7. Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution au xx^e siècle*, La Découverte, 2014, p. 569 sq.

8. Antonio Gramsci, « L'État », *Cahiers de prison*, in *Textes choisis*, Le Temps des Cerises, 2014 (1983), p. 265-267.

sont effectivement devenus les diffuseurs, conscients ou inconscients, assumés ou inassumés, des termes de la rationalité néolibérale, et ce, alors que le recours grandissant aux institutions régaliennes contre les mouvements contestataires entraîne certains États dans des dérives autoritaires⁹. Si l'on se réfère à Antonio Gramsci, la société civile a donc vocation à être l'un des principaux théâtres de ce combat d'idées, de cette bataille linguistique et culturelle contre le néolibéralisme. Cette bataille s'annonce ardue à n'en pas douter, mais les ONG humanitaires n'ont d'autre choix que de la mener si elles veulent pouvoir s'affranchir du vocabulaire et de la grammaire néolibéraux.

DES BAILLEURS À ÉDUIQUER, D'AUTRES À OUBLIER

En 2018, les bailleurs de fonds institutionnels (gouvernements, institutions de l'Union européenne...) ont financé environ 78 % de la réponse humanitaire internationale. Les organisations multilatérales (par exemple, agences onusiennes), les ONG humanitaires et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en ont été les principaux bénéficiaires¹⁰. Une partie de l'argent reçu par les agences onusiennes est ensuite reversée à certaines ONG. C'est dire si les ONG humanitaires, et notamment les françaises à l'exception notable de MSF, dépendent en grande partie de financements publics. Les bailleurs de fonds publics sont eux aussi largement imprégnés par le mode de pensée néolibéral, et cela a bien évidemment des répercussions sur l'état d'esprit et la logique pouvant guider le financement des actions humanitaires. Beaucoup de bailleurs de fonds institutionnels ne jurent plus que par l'efficacité, la responsabilité/redevabilité, la résilience, l'*empowerment* ou le capital humain, obligeant ainsi

9. En ce qui concerne les universités, elles sont également devenues un important lieu de diffusion de certaines théories (postmodernité, déconstruction...) peu susceptibles de saper les fondements du néolibéralisme.

10. Development Initiatives, *Global Humanitarian Assistance Report 2020*. <https://devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2020/>

les ONG humanitaires à intégrer toujours davantage ces concepts dans leurs demandes de subvention et la mise en œuvre de leurs projets. Outre les implications idéologiques, la rationalité néolibérale est également un facteur de complexification croissante du travail humanitaire. Jumelée avec des contraintes administratives de plus en plus lourdes, elle favorise une bureaucratisation toujours plus importante des ONG humanitaires au détriment du travail sur le terrain. Cette situation favorise l'apparition d'un sentiment de perte de sens chez un nombre grandissant d'humanitaires, générateur de mal-être, voire d'épuisement professionnel.

À l'occasion du forum « La place des ONG dans le changement social » organisé par MDM le 1^{er} juin 2012, le réalisateur et homme politique haïtien Raoul Peck parlait des « bailleurs qu'il faut éduquer, essayer de contrôler, contre lesquels il faut apprendre à résister et échapper à leur vision, leur logique et leurs objectifs à court terme¹¹ ». L'éducation que Raoul Peck appelle de ses vœux – la rééducation, devrait-on peut-être dire – ne doit pas seulement corriger le court-termisme de la plupart des bailleurs de fonds institutionnels. Elle doit aussi et surtout leur faire prendre conscience des arrières-pensées néolibérales qui se sont immiscées dans leurs discours et leurs manières de voir l'humain. Parmi les personnes qui travaillent pour les bailleurs de fonds institutionnels, celles qui sont les interlocutrices directes des ONG humanitaires peuvent vraisemblablement être réceptives et lucides sur l'imprégnation du secteur humanitaire par la rationalité néolibérale, certaines d'entre elles venant d'ailleurs du secteur des ONG humanitaires. Peut-être même sont-elles tout à fait conscientes de la nécessité de trouver des façons radicalement différentes de travailler (par exemple, allouer aux ONG humanitaires davantage de ressources non affectées leur permettant une plus grande flexibilité dans leurs opérations de terrain) tout en conservant un certain nombre de mécanismes de contrôle. On peut malheureusement craindre qu'il en soit autrement pour les technocrates dont elles dépendent. Se pose ici clairement l'épineuse question du changement politique dans les pays

11. Raoul Peck, « Haïti : quand l'urgence écrase tout », synthèse du forum « La place des ONG dans le changement social », MDM, Paris, 1^{er} juin 2012.

qui sont les principaux donateurs de la réponse humanitaire internationale. Certes, les ONG humanitaires méditerranéennes, dans lesquelles nous incluons les françaises, n'appréhendent sûrement pas le rapport au néolibéralisme de la même manière que les anglo-saxonnes ou les scandinaves. De plus, toutes les ONG humanitaires n'ont pas non plus le même niveau de dépendance vis-à-vis des financements d'origine publique et donc pas le même intérêt à tenter d'infléchir les manières de travailler des bailleurs de fonds institutionnels. Cependant, le travail d'éducation des bailleurs de fonds publics n'a de réelles chances d'aboutir que si les ONG humanitaires parviennent, malgré leur grande diversité, à parler d'une seule et même voix.

Pour réduire leur dépendance aux financements publics, certaines ONG humanitaires se tournent vers les financements privés (fondations, mécénat, entreprises, contrats à impact social...). En 2019, ceux-ci ont permis de soutenir les actions des ONG humanitaires à hauteur de 6,4 milliards de dollars, un montant en légère augmentation depuis quelques années¹². C'est incontestablement beaucoup d'argent. Pour autant, ces financements privés ne constituent pas, la plupart du temps, l'essentiel des ressources des ONG humanitaires, même si les situations peuvent varier d'une organisation à une autre. Par exemple, ils ne représentent qu'environ 3 % des ressources d'une ONG comme MDM. Néanmoins, la part relativement faible que ces financements privés peuvent couvrir dans les budgets des ONG humanitaires ne doit pas servir de paravent à leur véritable nature. La question est donc posée : les ONG humanitaires ont-elles réellement besoin des financements privés ? Il convient de porter un regard résolument critique sur l'utilité et la nature profonde de certains d'entre eux. L'argent des ultrariches (Gates, Buffett...), l'argent des multinationales aux activités nocives (pour la paix, la santé ou l'environnement) et les mécanismes aussi complexes que les contrats à impact social dont nous avons déjà parlé ne peuvent pas décentement être dissociés du capitalisme néolibéral dans tout ce qu'il a de plus cupide, sournois et amoral. Il est vain

d'identifier des critères de respectabilité dans le but de solliciter les fonds de telle ou telle grosse fondation ou multinationale. Si difficile que ce soit, parce qu'il y a des êtres humains derrière les projets, les ONG humanitaires doivent avoir la lucidité et le courage de purement et simplement renoncer à ce type de financement dont elles n'ont aucun intérêt à dépendre un tant soit peu. Ne pas le faire revient à servir les intérêts de classe des philanthropes et ceux des actionnaires des multinationales et à légitimer ainsi ce système foncièrement injuste, responsable d'une part très significative des maux et des souffrances qu'elles-mêmes s'efforcent admirablement et sincèrement de soulager.

DE NOUVEAUX PRINCIPES POUR UN NOUVEL ETHOS ?

Comme nous avons pu le constater, les principes humanitaires fondamentaux, notamment l'indépendance, la neutralité et l'impartialité, ne sont pas sans poser un certain nombre de questions quant à leur effectivité. Un autre reproche qui peut leur être fait est de ne s'adresser qu'aux acteurs humanitaires. C'est en tout cas une critique formulée par Jean-François Mattei. L'ancien président de la Croix-Rouge française se démarque ainsi assez nettement du CICR, celui-ci ayant plutôt l'habitude de considérer les principes humanitaires comme consubstantiels à l'action humanitaire proprement dite. Selon lui, des principes éthiques permettraient d'associer pleinement les personnes concernées par l'humanitaire. S'appuyant sur les travaux de Tom L. Beauchamp et James Childress qui les ont identifiés et thématiques à partir de la littérature bioéthique internationale, il en décrit quatre qui pourraient s'appliquer à l'action humanitaire :

Le principe d'autonomie oblige à prendre en considération la capacité de la victime à participer au processus de décision la concernant, mais ne s'y limite pas. [...] Le principe de bienfaisance enjoint de toujours se soucier d'accomplir un bien en faveur de la victime. [...] Il n'est pas possible de faire le bien de quelqu'un contre son gré. [...] Le principe de non-malfaisance se substitue au principe de bienfaisance lorsque la situation du bénéficiaire ne permet pas de donner un contenu déterminé à

12. Development Initiatives, *Global Humanitarian Assistance Report 2020*. <https://devinit.org/resources/global-humanitarian-assistance-report-2020/>

son bien. [...] Le principe de justice concerne la seule justice distributive, envisagée en tant qu'intervention équitable pour tous. [...] L'exigence d'une juste répartition des moyens alloués à l'action humanitaire doit s'intégrer dans les critères de la décision¹³.

Certains argueront peut-être que les travaux de Tom L. Beauchamp et James Childress s'inspirent de la pensée élaborée par le philosophe étatsunien John Rawls dans sa *Théorie de la justice*, parue en 1971, et dont le fondement reste avant tout une éthique libérale soucieuse de conjuguer liberté individuelle et solidarité sociale. Il n'en reste pas moins que les réflexions de Jean-François Mattei vont dans le bon sens dans la mesure où les principes éthiques qu'il propose doivent permettre à l'action humanitaire de se poser les bonnes questions vis-à-vis des personnes auxquelles elle vient en aide et de se repositionner. En particulier, celui de justice qui rend l'aide humanitaire compatible avec un objectif d'équité (à défaut d'égalité). C'est là une véritable rupture avec le rigorisme de ceux qui, à l'image de Hugo Slim, pensent qu'il n'y a pas d'objectif au-dessus de la personne dans l'action humanitaire. Pour autant, Jean-François Mattei ne remet pas en cause ni même en question les principes humanitaires traditionnels. Or la « représentation de l'humain en tant qu'être privé, apolitique et asocial », déplorée par Philippe Blackburn et, comme nous l'avons vu, rendue possible par la décontextualisation engendrée par les principes humanitaires fondamentaux, apparaît difficilement conciliable avec les préoccupations éthiques que Jean-François Mattei met en avant. C'est pour quoi la nécessaire interrogation de la doctrine humanitaire ne peut pas se limiter à l'adjonction de principes éthiques, si pertinents soient-ils par ailleurs. Elle doit également passer par une remise à plat plus large de l'ethos humanitaire.

Une fois encore, les mots ont leur importance. Ainsi, au lieu de revendiquer une indépendance qui restera une vue de l'esprit, les ONG humanitaires doivent œuvrer à créer les conditions de leur propre autonomie, notamment au travers du travail d'éducation

des bailleurs de fonds institutionnels précédemment évoqué. D'un point de vue sémantique, l'autonomie semble d'ailleurs davantage correspondre à ce à quoi les ONG humanitaires aspirent lorsqu'elles parlent d'indépendance. L'autonomie, définie non comme un ersatz d'indépendance, mais comme la faculté d'agir par soi-même selon ses propres règles de conduite, n'exclut pas les interdépendances. Là où l'indépendance peut mener au sectarisme voire à l'isolement, l'autonomie permet de se placer dans une logique de coopération, d'entraide et de réciprocité avec d'autres acteurs et de créer des passerelles vers d'autres milieux (par exemple, mouvements sociaux, altermondialistes...). Là où l'indépendance est un état, l'autonomie est un processus continu et dynamique qui doit permettre aux ONG humanitaires de questionner de manière permanente non seulement leurs relations aux autres, mais aussi leurs propres choix stratégiques.

De la même manière, les ONG humanitaires doivent remettre en cause le principe de neutralité, auquel personne ne croit d'ailleurs. Plutôt que de s'échiner à apparaître neutres, les ONG humanitaires ne seraient-elles pas mieux inspirées de définir des critères régissant strictement leurs prises de position politiques? Certes, la ligne de crête serait étroite et les risques d'instrumentalisation politique ne disparaîtraient pas complètement, mais l'objectif recherché aurait au moins le mérite de la clarté. C'est que, dans le cas des conflits armés, l'actuelle prétention de neutralité témoigne d'un rapport particulier à la guerre, rendu difficilement lisible par l'ingérence – même lorsque celle-ci est rebaptisée « responsabilité de protéger » – et les guerres « humanitaires ». Bien qu'elles n'aient pas toutes reçu le qualificatif d'humanitaires, les guerres des deux dernières décennies menées par les puissances occidentales ont toutes permis d'étendre les visées néolibérales à de nouveaux territoires dans une logique impérialiste. C'est flagrant en ce qui concerne la guerre en Irak en 2003 avec, comme l'explique Wendy Brown, des « décrets encourageant la dérégulation économique, la privatisation et l'organisation de la concurrence [qui] ont précédé la construction d'institutions démocratiques¹⁴ ». L'abandon du principe

13. Jean-François Mattei, « Renouveler la pensée humanitaire par une approche éthique », *La Revue internationale et stratégique*, dossier *Devenirs humanitaires* (dir. Michel Maietta et Stéphanie Stern), n° 98, été 2015, p. 129-137.

14. Wendy Brown, *op. cit.*, p. 160.

de neutralité implique de reconsidérer le rapport à la guerre. Il peut être l'occasion de revisiter la doctrine du neutralisme telle que pensée – certes pour les États – par la politologue Renée Bridel dans les années 1960 :

Le neutralisme est une doctrine qui détourne de la guerre et des alliances militaires, tout en s'efforçant de dépasser les frontières du pays qui l'a engendrée afin d'exhorter les voisins et même les États les plus éloignés à s'y rallier, dans un but moral qui serait la paix universelle, et dans un but actif, celui d'influencer les belligérants éventuels et de les amener à reconsidérer leurs querelles. Le neutralisme lutte pour la paix alors que la neutralité se tient seulement à l'écart de la guerre. Le neutralisme est une doctrine collective, la neutralité est une attitude individuelle [...]. Le neutralisme se réclame de la solidarité internationale, de l'indivisibilité de la paix, de la condamnation de l'agression et de la sécurité collective, avant même d'invoquer comme la neutralité un état d'impartialité absolue et de désintéressement à l'égard d'un conflit¹⁵.

Parce que la plupart des guerres font le jeu du néolibéralisme et en sont le résultat, l'humanitaire doit tâcher de s'en démarquer de manière originale. Pour les ONG humanitaires, cela ne signifie pas de ne plus intervenir dans les situations de conflit armé, mais de positionner leurs actions dans une perspective de prévention et de résolution des conflits chaque fois que cela est possible. Concrètement, il s'agit tout aussi bien de vigoureusement dénoncer les ventes d'armes (par exemple, celles de la France à l'Arabie Saoudite impliquée dans la guerre au Yémen) – comme certaines ONG humanitaires le font déjà – que de soutenir des solutions alternatives insuffisamment explorées – comme celle de l'État unique en Palestine. Des nouvelles opportunités de coalitions politiques et de mobilisations citoyennes s'offriront aux ONG humanitaires qui oseront procéder à ce renversement.

Enfin, le principe d'humanité ne peut pas se limiter au fait de respecter la personne humaine et de soulager les souffrances humaines en toutes circonstances. Il doit être l'occasion de répondre à la question que Denis Maillard se pose à juste titre : « L'homme n'est évidemment pas fait pour souffrir, mais de quelle manière

s'exprime le mieux son humanité¹⁶? » Il convient de dépasser la condition d'animal sensible et, surtout, de renoncer à la théorie du capital humain. Une appréhension nouvelle du principe d'humanité doit inciter les ONG humanitaires à reconnaître la valeur sociale des personnes concernées par l'humanitaire et à rendre active leur condition politique. Cette activation présuppose, afin de ne pas s'aliéner les personnes concernées par l'humanitaire, de considérer que chacune d'elles peut être le sujet de son action et de ne pas accorder un poids surdéterminant aux structures socioculturelles. Elle doit, quoi qu'il en soit, aller bien au-delà de l'inclusion et de la participation des bénéficiaires dans la préparation et la mise en œuvre des projets humanitaires.

C'est bien un pouvoir de décision dans la mise en place même de l'aide et, par conséquent, dans l'orientation et la priorisation des financements qu'il convient de donner aux personnes concernées par l'humanitaire. L'esprit du *Nothing about us without us*¹⁷ utilisé dans certains milieux activistes travaillant auprès de groupes marginalisés doit être étendu pour s'appliquer à toutes les personnes concernées, et aller jusqu'à un droit d'initiative, de délibération et de décision. Il importe de réfléchir à la bonne échelle permettant une forme de démocratie participative, voire radicale, ce qui implique probablement de questionner le dimensionnement actuel de la plupart des actions humanitaires. Il s'agit aussi de poser de nouvelles règles et de rechercher des complémentarités entre les ONG humanitaires et les personnes concernées par l'aide qu'elles apportent, estime l'ancienne présidente de MDM, Françoise Sivignon¹⁸. La tâche peut paraître immensément ambitieuse et compliquée tant elle s'apparente à une révolution culturelle pour l'humanitaire.

Comme les chercheurs David Manset, Lubica Hikkerova et Jean-Michel Sahut l'ont analysé, même si leurs travaux sont très

15. Renée Bridel, *Neutralité. Une voie pour le tiers monde ?*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1968, p. 85.

16. Denis Maillard, *L'Humanitaire, tragédie de la démocratie*, Michalon, 2007, p. 65.

17. « Rien à propos de nous sans nous. » (Notre traduction.)

18. Françoise Sivignon, « Repenser l'implication des usagers dans les programmes de santé des ONG internationales », *La Revue internationale et stratégique*, dossier *Devenirs humanitaires* (dir. Michel Maietta et Stéphanie Stern), n° 98, été 2015, p. 174.

largement pollués par les notions d'efficacité et de résilience, le prérequis est la reconnaissance et l'explicitation d'un contrat moral ou social entre la personne concernée par l'humanitaire et l'ONG qui lui vient en aide, sur le mode du contrat moral ou légal qui existe entre le donateur et ladite ONG¹⁹. Chez MDM, par exemple, l'existence du contrat moral entre les donateurs issus du grand public et l'association est rendue explicite par un comité des donateurs dont la mission est de mener une réflexion à la fois critique et constructive à l'égard de l'association, tant sur les missions humanitaires que sur les ratios, la communication ou les grandes orientations²⁰. Il importe de trouver un modèle analogue qui permettra de rendre explicite l'existence d'un contrat moral ou social entre les personnes concernées par l'humanitaire et les ONG humanitaires. Il s'agit de mettre la personne concernée par l'humanitaire non plus en position de « simple » receveuse d'aide humanitaire, mais en position de cliente dans le bon sens du terme, en position de demandeuse dont les demandes ne sont pas ignorées, autrement dit de lui reconnaître une valeur sociale. D'après Alain Caillé, c'est à cette condition que le paradigme du don peut opérer²¹. C'est aussi à cette condition que les demandes peuvent concerner autre chose que des besoins physiologiques ou psychiques et commencer à prendre une tournure davantage politique.

Cela étant dit, pour indispensable que cela soit, reconnaître aux personnes concernées par l'humanitaire un droit d'intervention, de délibération et de décision aura une portée d'autant plus significative que les ONG humanitaires parviendront à s'émanciper du discours managérial ambiant et à opter pour un mode de fonctionnement interne davantage coopératif. Il s'agirait pour tous leurs salariés de pouvoir participer activement à toutes les décisions engageantes pour les activités de l'ONG ou à même d'affecter

leur travail. En ce qui concerne les ONG humanitaires françaises, la grande liberté qui leur est laissée en théorie par la loi 1901 leur donne cette possibilité, et ce, sans même devoir *a priori* envisager leur transformation en sociétés coopératives, une telle transformation restant néanmoins une éventualité à considérer.

POUR UN HUMANITAIRE POLITISANT AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

Raoul Peck considère que les ONG humanitaires ne peuvent plus jouer la carte de l'innocence politique et les exhorte à faire de la politique dans le sens engagé du terme. Le réalisateur haïtien pense que les ONG humanitaires ont récupéré « les thèmes politiques et économiques ainsi que leurs leviers²² ». Par nature, il est vrai, l'humanitaire touche à des sujets politiques (par exemple, la santé, l'eau, l'alimentation...) qui, de plus, peuvent s'appréhender sous l'angle du commun. Dès lors, les propos de Raoul Peck donnent du sens à une jonction de l'humanitaire et des mouvements sociaux, à un alignement de certains combats humanitaires sur ceux des mouvements sociaux. Le cloisonnement entre humanitaires d'un côté et mouvements sociaux ou altermondialistes de l'autre est quelque part l'héritage de l'anti-tiers-mondisme du sans-frontiérisme des années 1980. Cet anti-tiers-mondisme pouvait avoir sa cohérence dans le contexte de la guerre froide et des représentations manichéennes qu'il engendrait. Le cloisonnement dont nous parlons aujourd'hui n'a cependant plus lieu d'être dans un système capitaliste néolibéral globalisé. En théorie, il ne devrait pas être difficile pour une ONG humanitaire luttant contre la faim, par exemple, d'élaborer et de défendre, avec des mouvements paysans, des positions sur l'accaparement des terres agricoles, les semences OGM, le droit des paysans à produire leurs propres semences, l'agroécologie, les accords de libre-échange, les agrottoxiques et les multinationales de l'agrobusiness. Les ONG humanitaires devraient pouvoir dire

19. David Manset *et al.*, « Repenser le modèle humanitaire : de l'efficacité à la résilience », *Gestion et management public*, vol. 5, n° 4, 2017, p. 85-108. DOI 10.3917/gmp.054.0085

20. <https://www.medecinsdumonde.org/fr/qui-sommes-nous/transparence-financiere/comite-des-donateurs>

21. Alain Caillé, *Extensions du domaine du don. Demander-donner-recevoir-rendre*, Arles, Actes Sud, p. 303.

22. Raoul Peck, art. cité.

aux mouvements sociaux actifs dans les pays où elles interviennent (par exemple, mouvements de femmes, mouvements paysans...) qu'elles sont dans leur camp. C'est cette connexion qui permettra à l'humanitaire d'inscrire ses actions dans le champ politique. Dans la pratique, cela impliquera d'accepter que les relations avec les pouvoirs politiques en place dans les pays d'intervention soient vraisemblablement plus rugueuses.

Que cache la difficulté des ONG humanitaires à décroquer et à s'ouvrir sur les mouvements sociaux et la « société civile » de leurs pays d'intervention au-delà de simples partenariats opérationnels souvent imposés par la logique des bailleurs de fonds institutionnels ? Le refus de partager le pouvoir ? La peur de lâcher prise ? Un doute sur le caractère universalisable de leurs combats ? La jonction de l'humanitaire et des mouvements sociaux peut être la première étape d'une désoccidentalisation de l'humanitaire que certains, à l'image de l'universitaire et écrivain Pierre Micheletti, appellent de leurs vœux depuis des années. À tort ou à raison, l'humanitaire est historiquement associé à l'Occident, tout comme l'est aujourd'hui le modèle néolibéral dominant contre lequel les mouvements sociaux et indigènes s'efforcent de lutter à différents endroits de la planète. L'objectif de la désoccidentalisation doit donc avant tout être politique. La désoccidentalisation doit être autre chose qu'un cosmopolitisme bien-pensant ou la création d'ONG locales *ex nihilo*. Elle n'est pas non plus la réponse à un humanitaire qui serait néocolonialiste ou le reniement des valeurs occidentales issues des Lumières. Elle est la condition qui doit rendre l'humanitaire, enfin doté d'ambitions politiques, à la fois universalisable et réceptif aux apports d'autres cultures et valeurs. Il est intéressant de se pencher sur ce que disait Cornelius Castoriadis lors d'un débat avec le Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales en 1994 :

J'ai toujours pensé qu'il devrait y avoir [...] un dépassement commun qui combinerait la culture démocratique de l'Occident avec des étapes qui doivent venir, ou qui devraient venir, c'est-à-dire une véritable autonomie individuelle et collective dans la société, avec conservation, reprise, développement sur un autre mode des valeurs de socialité et de communauté qui subsistent [...] dans les pays du tiers-monde. [...] Alors, je ne dis pas qu'il faut transformer les Africains, les Asiatiques, etc., en

Européens. Je dis qu'il faut qu'il y ait quelque chose qui aille au-delà et qu'il y a encore dans le tiers-monde, ou du moins dans certaines de ses parties, des comportements, des types anthropologiques, des valeurs sociales, des significations imaginaires, comme je les appelle, qui pourraient être, elles aussi, prises dans ce mouvement, le transformer, l'enrichir, le féconder²³.

Renaud Garcia conclut des réflexions de Cornelius Castoriadis que « ce qui est politiquement le plus prometteur, c'est l'approfondissement des dimensions d'*universalité* comprises dans les cultures particulières », le tout dans une perspective de lutte anticapitaliste²⁴. La nécessaire désoccidentalisation de l'humanitaire pose donc clairement la question de l'ouverture à l'universel, ou plutôt celle d'un « pluriversalisme » dans lequel Renaud Garcia voit « l'utopie d'un monde où de nombreux mondes aient leur place²⁵ ». Facteur de réciprocité, à condition que des efforts soient consentis des différents côtés, la désoccidentalisation de l'humanitaire est également un moyen d'esquisser les contours d'un nouveau paradigme, autre que celui du développement capitaliste.

On peut néanmoins se demander si la jonction de l'humanitaire et de différents mouvements sociaux ou indigènes sera suffisante, et ce, d'autant qu'ONG humanitaires et mouvements sociaux diffèrent considérablement dans leur mode de fonctionnement, très vertical et hiérarchisé pour les unes, davantage horizontal et militant pour les autres. C'est aussi la proximité géographique qui aidera cette jonction à se réaliser. L'humanitaire ne se désoccidentaliserait réellement que lorsqu'il s'enracinera dans des sociétés civiles locales elles-mêmes territorialement ancrées. À ce titre, la trajectoire suivie par l'association Eau Vive, bien que celle-ci ne soit pas humanitaire à proprement parler, peut être source d'idées pour les ONG humanitaires. Fondée en 1978, cette association française selon la loi 1901 a décidé, il y a quelques années, de transformer chacune de ses missions à l'international en association de droit local.

23. Cornelius Castoriadis, *Démocratie et relativisme. Débat avec le MAUSS*, Mille et Une Nuits, 2010, p. 61-62 ; cité in Renaud Garcia, *Le Désert de la critique. Déconstruction et politique*, L'Échappée, coll. « Versus », 2015, p. 112.

24. Renaud Garcia, *ibid.*, p. 111.

25. *Ibid.*, p. 115.

Ainsi, Eau Vive est devenue, le 1^{er} mars 2014, à Ouagadougou, la fédération Eau Vive Internationale – association internationale de droit burkinabè –, structure faîtière des six Eau Vive nationales (Eau Vive Burkina Faso – Eau Vive France – Eau Vive Mali – Eau Vive Niger – Eau Vive Sénégal – Eau Vive Togo) dotée d'un mode de pilotage innovant et pionnier, son conseil d'administration étant composé de représentants de chaque association nationale et de personnes qualifiées cooptées²⁶. Sans doute ce modèle n'est-il pas entièrement applicable aux ONG humanitaires, notamment celles qui travaillent principalement dans des contextes d'urgence ou de crise soudaine. Toutefois, ces contextes ne mobilisent qu'une part relativement restreinte de l'aide humanitaire internationale (14 % en 2016 d'après l'Overseas Development Institute). L'essentiel de l'aide humanitaire est aujourd'hui déployé dans des situations de crises prolongées, à évolution lente ou récurrentes, dans lesquelles il doit être possible d'envisager des modèles permettant davantage de subsidiarité²⁷. L'Éthiopie, Haïti, Madagascar, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo... autant de pays où des ONG humanitaires internationales sont présentes depuis des années, voire des décennies, et où leurs missions, avec un tant soit peu de volonté, pourraient être pleinement autonomisées, ce qui aurait pour effet de rapprocher du terrain les décisions les plus importantes.

Quoi qu'il en soit, ce sont peut-être les conséquences directes et indirectes de la pandémie de Covid-19 sur les ressources financières de certaines ONG humanitaires qui vont les contraindre à reconsidérer leur modèle organisationnel. Comme le rapporte José María (Chema) Vera, son ancien directeur général par intérim, il en est ainsi d'Oxfam International qui, en 2020, a entamé une restructuration d'envergure faisant passer l'ONG d'une confédération où le pouvoir était détenu par les organisations membres des pays du Nord à un réseau mondial d'organisations affiliées nouant

des alliances²⁸. D'une manière générale, davantage de subsidiarité permettra à l'humanitaire de s'ancrer durablement dans les sociétés civiles locales à condition de ne pas les idéaliser et d'en avoir une compréhension gramscienne, et c'est cet ancrage qui facilitera la proximité avec les mouvements sociaux en lutte contre le néolibéralisme. Il encouragera également l'explicitation du contrat moral ou social entre chaque ONG humanitaire et les personnes concernées localement par ses actions, voire l'intégration de ces dernières dans les organes de décision de l'ONG en question. Il sera objectivement toujours plus facile pour un Tchadien de prendre part aux décisions d'une ONG tchadienne plutôt qu'à celles d'une ONG internationale dont le siège est à Londres, New York ou Paris.

La localisation de l'aide, telle que prévue par les engagements du « Grand Bargain » pris lors du premier Sommet humanitaire mondial qui s'est tenu à Istanbul en mai 2016, ne peut donc pas être qu'une question de transfert des financements vers les ONG du Sud²⁹. De la localisation de l'aide humanitaire dépend aussi et surtout son potentiel politisant, celui-ci s'exprimant par la proximité et la solidarité politique avec les mouvements sociaux et par la reconnaissance de chaque personne concernée par l'humanitaire comme sujet politique. Certains, comme Caroline Broudic et Thomas Gebauer, par exemple, en appellent à une repolitisation des ONG humanitaires. En tout cas, et pour en finir avec l'humanitarisme néolibéral, il est nécessaire et urgent que les ONG humanitaires cessent tout d'abord de dépolitiser elles-mêmes, et cette dé-dépolitisation (ou repolitisation) humanitaire ne peut déboucher que sur une logique de transformation sociale. Bien sûr, il convient alors de s'entendre sur ce qui est attendu de la transformation sociale. Peut-il seulement s'agir, par le biais de campagnes de plaidoyer

26. <https://www.eau-vive.org/fr/internationale/federation/histoire/>

27. Michel Maietta, Eilidh Kennedy, Tyler Rundel, Amy Keith, Arnaud Bastin et Vicky Watt-Smith, *From Voices to Choices. Expanding crisis-affected people's influence over aid decisions: An outlook to 2040*, IARAN, novembre 2018, p. 26.

28. Chema Vera, "In the Face of Covid-19, a New Direction for Oxfam", Devex, 20 mai 2020. https://www.devex.com/news/opinion-in-the-face-of-covid-19-a-new-direction-for-oxfam-97287?fbclid=IwAR3_8ia34KSFTCALyHRQ01x5J0mCWffhUbPZci6bBRSPFc2BDZjKc3V3CE8

29. Les engagements du Grand Bargain sur la localisation de l'aide prévoient, à l'horizon 2020, de verser un quart des financements humanitaires aux structures locales et nationales « aussi directement que possible ». En 2019, les acteurs locaux et nationaux n'ont reçu que 2,1 % des financements, après en avoir reçu 3,5 % l'année précédente, d'après le *Global Humanitarian Assistance Report 2020*. Il apparaît évident que les objectifs du Grand Bargain ne seront pas atteints.

à l'argumentation rationnelle et scientifique, fondée sur des données probantes, d'obtenir des changements au sein du système et de ses institutions par petites touches successives ? Pierre Dardot et Christian Laval ont raison de « rappeler cette vérité élémentaire qu'une politique qui contraindrait l'assentiment par des preuves ne serait plus une politique du tout : sans délibération et exercice du jugement, aucune politique n'est possible [...] »³⁰. Leur point de vue rejoint celui d'Antonio Gramsci, pour qui « l'adoption en politique de la loi statistique comme loi essentielle [...] n'est pas seulement une erreur scientifique, mais elle devient une erreur pratique en action ; elle favorise en outre la paresse mentale et la construction de programmes superficiels³¹ ».

Compte tenu de ce que Cornelius Castoriadis pensait de l'institué, à savoir son inertie, sa propension à l'autoperpétuation et son incapacité de s'autotransformer, tout processus de transformation sociale devrait viser un changement systémique, autrement dit l'institution par la société elle-même d'une nouvelle société « se montrant capable de [...] reprendre [l'institué] et de le transformer selon ses exigences à elle et non selon son inertie à lui »³². Cela signifie, comme le pense Robert Redeker, « dévisager le présent, envisager l'autre (l'altérité politique), sauvegarder la politicités³³ ». Pour les ONG humanitaires conscientes des enjeux globaux et de la nécessité de sortir des paradigmes néolibéraux, l'heure est venue d'inscrire leurs actions dans un vaste mouvement de transformation sociale. Il s'agit pour elles d'être en synergie avec les mouvements sociaux et indigènes qui sont en lutte contre le capitalisme néolibéral, et de contribuer avec eux à construire un nouveau discours progressiste sur la solidarité internationale, à la fois débarrassé des argumentations pseudo-rationnelles capitalistes et occidentales sur le développement et fondé sur l'émancipation, la justice sociale et le commun.

30. Pierre Dardot et Christian Laval, *op. cit.*, p. 549.

31. Antonio Gramsci, « Réduction de la philosophie de la praxis à une sociologie », *Cahiers de prison*, in *Textes choisis*, *op. cit.*, p. 174-179.

32. Cornelius Castoriadis, *L'Institution imaginaire de la société*, Seuil, 1999 (1975), p. 319.

33. Robert Redeker, « Lire Castoriadis, politiser l'existence », conférence prononcée à l'université de Columbia, New York, colloque « Cornelius Castoriadis: Rethinking Autonomy », New York, 2000.

Pour réussir un tel basculement culturel, les ONG humanitaires auront besoin de soutien. Face à l'alliance objective entre l'État et les multinationales qu'il identifie dans le cadre du néolibéralisme, Boris Martin propose une « alliance subjective des ONG et des citoyens³⁴ ». C'est la finalité de cette alliance qui est importante. Tant que les politiques des pays riches seront ce qu'elles sont, c'est-à-dire guidées par la cupidité capitaliste et la rationalité néolibérale, il est peu probable que les bailleurs de fonds institutionnels issus de ces pays se mettent à financer des programmes d'aide humanitaire disant explicitement vouloir s'inscrire dans une logique de changement systémique. Ce sont bien les hommes qui ont façonné le système actuel, il n'y a aucune fatalité, contrairement à ce que le catéchisme néolibéral veut nous faire croire à longueur de journée. Une fois encore, la question du changement politique dans les pays dont sont originaires les grandes ONG humanitaires occidentales est donc cruciale. Les personnes qui soutiennent les ONG humanitaires (donateurs, bénévoles, sympathisants et même certains journalistes, universitaires ou intellectuels) ont ici un rôle à jouer. Ce rôle est celui de citoyens sensibles à autre chose que de la communication pleurnicharde ou des argumentaires technicistes, des citoyens engagés politiquement et conscients de l'impossibilité pour un nouveau paradigme humanitaire d'advenir sans un certain nombre de changements politiques dans les pays donateurs occidentaux. Cette alliance entre les citoyens et les ONG humanitaires devrait pouvoir se faire assez naturellement. Selon Thomas Gebauer, c'est davantage du public qui les soutient que de leur expertise professionnelle que les ONG tirent leur légitimité. Il estime que « ce n'est qu'en demeurant conscientes de cet enracinement dans les mouvements qui s'opposent au système politique en vigueur qu'elles pourront réellement faire la différence³⁵ ». Pour instaurer un humanitaire qui politise au service de la transformation sociale à l'échelle de la planète, il incombe désormais aux ONG humanitaires de rendre cette coalition avec les citoyens effective, d'en faire une force politique collective prête à affronter

34. Boris Martin, *op. cit.*, p. 126.

35. Thomas Gebauer, art. cité, p. 43.

l'hégémonie culturelle du néolibéralisme, ce qui – et ce ne sera pas la moindre des transformations à entreprendre – impliquera vraisemblablement de préférer l'information et l'éducation populaire à la communication et au marketing.

CONCLUSION

De la déchéance de l'idéologie marxiste à l'influence des théories postmodernes rejetant l'héritage des Lumières, c'est tout un environnement intellectuel qui a permis au sans-frontiérisme de prendre son essor et au néolibéralisme d'entrer dans sa phase hégémonique de manière concomitante. Leur rencontre dans les années 1980 n'est pas le fruit du hasard historique. Depuis cette rencontre, l'humanitaire est le fidèle compagnon de route d'un néolibéralisme de plus en plus totalisant et que rien ou presque ne semble pouvoir contrarier. Sous l'influence grandissante des thèses poststructuralistes, ce compagnonnage semble n'avoir jamais été aussi solide qu'aujourd'hui. Complice du néolibéralisme par la force de l'Histoire, l'humanitaire – et ce n'est pas surprenant – l'est conjointement avec les droits humains auxquels, sans remettre en cause leur utilité, Samuel Moyn adresse de nombreuses critiques telles que la non-remise en cause des inégalités matérielles, leurs ambitions limitées, le processus de moralisation du néolibéralisme qu'ils engendrent ou leur caractère palliatif¹. Les mêmes reproches peuvent être faits à l'humanitaire. Ne voulant pas admettre son intimité avec le néolibéralisme, l'humanitaire s'est furtivement laissé conquérir par les thèmes et les termes de la rationalité néolibérale. Et c'est sûrement l'une des raisons principales et inavouées de l'actuel inconfort dans lequel il se trouve. L'humanitaire a régulièrement le courage de se dire en crise, et ce, d'une manière qui frôle parfois le masochisme, mais il manque singulièrement de lucidité dès lors qu'il s'agit d'examiner les causes du problème. Pourtant, bien qu'insuffisant, le fait humanitaire – comme expression d'une solidarité humaine active – n'a probablement jamais été aussi indispensable qu'aujourd'hui compte tenu des effets délétères et morbides du néolibéralisme qui se manifestent un peu partout à la surface

1. Samuel Moyn, *Not Enough: Human Rights in an Unequal World*, Harvard University Press, 2018, p. 216-218.

du globe. C'est pourquoi il est grand temps pour l'humanitaire de se rendre compte de la réalité de son rapport au néolibéralisme. Cette nécessaire prise de conscience sera la première étape d'un processus devant lui permettre de s'en affranchir. De là, un nouveau paradigme humanitaire pourra émerger.

Nous avons tâché de dessiner les contours de ce que pourrait être ce nouveau paradigme ou, en tout cas, d'explorer quelques pistes que les ONG humanitaires pourront emprunter pour s'extraire de la mélasse intellectuelle néolibérale dans laquelle elles semblent engluées et, nous l'espérons, en finir avec l'humanitarisme néolibéral. Nommer l'ennemi, livrer la bataille linguistique et culturelle, agir avec les bailleurs de fonds institutionnels pour des mécanismes d'obtention des fonds rompant avec la logique compétitive de marché et oser dire non aux suppôts du philanthrocapitalisme et aux multinationales, redéfinir la doctrine et l'ethos humanitaires, politiser dans une visée de transformation sociale, tels sont les défis à relever. Une nouvelle doctrine humanitaire reposera en particulier sur la reconnaissance de la valeur sociale et de la politicit  des personnes concern es par l'humanitaire et leur participation active et d mocratique aux d cisions qui les concernent ; sur une solidarit  non pas d sint ress e, mais bel et bien politique avec les mouvements sociaux et indig nes ; sur une d soccidentalisation de l'humanitaire et son ancrage solide dans des soci t s civiles locales proches du terrain et des personnes concern es par l'humanitaire, le tout dans une logique de subsidiarit  et de r ciprocit  ; et enfin, sur l' ducation populaire. L'humanitaire issu de ce nouveau paradigme ne sera plus une  tape ou la r action   un simple contretemps dans la t l ologie occidentale du d veloppement compris dans son acception capitaliste. Il doit au contraire s'inscrire dans une  volution collective permettant d'envisager une sortie du n olib ralisme et contribuer   la revitalisation de la notion de progr s, un progr s passant par l' mancipation, la justice sociale et le commun. Cet humanitaire sera un moyen de – pour parler comme Robert Redeker – *politiser l'existence*, autrement dit un humanitaire qui humanise, un humanitaire   m me d' tre un humanisme.

Bien s r, d'aucuns vont penser qu'une telle r forme de l'humanitaire est impossible tout simplement parce qu'ils consid rent qu'un changement syst mique l'est  galement et qu'il

est sans doute plus sage pour l'humanitaire de s'adapter, ce qu'il fait tr s bien par ailleurs. Le n olib ralisme a transform  la neutralit  humanitaire, celle qui pouvait avoir du sens pendant la guerre froide, en un pragmatisme qui risque de devenir coupable. Le caract re fatalisant du n olib ralisme tend   nous faire croire   l'inconcevabilit  d'une alternative au capitalisme. C'est m me en cela que r side sa radicalit . Il est illusoire d'attendre du syst me capitaliste n olib ral qu'il trouve les solutions ad quates et durables aux probl mes qu'il g n re lui-m me. L' tendue et la gravit  de ces probl mes rendent souhaitable une transformation de la soci t  ou, pour parler plus simplement, une r volution. Et Pierre Dardot et Christian Laval de s'interroger : « Mais si la r volution est souhaitable pourquoi ne serait-elle pas possible ? Il n'y a aucune loi de l'histoire [...] qui interdise   jamais la possibilit  d'une r volution souhaitable². » Par ailleurs, n'oublions pas que les ONG humanitaires p sent d'un poids financier et r putationnel consid rable. Il n'appartient qu'  elles de faire de ce poids financier et r putationnel un v ritable poids politique   m me d'influer sur le cours des choses. Alors oui, si elles en ont la volont  et si cette volont  s'exprime de mani re d mocratique, les ONG humanitaires peuvent entamer ce processus de transformation de leur doctrine et de leur rapport au n olib ralisme qui fera entrer le secteur humanitaire dans une dynamique in dite.

De la volont , c'est pr cis ment ce dont le sans-fronti risme n'a pas manqu  lorsqu'il a d'abord voulu se distinguer de l'humanitaire classique du CICR, puis quand il s'est agi plus tard de se lancer dans une critique du tiers-mondisme dont nous avons pu aborder les r els tenants et aboutissants. Quoi qu'on en pense, et m me s'il a  t  un avatar de l'anticommunisme dans l'atmosph re somme toute binaire de la guerre froide, l'anti-tiers-mondisme du sans-fronti risme des ann es 1980, incarn  par la fondation LSF, relevait d'une certaine forme de radicalit  dans la mesure o  il  tait question de reconsid rer la solidarit  internationale «   la racine ». Face   un n olib ralisme s'apparentant de

2. Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun, essai sur la r volution au XXI^e si cle*, La D couverte, 2015 (2014), p. 572-575.

plus en plus à un totalitarisme, on se demande bien au fond ce qui empêcherait les ONG humanitaires de renouer avec une telle radicalité et de partir en campagne contre le néolibéralisme. Ce qui est en jeu, comme l'a bien compris Boris Martin, c'est la démarcation entre deux types d'humanitaire : un humanitaire d'engagement vs un humanitaire de service, un humanitaire de dénonciation vs un humanitaire de compensation, un humanitaire de refus vs un humanitaire d'acceptation³. Mais il importe de préciser qu'un humanitaire d'engagement, de dénonciation et de refus n'a réellement de sens que s'il s'inscrit dans une démarche résolument anti-néolibérale et de changement systémique.

Une question, et non des moindres, se pose alors. Si cette transformation a lieu, ce qui en ressortira sera-t-il encore de l'humanitaire, pourront se demander les puristes et les partisans d'une approche classique ? Sûrement faut-il des gardiens du temple et de l'orthodoxie *dunantistes* dans les contextes de conflits armés, et le CICR et même MSF en sont de toute évidence de très bons. Néanmoins, les doctrines et les idéologies sont mortelles, les organisations leur survivent parfois. Après tout, le CCFD, la Cimade et Frères des Hommes, issus du tiers-mondisme ou taxés de tiers-mondisme dans les années 1980, sont toujours là aujourd'hui. En permettant aux actions futures de s'inscrire dans une logique de transformation sociale, un dépassement de l'humanitaire moderne issu du sans-frontiérisme aura l'avantage d'introduire une distinction claire et similaire à celle faite par Boris Martin. La distinction ne se fera pas sur la base de la temporalité des actions, comme c'est le cas avec la dichotomie humanitaire-développement par exemple, mais sur la base de leur dimension politique et de leur but politique ultime. Si une doctrine *post-humanitaire* doit voir le jour et être nommée comme telle, elle ne sera pas simplement un cadre à l'expression concrète et incontestable de la solidarité humaine la plus élémentaire, ce que l'humanitaire est aujourd'hui. Elle sera aussi et avant tout une conception du monde. Visant une solidarité internationale qui soit universalisable et politiquement

engagée, ainsi qu'une implication tangible et démocratique des personnes concernées, cette conception du monde prendra la dimension d'une idéologie au sens gramscien du terme. Elle deviendra l'instrument d'une action pratique cohérente, un encouragement à une mobilisation politique réelle et le point de départ d'une nouvelle histoire. Cette idéologie *post-humanitaire* sera une arme de choix dans la bataille culturelle contre l'hégémonie du néolibéralisme. C'est en dépassant l'humanitaire que nous pourrions en finir avec l'humanitarisme néolibéral.

3. Boris Martin, *L'Adieu à l'humanitaire ? Les ONG au défi de l'offensive néolibérale*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2015, p. 122.

TABLE DES MATIÈRES

> Remerciements	7
-----------------	---

PRÉFACE par Boris Martin	11
---------------------------------	----

INTRODUCTION	17
---------------------	----

I. LE SANS-FRONTIÉRISME OU LA RENCONTRE DE L'HUMANITAIRE AVEC LE NÉOLIBÉRALISME	27
> Du Biafra à l'Afghanistan, d'un mythe à l'autre	27
> De l'antitotalitarisme à l'anti-tiers-mondisme	32
> Un air de famille	36
> L'humanitaire, compagnon de route du néolibéralisme	41
II. L'HUMANITAIRE FACE AU NÉOLIBÉRALISME : ENTRE IMPUISSANCE ET MISE SOUS INFLUENCE	45
> La logique humanitaire des droits sociaux dans le néolibéralisme	45
> La protection sociale au service du néolibéralisme ?	49
> La résilience ou la naturalisation des crises	52
> L' <i>empowerment</i> (le moins radical possible) à défaut d'émancipation	54
> Et demain l'intersectionnalité ?	57
> L'humanitaire, machine à investir	60
> L'argent n'a pas d'odeur dans l'enfer pavé de bonnes intentions du néolibéralisme	64
III. L'IMAGINAIRE TOUT-PUISSANT DE L'HUMANITAIRE, UNE ILLUSION ?	73
> Aux fondements de la doctrine humanitaire : des principes présumés infaillibles	75
> L'espace humanitaire : un espace à défendre ou à conquérir ?	84
> Le développement, impensé de l'humanitaire	86

IV. HUMANITAIRE ET DÉMOCRATIE : LE GRAND MALENTENDU	91
> L'humanitaire, refuge d'un monde post-politique	91
> Les ONG humanitaires prises au piège de la gouvernance et de la concurrence	95
> Au sein des ONG humanitaires, un pouvoir bien gardé	100
V. DÉSARRIMER L'HUMANITAIRE DU NÉOLIBÉRALISME	105
> L'humanitarisme néolibéral	105
> Une bataille linguistique et culturelle	109
> Des bailleurs à éduquer, d'autres à oublier	112
> De nouveaux principes pour un nouvel ethos ?	115
> Pour un humanitaire politisant au service de la transformation sociale	121
<hr/>	
CONCLUSION	129